

8<sup>e</sup>  
ÉDITION

FORUM  
MONDIAL  
— NORMANDIE —  
POUR LA PAIX



# [DES]ESPOIRS DE PAIX

L'ESSENTIEL

9 & 10 AVRIL 2026



RÉGION  
NORMANDIE





**Éditeur :** Région Normandie

**Rédaction, conception graphique et mise en page éditoriale :**  
H2COM (David Garchey, Frédéric Houdaille, Grégory Lassus-Debat  
et Matthieu Stricot)

**Photographie :** Robin Gallienne, Pierre Galliot (Région Normandie),  
et Julien Hélie

**Imprimeur :** La Maison du Document

**Tirage :** 400 exemplaires (100 pour la version anglaise)

**Date de publication :** août 2026



## Avis aux lecteurs et lectrices

Le présent ouvrage compile les synthèses des séquences de la huitième édition du Forum mondial Normandie pour la Paix. Les propos tenus dans le cadre de cet événement n'engagent pas son positionnement. Les synthèses ne sont pas des articles scientifiques. Elles présentent les différents points de vue et les éléments essentiels relevés pour chaque séquence.

**Des Espoirs de Paix.** La 8<sup>e</sup> édition du Forum Normandie pour la Paix s'inscrit dans un contexte international toujours plus instable et incertain, où les lignes de fracture se multiplient et redessinent les équilibres mondiaux. Face à la complexification des crises — géopolitiques, climatiques, sociales et démocratiques — et à l'accélération des transformations technologiques, le besoin de dialogue, de coopération et d'innovations collectives n'a jamais été aussi pressant.

Devenu un rendez-vous incontournable pour les acteurs engagés en faveur de la paix, le Forum réunit cette année encore des experts, des responsables politiques, des représentants de la société civile, ainsi que de nombreux jeunes venus de divers horizons. Ensemble, ils explorent des thématiques essentielles telles que la prévention des conflits, la résilience des sociétés,

la justice internationale, les enjeux environnementaux ou encore le rôle des nouvelles technologies dans la construction de la paix.

À travers conférences, débats, ateliers, rencontres avec la jeunesse, projections et expositions, cette 8<sup>e</sup> édition ambitionne de nourrir une réflexion collective et de faire émerger des solutions concrètes pour construire un monde plus sûr, solidaire et durable.

Nous souhaitons que cet ouvrage puisse rendre accessible à toutes et tous les discussions de cette 8<sup>e</sup> édition.

**Synthèses des conférences et débats, interviews et résumés des moments clés du Forum sont ici compilés pour vous transporter au cœur de cet événement porté par la Région Normandie.**

## Le Forum mondial Normandie pour la Paix en quelques chiffres :



Le Forum a réuni des milliers de participants dont près de 2800 jeunes, venus pour assister aux conférences, débats, dont 14 dédiés à la jeunesse, expositions et autres temps forts qui ont marqué cette édition.



Ce sont également 100 panélistes originaires de 22 pays, qui ont participé en présentiel ou par visioconférence, au Forum mondial Normandie pour la Paix.



Enfin, le forum est soutenu par 23 partenaires sur la programmation, ainsi que par des entrepreneurs engagés qui partagent Les objectifs du Forum.

Bonne lecture et à l'année prochaine !

La Région Normandie

Retrouvez les captations des sessions du Forum et l'actualité de Normandie pour la Paix tout au long de l'année sur le site [normandiepourlapaix.fr](https://normandiepourlapaix.fr)





L'initiative Normandie pour la Paix est née de la volonté de la Région de poursuivre le considérable travail de mémoire accompli depuis 1945 en Normandie afin de devenir un laboratoire pour une paix durable. Normandie pour la Paix se décline en 4 axes principaux qui recouvrent plusieurs thématiques et sont présents tout le long de l'année dans les actions de Normandie pour la Paix et les projets construits avec ses partenaires.

Un ensemble d'initiatives  
tout au long de l'année

Projets pédagogiques, colloques, séminaires, échanges universitaires, créations artistiques... : Normandie pour la Paix donne lieu tout au long de l'année à de nombreuses actions organisées par la Région Normandie et ses partenaires.

**> DES ACTIONS  
PORTÉES PAR**  
  
**LE FORUM**  
  
**LES ÉVÉNEMENTS**  
  
**LE RÉSEAU**

**> 4 GRANDS AXES THÉMATIQUES**



**NORMANDIE POUR LA PAIX  
CAMPUS**



**NORMANDIE POUR LA PAIX  
RESSOURCES**



**NORMANDIE POUR LA PAIX  
DIALOGUES**



**NORMANDIE POUR LA PAIX  
CULTURE ET SCIENCES**

# LA CHRONOLOGIE DE NORMANDIE POUR LA PAIX

Lors du Forum mondial et tout au long de l'année, des initiatives, des projets labellisés et des rendez-vous mettent en lumière les valeurs de paix et de liberté chères à la Normandie.

**2017**

- Les journées de préfiguration pour la Paix : « Un monde sans paix ? »
- Lancement de l'appel à initiatives Normandie pour la Paix

**2018**

Lancement du Prix Liberté de la Région Normandie

**1<sup>er</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**Mondialiser la paix, nouvelles guerres, nouvelle paix**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Ban Ki-Moon** (8<sup>e</sup> Secrétaire Général des Nations Unies)  
**Pascal Boniface** (IRIS – relations internationales)  
**Jean-Pierre Raffarin** (Ancien Premier Ministre)  
**Hubert Védrine** (Ancien ministre des Affaires étrangères)

**2019**

**2<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**Les Faiseurs de paix**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Mohammed ElBaradei** (Prix Nobel de la paix)  
**Leymah Gbowee** (Prix Nobel de la Paix)  
**Jean-Yves Le Drian** (Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères)  
**Denis Mukwege** (Prix Nobel de la paix)  
**Jody Williams** (Prix Nobel de la paix)

- Lancement de la 1<sup>ère</sup> Chaire d'excellence Normandie pour la Paix
- Première publication de l'Indice Normandie du Parlement européen
- Manifeste Normandie pour la Paix



Ban Ki-Moon



Denis Mukwege



Jody Williams



Cacique Ninawa

**2020**

**3<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**Prévenir la guerre : répondre aux nouvelles menaces**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Yann Arthus-Bertrand** (Président de la fondation GoodPlanet)  
**Jane Goodall** (Primatologue, Messagère de la Paix de l'ONU)  
**Nicolas Hulot** (Ancien ministre de la Transition écologique)  
**Louise Mushikiwabo** (Secrétaire générale de la Francophonie)

**2021**

**4<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**Paix mondiale et sécurité globale : Comment gouverner la paix ?**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Tedros Adhano Ghebreyesus** (Directeur général de l'OMS)  
**Gérard Araud** (Diplomate)  
**António Guterres** (Secrétaire général de l'ONU)  
**Cacique Ninawa** (Peuple Huni Kui)

**2022**

- Lancement d'un cycle de dialogue à huis-clos sur la Russie et l'Ukraine, avec le Collège des Bernardins

**5<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**À bas les murs !**

**Ces enfermements qui font les guerres**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Sébastien Lecornu** (Ministre des Armées)  
**Émilie Aubry** (Présentatrice du Dessous des cartes)  
**Vadym Omelchenko** (Ambassadeur d'Ukraine en France)

**2023**

**6<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**Résistances !**

**La paix des peuples**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Hadja Idrissa Bah** (Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée)  
**Garry Kasparov** (Opposant russe)  
**Jean-Pierre Lacroix** (Secrétaire général adjoint de l'ONU)  
**Nathan Law** (Opposant démocratique hong-kongais)  
**Oleksandra Matviichuk** (Prix Nobel de la paix 2022)  
**Pramila Patten** (ONU)



Sébastien Lecornu



Oleksandra Matviichuk



Dominique de Villepin



Hadja Idrissa Bah

**2024**

- Plan d'action international « Normandie pour la Paix » pour la construction d'une paix mondiale juste et durable

**7<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**Ce monde qui nous échappe**

**Comment gagner la paix face aux nouvelles violences ?**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Chirine Ardakani** (Avocate de Narges Mohammadi, Prix Nobel de la paix 2023)  
**Agnes Callamard** (Secrétaire générale d'Amnesty International)  
**Lilian Thuram** (Fondation Éducation contre le racisme, pour l'égalité)  
**Valérie Masson-Delmotte** (Ancienne co-présidente du GIEC)

**2025**

- Lancement de la Chaire Normandie pour la Paix « Mémoire et avenir de la paix » et création d'un diplôme universitaire (En partenariat avec l'Université de Caen et l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, avec le parrainage de Jane Goodall)

**2026**

- Labellisation UNESCO de la 2<sup>e</sup> Chaire Normandie pour la Paix de l'Université de Caen Normandie

**8<sup>e</sup> Forum mondial  
Normandie pour la Paix**

**(des) Espoirs de Paix**

Avec la participation exceptionnelle de :  
**Nicole Ameline** (Ancienne ministre de la Parité et de l'égalité professionnelle)  
**Ouissem Belgacem** (Écrivain)  
**Dominique de Villepin** (Ancien Premier Ministre)

P.8 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

**MESSAGE D'OUVERTURE** Hervé Morin, président de la Région Normandie :  
« L'Europe porte des valeurs que nous sommes les seuls aujourd'hui à faire respecter »..... Page 10

**1. LA JEUNESSE PEUT-ELLE ENCORE CHANGER LE MONDE ?** ..... Page 16

**2. L'EUROPE, MOLLUSQUE OU MOHICAN ?**..... Page 22

**3. COMMENT SAUVER LE DROIT INTERNATIONAL ?** ..... Page 26

DISCOURS DE DOMINIQUE DE VILLEPIN ..... Page 32

P.40  
LES DÉBATS : ALLER PLUS LOIN

**REDÉFINIR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX AVEC LES FEMMES** .....Page 42

**Y A-T-IL UN PLAN DE PAIX POUR LA PALESTINE ?** .....Page 45

**GÉNÉRATION Z, RÉVOLUTION OU DÉSILLUSION ?**..... Page 48

**FACE AU DÉSENGAGEMENT DES ÉTATS, QUEL AVENIR POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?**.....Page 51

**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT ELLE SERVIR LA PAIX ?** .....Page 54

**SOUDAN, QUELS ESPOIRS DE PAIX POUR UNE GUERRE OUBLIÉE ?**.....Page 59

**AMERICA FIRST : REVENONS NOUS À LA LOI DU PLUS FORT ?**.....Page 62

**COMBATTRE POUR LA LIBERTÉ, LE PARCOURS INSPIRANT DE OUISSEM BELGACEM** .....Page 65

**BOMBARDÉ, DIVISÉ, ISOLÉ, QUEL DESTIN POUR L'IRAN ?** .....Page 68

**MANIPULATIONS, DÉSINFORMATION, INGÉRENCES : QUELS REMPARTS POUR PROTÉGER NOS SOCIÉTÉS ?**.....Page 71

**CONFLITS ARMÉS : QUAND LES ÉTATS PRIVATISENT LA SÉCURITÉ ET LA GUERRE**.....Page 74

**COMPRENDRE LES MIGRATIONS : DES CAUSES DE L'EXIL AUX ENJEUX DE L'ACCUEIL** ..... Page 77

**HAUTE-MER : NOUVEL ESPACE DE CONQUÊTE, NOUVEAU TERRAIN D'AFFRONTMENT ?** ..... Page 80

**QUELS CHANGEMENTS À VENIR POUR LA SÉCURITÉ EN ASIE ?**.....Page 83



P.86  
SÉQUENCES JEUNESSE

**OBSERVER LA PAIX, DÉCRYPTER LA GUERRE** .....Page 88

**DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA DIPLOMATIE**..... Page 90

**PEACE LAB - IMAGINER ET CONSTRUIRE LA PAIX AU QUOTIDIEN** .....Page 92

**DIALOGUE AVEC DEUX GRANDS TÉMOINS** .....Page 94

**ESPAGNE : UN MODÈLE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE ?** .....Page 96

**LEX MACHINA, LE PROCÈS SIMULÉ D'UNE IA** .....Page 98

**DIALOGUE AUTOUR DE LA SERIE « DES ESPOIRS DE PAIX »**.....Page 100

**PROJECTIONS**  
**« LE PROJET »** ..... Page 102

**« I AM THE FUTURE »**..... Page 104

**« A SISTERS' TALE »**..... Page 106

**UN VILLAGE POUR LA PAIX** ..... Page 108





# LES CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

## MESSAGE D'OUVERTURE

Hervé Morin, président de la Région Normandie :

« *L'Europe porte des valeurs que nous sommes les seuls aujourd'hui à vouloir faire respecter* »

Page 10

## 1. LA JEUNESSE PEUT-ELLE ENCORE CHANGER LE MONDE ?

Page 16

## 2. L'EUROPE, MOLLUSQUE OU MOHICAN ?

Page 22

## 3. COMMENT SAUVER LE DROIT INTERNATIONAL ?

Page 26

Hervé Morin, Président de la Région Normandie :

## « L'Europe porte des valeurs que nous sommes les seuls aujourd'hui à vouloir faire respecter »



Mesdames, Messieurs, il m'arrive une farce, c'est que je me suis levé ce matin à 5h pour essayer de construire un discours avec mes petites notes, et j'ai tout oublié à la maison ! Je suis un mauvais élève et je le serai toujours ! Il n'y a rien à faire !

Alors, j'ai essayé un peu de remettre tout ça dans l'ordre, et tout d'abord vous dire à quel point je suis très heureux que nous nous retrouvions une nouvelle fois ici, à l'Abbaye aux Dames, dans cette région qui, grâce à la bataille de Normandie, a permis à l'Europe et au monde de retrouver la paix en 1944 et 1945. Dans cette région qui a beaucoup

investi sur ces questions à travers l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, ma chère Nicole Ameline.

Je voudrais tout d'abord faire deux ou trois remerciements qui ne sont pas des remerciements simplement comme on en fait toujours à chaque discours, mais des remerciements qui sont du fond du cœur. Tout d'abord, deux très grands universitaires des questions de politique étrangère, de géostratégie, qui nous conseillent, qui nous portent, qui nous bichonnent et qui nous permettent de construire le programme, je voudrais qu'ils se lèvent : Bertrand Badie et

Nicole Gnesotto qui sont là au premier rang ! Merci à eux !

Je voudrais bien sûr aussi remercier Frédérique Bedos et François-Xavier Priollaud qui, depuis huit ans, animent ce Forum mondial Normandie pour la Paix. C'est, vous n'imaginez pas, un travail absolument gigantesque que de bâtir ces plénières, de trouver les thématiques, de réfléchir aux angles, d'essayer de comprendre quelles sont les grandes évolutions géostratégiques du moment, et Dieu sait que c'est compliqué de les comprendre, et au bout du compte, sans eux, rien ne se ferait ici. Moi, globalement, à part le discours d'ouverture, je n'ai rien fait ! Et donc, Frédérique et François-Xavier, merci mille fois, je vous embrasse du fond du cœur.

Alors, comme François-Xavier Priollaud m'a demandé d'être court et qu'en général, je suis très long, je voudrais juste vous adresser deux messages.

Le premier message, il s'adresse aux jeunes générations qui constatent et qui peuvent constater à quel point le monde est devenu fou, qui peuvent bien entendu s'interroger sur des questions aussi essentielles que celle du réchauffement climatique, mais désormais aussi sur la question de la stabilité du monde et de sa capacité à rester en paix; mais leur dire que probablement jamais les questions de politique étrangère et de géostratégie, j'ai été professeur de droit à l'université pendant près de dix ans, je n'ai jamais, je crois, dans mes quarante ans d'existence, si je commence à l'âge adulte, connu une période où ces questions sont aussi passionnelles et inflammables. C'est-à-dire que, si vous voulez qu'un dîner se passe mal, même si c'est avec des amis, vous parlez de politique étrangère. Là, vous êtes sûr que ça se termine très très mal ! Quand vous avez, du matin au soir, des postures politiques, des fake news qui vous abreuvent matin et soir, quand vous avez globalement des femmes et des hommes qui sont sur des postures, c'est difficile d'arriver à trouver sa voie.

Et ce que je voudrais simplement vous dire, c'est que ce forum, c'est aussi, pour vous, un moyen d'essayer de vous éclairer et de comprendre quels sont les vrais sujets, ou tout du moins les sujets qui sont centraux et qui sont abordés avec des différences. Et c'est des différences dont je voudrais parler. Je voudrais évoquer l'altérité, la culture, le respect de l'autre, la question de la tolérance. On est sur des sujets inflammables. Je suis sûr que, dans la salle, il n'y en a pas un qui pense la même chose que l'autre, ou presque. Quand on évoque la question palestinienne, quand on évoque la question israélienne, quand on évoque l'Iran, quand on évoque le Soudan, quand on évoque, bien sûr, Donald Trump ou Vladimir Poutine, à chaque fois, très vite, on rentre dans des sujets de passion. Et je voudrais juste qu'on soit attentif à cela aujourd'hui.

**« Au bout du compte, ce que je vous demande, c'est que, hormis bien sûr les propos inacceptables, xénophobes, fascistes, racistes, antisémites, qu'on puisse au moins s'écouter, sinon s'entendre »**

Hervé Morin

Nous sommes un forum où ces débats auront lieu et où vous aurez des femmes et des hommes qui ne penseront pas la même chose. Eh bien, c'est facile d'être du côté des bons face aux méchants, de considérer qu'il y a le gentil et le violent, l'imposteur et celui qui est juste. Au bout du compte, ce que je vous demande, c'est que, hormis bien sur les propos inacceptables, xénophobes, fascistes, racistes, antisémites, qu'on puisse au moins s'écouter.



S'écouter, sinon s'entendre.

C'est, je crois, le premier message que nous pourrions partager aujourd'hui. C'est que, dans les plénières ou dans les débats thématiques qui vont avoir lieu durant ces deux jours, eh bien, qu'on accepte l'idée que l'autre n'a pas forcément la même idée que soi. Ça, déjà, c'est un immense progrès en termes de démocratie, de construction d'une communauté humaine et, au bout du compte, de bâtir à sa façon un bout de paix.

**« Nous savons une chose :  
l'Alliance Atlantique n'est plus  
une assurance tous risques »**

Hervé Morin

Donc, Mesdames, Messieurs, je vous demande juste, durant ces deux jours où vous aurez des propos inflammables, éloquentes qui seront portés par un certain nombre de responsables politiques ou de diplomates ou d'universitaires, que nous soyons, sur l'idée de ce forum : « je te respecte à partir du moment où tes propos sont entendables ». Je crois que ça, c'est le premier message que nous pouvons partager.

Et puis la deuxième chose, et c'est le seul sujet de fond que je voudrais évoquer avec vous, je vais essayer de le rebâtir. C'est la question centrale de : nous, Européens, que devenons-nous dans tout cela ? Il y aura une demi-journée consacrée à cela avec un titre qui est absolument exceptionnel, mais pour moi, c'est une question qu'on oublie souvent dans les débats qui abreuvant les médias matin, midi et soir. Et nous, les Européens, que devenons-nous dans tout cela ? Et je voudrais simplement vous donner mon sentiment.

Le premier, c'est que, désormais, il y a un certain nombre de choses dont on est absolument sûr. La première chose dont nous sommes absolument sûrs, c'est que ce que nous ressentions et nous savions, mais que nous n'osions pas complètement exprimer, c'est que la construction des Nations unies telle qu'elle a été pensée à San Francisco, c'est derrière nous, et qu'un jour ou l'autre, un monde nouveau va s'écrire. Et que, peut-être, si on est optimiste comme je le suis par nature, cette période de crise, cette période où l'hubris hyper puissant n'a jamais autant conduit le monde, peut-être que de là, après Poutine et Trump, peut-être qu'ensuite, quand le monde aura eu si peur, nous serons capables de réécrire en quelque sorte une organisation mondiale, un multilatéralisme qui peut s'entendre et dans lequel, bien entendu, on n'est pas sur le modèle de 1945 avec un Conseil de sécurité à cinq membres permanents, dont on voit bien que, aujourd'hui, il ne correspond plus à l'état et aux rapports des forces dans le monde. Ça, c'est une chose dont on est sûr.

La deuxième chose donc on est absolument sûr, c'est que, dans ce monde d'aujourd'hui, nous pensions, nous, Européens... Je ne sais pas si c'est par lâcheté, ce qui est mon sentiment... Quand j'ai été ministre de la Défense, j'ai toujours eu le sentiment que les Européens avaient une espèce de lâcheté générale sur le sujet. Mais nous savons une chose, c'est que l'Alliance atlantique n'est plus une assurance tous risques. Nous savons que l'article 5, dont on pensait que, globalement, il nous permettait d'être sous le parapluie américain, nous savons désormais qu'il n'est plus aussi automatique que cela, puisqu'il a à sa tête un pays, dont on estimait que, fait de pouvoirs et de contre-pouvoirs, il était la démocratie la plus solide, eh bien, tous les pays peuvent être éventuellement atteints de césarisme, peuvent voir leur démocratie s'effondrer, et que nous, Européens, dans notre modèle, eh bien, on



se retrouve bien seuls. Et donc l'article 5 des Nations de l'Alliance atlantique ne garantit pas la sécurité des Européens. Ça, c'est une deuxième chose dont on est à peu près sûr : même si Trump disparaît, on sait désormais que ça ne suffira pas pour garantir notre sécurité sur le long terme.

Le troisième sujet, cher Bertrand Badie, souvenez-vous, il y a deux ou trois ans, peut-être quatre, vous nous avez fait un discours absolument exceptionnel pour nous expliquer que, désormais, la guerre entre les États n'était pas forcément le modèle dans lequel on était, mais que c'était souvent des crises et des guerres infranationales, infra-étatiques. Et que les crises étaient des crises reposant sur des motivations ethniques, religieuses, portant sur l'idée de pouvoir prendre la main sur telle ou telle ressource, mais que, au bout du compte, le monde était plutôt à l'abri des conflits entre les États. Il y a quatre ou cinq ans, c'était probablement juste avant l'Ukraine.

On découvre aujourd'hui que ce qui nous paraissait impensable réapparaît,

c'est-à-dire la guerre entre des États, la guerre avec des pays qui ont des revendications territoriales et des pays qui balayent la totalité de la charte des Nations unies : la non-ingérence, les droits fondamentaux, les droits de l'Homme, etc., et qui considèrent que, par leur seule puissance, leur seul pouvoir militaire, ils peuvent écraser l'autre. Ce sont quand même des choses pour lesquelles, il y a vingt ans, on se disait que le monde allait en progressant, que les échanges internationaux, l'ouverture du monde, le fait que les peuples partageaient de plus en plus de points communs, nous amenait globalement vers un idéal. C'était l'après-1989 en quelque sorte, et la fin de l'Histoire. Et bien on sait aussi que, tout ça, désormais, a complètement changé.

Et puis il y a une dernière chose qu'on sait, c'est qu'on croyait que nous avions, nous, Européens, un modèle. Je sais que la plupart, une majorité des Français sont aujourd'hui très sceptiques, pour ne pas dire opposés à la construction européenne, mais si on veut bien réfléchir... Oui, chère Nicole Gnesotto, vous

avez raison, les mots ne sont pas les bons... Pardon, Madame la professeure, c'est parce que je veux faire vite ! Au bout du compte, on a quand même bâti un modèle qui nous a garanti la paix. Mais on l'a bâti sur une idée qui était de se dire que les échanges internationaux, le commerce, l'économie de marché, les flux commerciaux nous permettraient d'imposer un modèle qu'on a appelé le soft power, qui repose sur des valeurs, qui repose sur le respect de l'État de droit, qui repose sur la protection des droits fondamentaux, et que ce modèle-là, par notre capacité d'influence technologique et économique, nous serions en capacité de le faire partager par une grande partie du monde. Ce qui nous a amenés d'ailleurs, a contrario, à nous dire que le hard power, ce n'était pas nous, et ça nous arrangeait parce qu'on avait l'Alliance Atlantique. Et au bout du compte, on constate que le soft power ne nous a protégés malheureusement de pas grand-chose.

Mais ce qui est plus embêtant, et je vous invite à avoir ça en tête, c'est que, nous, Européens, nous avons voulu bâtir un modèle autour du soft power, pour faire court, mais nous ne nous en sommes même pas donné les moyens. Je regardais le rapport Draghi ce matin. Le rapport Draghi dit : Européens, réveillez-vous sur ce que vous voulez être. Vous voulez être une puissance d'innovation, de technologies, de savoirs, mais tous vos indicateurs démontrent que vous ne faites pas les efforts qu'il faut là où vous devriez les faire !

Si vous prenez l'enseignement supérieur et la recherche, les États-Unis consacrent 2,5 % de leur PIB à ces sujets, 2,4 % en Chine, 1,7 % en Europe. La recherche et le développement, on a des écarts à peu près similaires. Si vous prenez les 20 plus grandes entreprises mondiales dans le champ de la technologie et de l'innovation, 15 sont américaines, une seule est européenne. Et donc, en clair, nous nous sommes dit que nous allions bâtir un modèle autour du savoir, de l'innovation, de la science,

portant un progrès de l'humanité, que nous ferions partager à travers des échanges, en respectant des traités et des lois et des accords, et qu'au bout du compte, notre modèle pourrait inspirer, en quelque sorte, un modèle plutôt pacifique entre les nations et les peuples. Nous ne nous en sommes même pas donnés les moyens, en réalité.

Et d'un autre côté, nous avons abandonné le hard power, le pouvoir militaire. Un seul chiffre : les États-Unis, c'est à-peu-près 1000 milliards de dollars de budget, on n'est pas ridicule, nous, les Européens, à peu près. Les Chinois, 300, les Russes, 150, à peu près, et donc, en fait, on n'est pas ridicule. Sauf que, ce qu'on n'a pas été capable de faire, c'est que nos 500 milliards, on puisse les mutualiser sur un certain nombre de fonctions et de programmes.

Et donc, Mesdames, Messieurs, on est face à quelque chose d'extrêmement simple, c'est que nous savons que, dans ce monde de rapports de forces, dans ce monde où on balaie tous les principes, nous ne pouvons pas simplement considérer que le soft power peut être le modèle dans lequel nous rentrons. Et dans lequel nous emmenons les Européens. Pour les Européens, il y a deux défis.

Le premier, c'est, bien entendu, de redevenir une puissance créatrice majeure en termes d'innovations, de recherche et de développement, et le deuxième, c'est de faire en sorte qu'on puisse être respectés. Parce que j'allais dire que Trump nous rend service... Quand j'étais au gouvernement, pendant trois ans et demi, on avait la présidence de l'Union européenne, j'ai essayé de défendre tous les jours la construction de l'Europe de la défense. J'avais face à moi des murs : des états-majors de forces européens, personne n'en voulait. La construction de programmes militaires européens, personne n'en voulait. On avait des pays qui avaient accepté la vassalité. Désormais, au moins, cela

nous a permis de nous réveiller et de nous dire que, si nous voulions compter dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, si nous voulions nous faire respecter et faire en sorte que nos peuples et nos compatriotes soient respectés, il nous fallait désormais exister en matière militaire.

**« Donc, à partir du champ de responsabilité que nous voulons avoir, développons les moyens qui sont les nôtres entre des Nations qui ont la même volonté »**

Hervé Morin

Mais là où il y aurait faute à mon sens, et je livre ça au débat de demain, c'est de considérer que ça doit se faire au sein de l'Union européenne. Non, Mesdames, Messieurs, ce n'est pas à l'Union européenne de s'occuper de cela. L'Union européenne doit assurer la coordination, l'Union européenne doit favoriser la base industrielle et technologique de défense, l'Union européenne doit favoriser la recherche fondamentale, l'Union européenne doit en quelque sorte éventuellement profiter de sa surface financière pour aider le développement de ces capacités dont nous avons besoin. Mais c'est d'abord l'affaire des nations, parce que je ne peux pas croire un seul instant que c'est à 27 que nous pourrions avoir cette détermination. Je ne peux pas croire un seul instant que nous soyons obligés de discuter avec M. Orban ou avec le chancelier allemand du moment, de notre politique étrangère, de nos zones d'influence, de notre capacité à peser sur le monde. Cette discussion, elle doit se faire entre des nations. Des nations indépendantes et souveraines qui décident ensemble d'avoir la même volonté. C'est donc un corps de nations, et non pas un en-

semble européen où la défense devient un sujet parmi d'autres qui fait l'objet d'arbitrages et de négociations. Mais au contraire des nations, dans lesquelles il y a une nation qui n'est pas au sein de l'Union européenne, qui est le Royaume-Uni, qui y participe, et dans lequel ces pays décident de s'engager sur une réflexion très simple : quelles capacités militaires et de défense nous voulons pour nous faire respecter ? Quelle est notre zone d'influence et notre zone de responsabilité ? Et à partir de là, quels sont les moyens militaires que nous devons avoir ?

Prenez juste un seul élément quand vous évoquez la guerre entre l'Iran et les Israéliens et les États-Unis : les États-Unis ont 250 satellites militaires, quand, nous, nous en avons quelques dizaines à l'échelle européenne, et ce sont des sujets qui sont absolument stratégiques.

Donc, à partir du champ de responsabilité que nous voulons avoir, développons les moyens qui sont les nôtres entre des Nations qui ont la même volonté.

Et je termine par un mot : le seul sujet, Mesdames, Messieurs, le seul sujet qui compte avant tout, ce n'est pas une question d'argent, ce n'est pas une question de moyens, c'est : est-ce qu'on en a la volonté ? Est-ce qu'on a la volonté, un jour, que l'Europe, avec ce qu'elle représente en termes de valeurs, se dise : nous allons participer aux affaires du monde, aux grandes discussions et nous allons faire en sorte que, entre la Guerre froide ou la nouvelle Guerre froide entre la Chine et les États-Unis et le reste de l'empire russe, nous soyons à la table des discussions, des négociations, avec nos valeurs. Car l'Europe porte des valeurs que nous sommes les seuls aujourd'hui dans le monde à vouloir faire respecter pour le bienfait de l'humanité. Donc, Mesdames, Messieurs, vive une Europe volontaire, déterminée et qui fait en sorte que ce en quoi nous croyons nous amène à être aujourd'hui et demain sur la place du monde.

Merci mille fois.



# LA JEUNESSE PEUT-ELLE ENCORE CHANGER LE MONDE ?

Conférence n°1 | Jeudi 9 avril, 10h-12h, salle plénière



« Parler de la jeunesse dans le monde, c'est réconcilier le monde avec l'humain. » Le politologue Bertrand Badie plante le décor : la jeunesse est un acteur géopolitique à part entière. Dans un monde fracturé par les guerres, les crises climatiques, l'effondrement démocratique et les inégalités sociales, la GenZ incarne selon lui une rupture historique. « Nous sommes le siècle où l'humain est en train de gagner sur la force », affirme-t-il, évoquant l'échec des logiques militaires traditionnelles face à « la résilience sociale et la résistance humaine ».

Pour le chercheur, la génération Z porte un regard inédit sur les relations internationales, débarrassé des vieux réflexes géopolitiques fondés sur « l'équilibre des puissances » ou « la compétition infinie ». Soit tout l'inverse des générations qui gouvernent encore aujourd'hui, et qui restent prisonnières des imaginaires de la Guerre froide, entre rapports de force,

**« Dans un monde fracturé par les guerres, les crises climatiques, l'effondrement démocratique et les inégalités sociales, la GenZ incarne une rupture historique »**

Bertrand Badie

équilibre des puissances et alliances militaires. À l'inverse, la génération Z serait la première génération véritablement mondialisée, façonnée par la circulation permanente de l'information, l'effacement des frontières numériques et une conscience aiguë des interdépendances humaines. « La jeunesse actuelle est probablement la plus cosmopolitique du monde, parce qu'habituee à regarder l'autre comme étant son semblable », assure-t-il. Une transformation cultu-

relle majeure qui réhabilite, selon lui, une vision de la société fidèle à la philosophie d'Aristote : vivre ensemble plutôt que rivaliser.

Néanmoins, cette jeunesse globale ne parle pas d'une seule voix. Les témoignages venus de Madagascar, d'Haïti, de Palestine, de Colombie ou encore d'Irlande dessinent au contraire une mosaïque de réalités, traversées par une même aspiration : reprendre prise sur des systèmes politiques jugés défailants, corrompus ou déconnectés des peuples.

## À Madagascar, « une révolution populaire de la jeunesse »

Pour Audrey Randriamandrato, militante malgache issue de la diaspora, les événements qui ont conduit à la chute du pouvoir à Madagascar ne relevaient



Bertrand Badie

### ANIMATEURS

**Frédérique Bedos**, Présidente fondatrice de l'ONG d'information Le Projet Imagine

**François-Xavier Priollaud**, Vice-Président de la Région Normandie

### INTERVENANTS

**Delphine Allès**, Vice-présidente de l'INALCO, professeure des Universités en sciences politiques

**Bertrand Badie**, Professeur émérite des Universités à Sciences Po Paris

**Briona Collins**, Responsable du plaidoyer Jeunesse, Paix et Sécurité au sein du réseau Youth Peacebuilders des Nations unies (UNOY)

**Elizeu de Oliveira Chaves Junior**, Chef de cabinet du Bureau de la Jeunesse des Nations unies

**Noor Hijazi**, Avocate, membre du Groupe de Référence du Bureau de la Jeunesse des Nations unies

**Leonardo Párraga**, Activiste, fondateur de la Fondation BogoART et de la Coalition Colombienne pour la Jeunesse, Paix et Sécurité

**Adelin Pierre**, Co-fondateur du Parlement Haïtien de la Jeunesse pour l'eau et l'assainissement

**Audrey Randriamandrato**, Fondatrice et présidente de l'ONG Malagasy Women Empowerment

**François Taddei**, Président du Learning Planet Institute

pas d'un « coup d'État militaire », mais d'« une révolution populaire de la jeunesse ». Mobilisée depuis la France, elle raconte l'organisation d'un réseau entre la diaspora et les acteurs de terrain afin de documenter les violences, contourner les coupures d'Internet et construire un récit médiatique cohérent. Après qu'une de ses vidéos diffusée sur Instagram soit devenue virale, elle organise des collectes de fonds afin d'envoyer du matériel médical à Madagascar. « Ces semaines furent les plus intenses de ma vie », confie-t-elle. Mais l'euphorie de la victoire laisse rapidement place à la désillusion. Les nouvelles autorités réinstallent des figures du précédent régime et marginalisent les jeunes dans les décisions politiques. « Il faut maintenir la pression car la politique n'est pas réservée à des hommes en costard-cravate, elle est à nous », lance-t-elle.





**« Cette jeunesse est aussi la première victime du désordre mondial : enfants morts à Gaza, enfants soldats en Afrique, générations sacrifiées par les crises climatiques ou économiques »**

Bertrand Badie

Bertrand Badie voit, dans cette volonté de réappropriation politique, l'expression d'une génération portée par l'empathie et l'indignation morale. « Les jeunes portent un regard plus désintéressé sur le monde parce qu'ils ne sont pas encore enfermés dans les logiques professionnelles, économiques ou institutionnelles », analyse-t-il. Mais cette jeunesse est aussi la première victime du désordre mondial : enfants morts à Gaza, enfants soldats en Afrique, générations sacrifiées par les crises climatiques ou économiques. « Il existe une tension très forte entre une jeunesse victime et une jeunesse consciente », constate-t-il.

## Perte de confiance dans les élites

En Haïti, cette conscience prend la forme d'un engagement concret autour de l'eau et de l'environnement. Adelin Pierre, cofondateur du Parlement Haïtien de la Jeunesse pour l'Eau et l'Assainissement, décrit un pays frappé simultanément par les catastrophes naturelles, la corruption politique et l'effondrement des infrastructures publiques. Face à l'inaction de l'État, les jeunes se mobilisent eux-mêmes pour construire des canaux d'irrigation destinés aux populations les plus vulnérables. « La jeunesse a pris le relais sans l'aide du gouvernement », rappelle-t-il. Son discours traduit aussi une profonde méfiance envers les élites traditionnelles qui « gardent le pays en otage ». S'il défend le dialogue intergénérationnel, il met en garde contre « la corruption » et « les mauvaises pratiques » qui risquent de contaminer les mouvements citoyens.

Cette remise en cause des hiérarchies traditionnelles se retrouve également chez Bríona Collins, du réseau Youth Peacebuilders. Pour l'Irlandaise, les institutions internationales restent largement structurées par des logiques coloniales et verticales. Son



organisation défend au contraire une approche décentralisée et inclusive de la paix. « Les jeunes, ce n'est pas un monolithe », rappelle-t-elle, insistant sur la diversité des expériences sociales, culturelles et politiques. À la question de savoir si « La jeunesse occidentale serait-elle apathique ? », Bríona Collins répond que cette apparence cache en réalité une profonde crise de confiance démocratique. « Nous avons vu que derrière les discours des institutions internationales, il y avait surtout de la façade », affirme-t-elle. Les réseaux sociaux et les algorithmes alimenteraient en outre la polarisation et le désespoir : « On nous nourrit de messages conçus pour nous diviser et nous distraire ». Néanmoins, elle observe une lucidité commune et croissante face à l'effondrement de la confiance démocratique.

Noor Hijazi, avocate palestinienne vivant en Cisjordanie, ressent elle aussi cette perte de confiance. Souhaitant comprendre « pourquoi le système crée ces inégalités », elle a choisi d'y participer afin de tenter de le transformer de l'intérieur. Son regard sur l'ONU se révèle ambivalent. « On nous apprend une terminologie sur l'inclusion, les droits humains, la dignité, la protection, mais on voit, dans le même temps, l'échec de

**« On nous apprend une terminologie sur l'inclusion, les droits humains, la dignité, la protection, mais on voit, dans le même temps, l'échec de ces principes à protéger les peuples »**

Noor Hijazi

ces principes à protéger les peuples », constate-t-elle. Elle refuse de se détourner de ces espaces internationaux car « si nous ne sommes pas présents dans ces espaces, alors, les décisions continueront d'être prises mais sans nous ». Les conditions de vie des Palestiniens depuis le 7 octobre 2023 l'attristent profondément : les enfants grandissent « avec le bruit des bombes », les étudiants voient leurs études interrompues par la violence, les familles sont marquées par l'exil et les déplacements. « Il est difficile de parler de justice de manière confortable », reconnaît-elle, même si elle croit qu'il reste « toujours l'espace pour l'espoir. »





**« Le climat, l'alimentation, la santé, les migrations ou les violences sociales deviennent désormais des questions géopolitiques centrales »**

Bertrand Badie

En Colombie, Leonardo Parraga défend l'art comme outil de réconciliation. Fondateur de la BogoART Foundation, il utilise les pratiques artistiques pour aider des communautés menacées par des projets urbains à se réapproprier leur territoire, afin de recréer du lien dans une société profondément fracturée par des décennies de guerre civile. À travers des fresques murales ou des campagnes de lettres adressées aux anciens combattants des FARC (Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes). L'un d'eux lui a alors confié : « C'est la première lettre que je reçois de ma vie, la première fois que quelqu'un me voit autrement que comme un ancien combattant. » Pour Leonardo Parraga, le principe de paix

suppose précisément cette capacité à reconnaître l'autre dans sa complexité. Ainsi, bien qu'ils aient commis des erreurs, ces anciens combattants ont gagné la possibilité de trouver un nouveau départ ».

**« Une génération mondiale »**

Au fil des échanges, une idée revient avec insistance : la disparition progressive de la frontière entre le social et le politique. Bertrand Badie y voit une transformation majeure des relations internationales. Le climat, l'alimentation, la santé, les migrations ou les violences sociales deviennent désormais des questions géopolitiques centrales.

Tous ces enjeux sont indissociables de la question de la jeunesse, et pas seulement au niveau de la rhétorique. « Les pays ont compris qu'il était absolument nécessaire de réaliser des investissements concrets dans la jeunesse pour faire avancer les politiques de développement de paix et de sécurité », remarque Elizeu de Oliveira Chaves

Junior, Chef de cabinet du Bureau de la Jeunesse des Nations unies. Encore faut-il traduire ce constat dans la pratique. « C'est notre travail, au quotidien, de promouvoir la voix des jeunes dans tout le système et de nous assurer que chaque État-membre et entité de l'ONU les invitent autour de la table. Malheureusement, si on voit des avancées, il y a encore beaucoup de travail à faire », regrette-t-il.

**À travers leurs histoires, ces jeunes militants ont surtout donné à voir une autre manière de concevoir le pouvoir : moins verticale, moins nationale, plus collaborative et profondément ancrée dans les réalités humaines**

Pour la politologue Delphine Allès, la jeunesse actuelle partage une expérience historique inédite : celle d'habiter un monde dont elle n'a pas choisi les règles, mais qu'elle considère légitime de transformer. « C'est une génération entière qui est devenue mondiale », de par le caractère ordinaire de son rapport au transnational : s'informer, s'organiser et militer à l'échelle globale fait désormais partie du quotidien. Mais cette expérience partagée n'est pas pour autant synonyme d'une condition commune. « Les jeunes existent dans des contextes différents dans lesquelles elles ont grandi, ont été structurées et formées. Et der-



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

rière un même symbole comme le Jolly Roger, on peut avoir des représentations diversifiées », remarque-t-elle. Cela n'empêche pas cette nouvelle génération mondiale de s'engager, pour la première fois, dans un contexte où la question n'est plus



de savoir comment construire l'universel, mais de défendre la légitimité de l'universel lui-même.

Poussant plus loin la réflexion, le chercheur François Taddei, fondateur du Learning Planet Institute, appelle à sortir d'un modèle éducatif hérité du XIX<sup>e</sup> siècle fondé sur la compétition et la mémorisation. Selon lui, les systèmes scolaires actuels « forment des robots de deuxième classe » alors que les sociétés ont besoin « d'humains de première classe », capables de coopération, de créativité et d'empathie. Plaidant pour une réinvention profonde de la gouvernance mondiale, il remarque les institutions internationales issues de 1945 ne sont plus adaptées aux réalités contemporaines et risquent d'alimenter de nouveaux conflits si elles ne se transforment pas.

À travers leurs histoires, ces jeunes militants ont surtout donné à voir une autre manière de concevoir le pouvoir : moins verticale, moins nationale, plus collaborative et profondément ancrée dans les réalités humaines. Une génération qui ne croit plus aux grands récits triomphants mais qui refuse malgré tout le fatalisme. Qui refuse de reproduire les erreurs du passé, mais souhaite participer pleinement aux décisions qui façonnent son avenir. Comme l'a résumé Noor Hijazi : « L'espoir est lourd, mais il reste nécessaire. »

# L'EUROPE, MOLLUSQUE OU MOHICAN ?

Conférence n°2 | Jeudi 9 avril 2026, 14h-15h30, salle plénière



Lâchée par l'Amérique de Donald Trump, menacée par la Russie de Vladimir Poutine, observatrice impuissante de la guerre au Moyen-Orient, l'Europe est à un moment de vérité. Le vieux continent acceptera-t-il le sort de mollusque, balloté par les décisions prises à Washington ou à Pékin ? Ou choisira-t-il d'être le dernier des Mohicans face à la montée des autoritarismes ?

Nicole Gnesotto, autrice de l'intitulé de la conférence dans son livre *Fractures dans l'Occident*, considère que tout ce qui se passe dans le monde va à l'encontre des valeurs et des principes de

la construction européenne. Pourquoi lui est-il si difficile de répondre à ce chaos mondial ? « L'Europe a été créée, dans les années 50, autour de trois principes : oubliez la guerre et pensez la paix, faites du commerce et faites confiance aux États-Unis. Ces axes lui ont permis de devenir l'une des grandes puissances économiques et commerciales de la planète au début des années 2000. Or, le monde la contraint aujourd'hui à changer complètement son modèle : il faut qu'elle apprenne à faire la guerre, qu'elle apprenne à se méfier du commerce, et surtout qu'elle se méfie de l'Amérique qui trahit l'alliance, soutient

## ANIMATION

**François-Xavier Priollaud**, Vice-Président de la Région Normandie

## INTERVENANTS

**Jean-Louis Bourlanges**, Ancien député français et européen, ancien président de la commission

des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

**Nicole Gnesotto**, Vice-présidente de l'Institut Jacques Delors

**Gilles Gressani**, Directeur de la revue *Le Grand Continent*

**Sara Olsvig**, Présidente du Cercle Interpolaire Inuit

**Jérôme Pellistrandi**, Général, rédacteur en chef de la revue *Défense nationale*

les mouvements fascistes en Europe et s'assoit sur le droit international », remarque la vice-présidente de l'Institut Jacques Delors, qui explique le choix des mots « Mollusque ou Mohican ».

« Mollusque, cela veut dire accepter que le monde change contre nous et en dépit de nous. Une stratégie qu'il faut dénoncer et refuser. Mohican signifie la résistance, en s'adaptant un minimum, mais en ne faisant aucun compromis sur deux points : le droit international et la démocratie. Car si l'Europe ne les défend pas partout, personne d'autre ne le fera à sa place. », rappelle-t-elle.

## « Nous sommes confrontés à une menace existentielle. »

Le Général Jérôme Pellistrandi reconnaît que l'Europe a vécu deux bouleversements sur le plan militaire : la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, et le basculement géopolitique du 28 février, avec des conséquences appelées à modifier tous les équilibres géopolitiques que nous connaissons. « Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une menace existentielle avec une administration Trump qui dérape complètement. La dimension européenne est absolument indispensable, en particulier dans le domaine de la défense. On ne peut pas seulement réclamer l'application du droit international. Il faut pouvoir montrer notre détermination et agir pour pouvoir rétablir un semblant de situation régulière. »

« Quelle peut être l'acceptabilité d'un projet européen fondé sur la préparation à la guerre ? », s'interroge François-Xavier Priollaud. « Plus de 50 % de l'humanité aujourd'hui vit dans un pays engagé dans une guerre, avec une prolifération de multiples formes de conflit », répond l'essayiste Gilles Gressani, qui considère avec méfiance les discours de certains leaders européens appelant à abandonner l'idée que la paix signifie la prospérité. L'Union européenne, il le

rappelle, est le seul continent où les frontières s'élargissent sans la guerre. « Il ne s'agit pas d'être naïf, mais de changer le cap tout en le maintenant. Derrière l'Europe, il y a une large demande populaire qui semble en fait désigner quelque part presque une dynamique prérévolutionnaire. Nous devons non pas être le dernier, mais le premier des Mohicans », lance l'essayiste.

## « L'Europe unie n'a jamais été aussi nécessaire. D'abord en raison de notre déclin en termes démographique, technologique, économique et militaire »

Jean-Louis Bourlanges

## « Tenir notre place dans le monde »

« Mollusque ou Mohican ? Je dirais ni l'un ni l'autre, poursuit Jean-Louis Bourlanges. L'Europe unie n'a jamais été aussi nécessaire. D'abord en raison de notre déclin en termes démographique, technologique, économique et militaire. Ensuite, car nous sommes les seuls à défendre l'État de droit, les libertés fondamentales d'expression, de réunion et la liberté de conscience, qui n'ont cours que dans 10 % des pays dans le monde. Il nous faut accepter de nouvelles missions et savoir tenir notre place dans le monde en acceptant le défi de la réciprocité, ne pas se contenter de l'exemplarité. » L'ancien député européen met également en exergue les divisions du continent, notamment quant à l'attitude à adopter face à la Russie de Poutine. D'un côté, des pays membres de l'UE tels que la Hongrie, la Slovaquie et certains pays des Balkans plutôt pro-russes, et de l'autre des pays extérieurs à l'UE, parmi lesquels l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni, solidaires du destin de l'Union du point de vue de la défense. Enfin, l'Europe rencontre un problème





Gilles Gressani

institutionnel, en raison des décisions prises à la majorité qualifiée, qui ne lui permettent pas de porter ses combats d'une voix unanime.

La question de la solidarité dans un contexte de montée des convoitises internationales se pose également pour le peuple inuit, et notamment depuis les propos récents de Donald Trump appelant à annexer le Groenland. Sara Olsvig, présidente du Cercle Interpolaire Inuit (organisation créée en 1977), rappelle que son peuple, réparti à travers différents États-Nations en tant que peuple autochtone de l'Arctique, travaille depuis les cinq dernières décennies à rétablir des contacts à travers les frontières. Ses objectifs : parvenir à l'autodétermination et maintenir la paix et la cohésion. « Nous voulons un dialogue unifié à travers les canaux diplomatiques, basé sur le droit international et le respect des droits humains. Nous continuons à lutter, aux côtés des États européens, pour mettre pleinement en action nos droits conformément à la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones de 2007. Le Groenland est devenu le symbole de cette rupture. », remarque-t-elle.

### Vers une défense européenne ?

En effet, le « moment Groenland » a mis en avant une rupture entre l'Union eu-

ropéenne et les États-Unis, 73 % des Européens estimant désormais que l'Union ne doit plus compter que sur elle-même pour défendre son indépendance. « Donald Trump agit de plus en plus contre nos intérêts, et on ne se défendra pas sans rapports de force », estime Gilles Gressani. Mais comment le faire en prenant en compte les divergences internes en Europe ? « Il faut faire preuve de beaucoup de souplesse, de flexibilité et d'inventivité, assure Jean-Louis Bourlanges. Notamment vis-à-vis de la Hongrie d'Orbán, qui se soustrait à des contrôles juridictionnels, financiers, et comptables. Face à cela, il faut avoir le courage de geler les contributions européennes à destination de la Hongrie. De la même manière, si la Hongrie refuse d'aider l'Ukraine, on devrait trouver une manière de la soutenir sur la base des pays volontaires, sans décision à l'unanimité des membres de l'UE. Enfin, notre organisation militaire commune se fait dans le cadre de l'OTAN, très largement dominée par les États-Unis. À nous d'inventer des formes de coopérations politiques, de programmation opérationnelle, de mobilisation industrielle et d'acquisition des matériels communes à tous les Européens qui veulent se défendre », estime-t-il.

Nicole Gnesotto le rappelle : « L'indépendance, ce n'est pas l'autarcie. Cela signifie simplement qu'il faut choisir ses dépendances dans un acte de souveraineté collective. Les Européens peuvent par exemple décider de limiter leur dépendance aux énergies fossiles en accélérant très vite le passage à des énergies durables. Ensuite, il nous faut une défense européenne autonome, mais cela passe par une dépendance temporaire mais encore longue à l'égard des Américains aussi longtemps qu'on n'aura pas construit en Europe des instruments qui pourront, à terme, remplacer les apports américains. Pour y parvenir, l'une des solutions est d'essayer de construire des consensus à moins de 27, en prenant en compte que les cinq grandes



Jérôme Pellistrandi

puissances européennes comptent pour 90 % du potentiel militaire et diplomatique de l'Union. »

« Penser que l'on pourrait substituer à l'OTAN une structure militaire rattachée à la Commission européenne est une utopie, estime quant à lui Jérôme Pellistrandi, qui considère que la problématique consiste à transformer l'OTAN avec plus ou moins d'Américains, et en prenant en compte des cultures stratégiques différentes. » Si la France possède un lien étroit entre sa structure politique et la question militaire, ce n'est pas le cas de tous les pays de l'UE, où la question militaire peut être secondaire. « Il y a néanmoins urgence à ce que les Européens accaparent plus de responsabilités dans cette défense collective », affirme le Général.

### Alliances et intégration

« Les Européens doivent prendre en compte les possibles renforcements des liens et alliances avec les peuples tels que celui du Groenland, ajoute Sara Olsvig. Nos structures d'auto-gouvernance se sont développées dans tout l'Arctique, afin de décider si on fait de l'extraction minière



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

ou non, si on continue l'exploration pétrolière, s'il faut construire un aéroport... Nous avons pu déterminer un objectif commun malgré nos différences internes. Selon moi, c'est également un des défis majeurs que l'Europe doit relever », affirme la Groenlandaise, qui rappelle par ailleurs que la menace la plus importante pour les peuples de l'Arctique est le changement climatique.

« Qu'en est-il du sujet d'une potentielle adhésion de l'Ukraine à l'Union ? », interroge alors le modérateur. Pour Jean-Louis Bourlanges, il faut inventer un nouveau mode d'adhésion à l'Union européenne qui soit pleine et immédiate quant à la participation aux conseils européens. L'adhésion aux politiques communautaires et aux institutions doit quant à elle être progressive. « Il faut, avant toute chose, lutter contre la corruption dans l'ensemble des pays du centre de l'Europe et négocier des protocoles et des calendriers, pour que chaque pays candidat puisse progresser à son rythme et respecter les obligations fondamentales de l'Union européenne. »

**« Les Européens doivent prendre en compte les possibles renforcements des liens et alliances avec les peuples tels que celui du Groenland »**

Sara Olsvig

Nicole Gnesotto rejoint le député quant à la priorité ukrainienne, mais à trois conditions : que l'Ukraine ne soit plus en guerre, qu'elle lutte contre la corruption et que cette adhésion soit actée par les peuples. « Je pense que l'Ukraine a mérité mille fois par son sang, son courage et sa résistance d'intégrer l'Europe mohicanienne que nous souhaitons. »

# COMMENT SAUVER LE DROIT INTERNATIONAL ?

Conférence n°3 | Vendredi 10 avril, 10h-12h, salle plénière



« Comment sauver le droit international ? » La question posée possède la gravité des moments de rupture. Le système multilatéral né des ruines de la Seconde Guerre mondiale peut-il encore résister à la montée des rapports de force, à l'affirmation assumée des logiques de puissance et à l'érosion progressive des institutions internationales ? En ouverture de cette matinée, Dominique de Villepin avait donné le ton. Puis, tout au long des débats, les diffé-

rents intervenants ont tenté de penser ce moment où « l'arbitraire d'un seul » menace de devenir « la seule règle », selon la formule de Nicole Gnesotto.

Pour la vice-présidente de l'Institut Jacques Delors, le droit international n'a jamais été naturel. « L'état naturel du monde, c'est le désordre, la force, la violence, le droit du plus fort », rappelle-t-elle. L'ordre juridique international, au contraire, est « une invention humaine »,

## ANIMATEURS

**Frédérique Bedos**, Présidente fondatrice de l'ONG d'information Le Projet Imagine

**François-Xavier Priollaud**, Vice-Président de la Région Normandie

## INTERVENANTS

**François Alabrune**, Ambassadeur de France auprès du Royaume des Pays-Bas et candidat à un poste de juge à la Cour internationale de justice (CIJ) pour le mandat 2027-2036

**Nicole Ameline**, Ancienne ministre de la Parité et de l'égalité professionnelle, membre du comité ONU / CEDAW, présidente de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Céline Bardet**, Fondatrice et Présidente, We are not Weapons of War, juriste et enquêtrice criminelle internationale

**Nicole Gnesotto**, Vice-présidente de l'Institut Jacques Delors

**Anousheh Karvar**, Déléguée de la France auprès de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et des G7-G20 Travail-Emploi, Présidente du Conseil d'administration de l'OIT

**Frédéric Pierucci**, Président-fondateur d'Ikarian, auteur du Piège américain

**Dominique de Villepin**, ancien Premier ministre de la France



Nicole Gnesotto

té, les alliances stratégiques ou la lutte contre les dictatures ? Nicole Gnesotto pointe les ambiguïtés européennes face aux conflits récents. « Ce n'est pas parce qu'on déteste les mollahs qu'on doit justifier la guerre sur l'Iran », insiste-t-elle, saluant au passage la position espagnole comme l'une des rares à avoir clairement rappelé l'illégalité du conflit.

**« Le droit international est-il un principe absolu ou peut-il être relativisé au nom d'autres priorités telles que la sécurité ? »**

Nicole Gnesotto

née après deux guerres mondiales et des dizaines de millions de morts. Depuis 1945, le principe est pourtant clair : le recours à la force est interdit, sauf en cas de légitime défense ou avec l'autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies.

**« Les démocraties violent systématiquement le droit international »**

Mais ce cadre est aujourd'hui fragilisé par ceux-là mêmes qui avaient contribué à le construire. Nicole Gnesotto voit dans les interventions militaires récentes un tournant historique. « Ce qui est vraiment nouveau, c'est quand les démocraties violent systématiquement le droit international. » Les opérations américaines en Irak hier, puis les frappes menées contre l'Iran ou le Venezuela aujourd'hui, témoigneraient d'une banalisation de l'illégalité internationale.

Le droit international est-il un principe absolu ou peut-il être relativisé au nom d'autres priorités telles que la sécu-

**Pour « une révolution humaniste et paritaire »**

Cette crise du droit international ne signifie pourtant pas l'échec définitif du multilatéralisme. Ancienne ministre, Nicole Ameline plaide au contraire pour une refondation profonde du système international. Elle évoque « une révolution humaniste » capable de recréer des équilibres dans un monde traversé par les populismes, les fractures géopolitiques et les crises climatiques. Si elle reconnaît « la fatigue » et parfois « l'impuissance » de l'ONU, elle rappelle aussi que « rien ne remplacerait aujourd'hui les Nations unies ». Pour elle, l'enjeu consiste désormais à réinventer la gouvernance mondiale en reconnectant les institutions internationales aux sociétés civiles et aux nouvelles générations.

Son plaidoyer prend une dimension particulièrement forte autour d'un sujet qu'elle porte depuis plusieurs années : la place des femmes dans les mécanismes





de décision internationaux. « Peut-on bâtir un nouvel humanisme sans les femmes ? Ou contre elles ? C'est impossible », lance-t-elle. Nicole Ameline estime que l'absence des femmes des grandes architectures internationales - défense, sécurité, négociations de paix ou gouvernance économique - constitue l'un des grands archaïsmes du système actuel.

**« Pendant des siècles, les hommes se sont disputé le pouvoir sans jamais le partager. Il faut cesser de voir les femmes uniquement comme des victimes, mais aussi comme des agents du changement »**

Nicole Ameline

Elle défend ainsi l'idée d'une « révolution paritaire », considérée non seulement comme une exigence démocratique mais aussi comme « une intelligence stratégique ». « Pendant des siècles, les hommes se sont disputé le pouvoir sans jamais le partager. Il faut cesser de voir les femmes uniquement comme des

victimes, mais aussi comme des agents du changement », interpelle-t-elle.

Dans cette logique, son projet de « GIEC des femmes » vise à objectiver le rôle des femmes dans les processus de paix et de résilience. Inspiré du modèle du GIEC climat, cet outil reposerait sur la collecte de données, l'analyse scientifique et l'évaluation des politiques publiques afin de mieux documenter les violences de guerre, nourrir la justice internationale et mesurer l'impact concret de l'inclusion des femmes dans les processus de décision. « La paix n'est pas un état de non-guerre », rappelle-t-elle en s'appuyant sur les travaux du politologue Bertrand Badie. « C'est une construction sociale, économique et politique. »

**« Pas de paix universelle durable sans justice sociale »**

La question de l'efficacité concrète du système onusien traverse également les débats. Présidente du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), Anousheh Karvar rappelle que le multilatéralisme



ne se résume pas au Conseil de sécurité. Fondée en 1919, au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'OIT repose sur un principe fondateur : « Pas de paix universelle durable sans justice sociale. » Son fonctionnement tripartite - États, employeurs et travailleurs - demeure unique dans le paysage international. À travers ses conventions contre le travail des enfants, le travail forcé ou les discriminations, l'organisation agit directement sur « le quotidien des citoyens ».

Mais là encore, le système révèle ses fragilités structurelles. « À partir du moment où on laisse les clés du camion à la Chine ou aux États-Unis, le fonctionnement de l'organisation ralentit lorsqu'un contributeur majeur se retire », reconnaît



Anousheh Karvar. Pour autant, elle rappelle qu'en dehors du Conseil de sécurité, le multilatéralisme conserve une vertu fondamentale : chaque État y dispose d'une voix.

**« Les États-Unis ont créé tout un corpus législatif et juridique pour des fins de guerre économique »**

Frédéric Pierucci

**Résister à « l'hégémonie juridique américaine »**

Les débats ont également mis en lumière une autre dimension du droit international : son instrumentalisation comme outil de puissance économique. Ancien dirigeant d'Alstom, Frédéric Pierucci raconte son arrestation aux États-Unis en 2013 dans le cadre d'une enquête anti-corruption visant le groupe français. Pour lui, cette affaire illustre l'usage stratégique du droit américain à des fins de guerre économique. « Les États-Unis ont créé tout un corpus législatif et juridique pour des fins de guerre économique », affirme-t-il. Grâce à l'extraterritorialité du droit américain, des entreprises étrangères peuvent être poursuivies dès lors qu'elles utilisent le dollar ou des outils numériques américains. « Les entreprises françaises ont payé sur les dix dernières années 15 milliards de dollars d'amendes au Trésor américain », rappelle-t-il.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

Cette bataille juridique mondiale pousse désormais les États à adopter des « lois miroirs » ou





Anousheh Karvar

des mécanismes de contre-sanctions, créant selon lui un « maelström de lois contradictoires ». Frédéric Pierucci regrette surtout l'absence de réponse européenne coordonnée. « Il n'y a pas d'Europe sur ce sujet », tranche-t-il, appelant à construire de nouvelles alliances avec des puissances comme l'Inde ou le Brésil pour résister à « l'hégémonie juridique américaine ».

**« Nous sommes dans une période de régression, mais nous avons besoin d'être plus engagés que jamais »**

François Alabrune

Dans ce contexte de tensions croissantes, la justice internationale apparaît paradoxalement de plus en plus sollicitée. Ambassadeur de France à La Haye et candidat à la Cour internationale de justice, François Alabrune observe que la CIJ « n'a jamais eu autant d'affaires à traiter ». Il y voit le signe d'une demande persistante de droit, y compris portée par les jeunes générations.

Il cite notamment l'avis rendu récem-

ment par la Cour sur le changement climatique, saisie à l'initiative d'États du Pacifique poussés par leurs jeunes confrontés à une menace existentielle. Cet avis ouvre la voie à une interprétation ambitieuse des obligations des États en matière climatique et à une possible mise en cause de leur responsabilité internationale.

## Une période de régression

Pour François Alabrune, la justice internationale reste le fruit d'un long processus historique commencé bien avant 1945, depuis les conférences de La Haye à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la création des tribunaux pénaux internationaux et de la Cour pénale internationale. Même si cette histoire connaît des reculs, il refuse toute lecture fataliste. « L'histoire est faite d'avancées et de régressions », rappelle-t-il. « Nous sommes dans une période de régression, mais nous avons besoin d'être plus engagés que jamais. »

La Cour pénale internationale cristallise aujourd'hui les tensions géopolitiques. En visant Vladimir Poutine ou Benjamin Netanyahu, elle a changé d'échelle et suscité des représailles inédites contre ses juges, notamment de la part des États-Unis et de la Russie. « Les réactions dont la Cour fait l'objet aujourd'hui



François Alabrune



Nicole Gnesotto et Céline Bardet

sont liées à l'extension de son rayon d'action », analyse François Alabrune.

Juriste et enquêtrice internationale, Céline Bardet ramène quant à elle sans cesse le débat à sa dimension humaine. Fondatrice de l'ONG We are not Weapons of War, engagée contre les violences sexuelles dans les conflits, elle rappelle que derrière les concepts juridiques se trouvent des victimes bien réelles. « Le droit n'est pas parti en vacances », lance-t-elle. « Le Code pénal est là, le Statut de Rome est là. La question, c'est : qu'est-ce qu'on en fait ? »

## Reconnecter le droit international aux réalités

Pour elle, le risque majeur réside dans la perte de confiance provoquée par les « doubles standards » des démocraties occidentales. « Ceux qui ont emmené la création du droit international sont les mêmes aujourd'hui qui disent : "Oui, mais pas trop pour moi." » Mais Céline Bardet refuse aussi le désenchantement. Malgré ses lourdeurs, ses contradictions et ses insuffisances, l'ONU demeure selon elle « un endroit quand même génial », notamment parce qu'elle repose sur un principe d'égalité fondamental : « Un pays = une voix. »

Elle appelle surtout à reconnecter le droit international avec les sociétés civiles et les réalités du terrain. « Il faut qu'on arrive à expliquer pourquoi le droit est important pour chacun », insiste-t-elle, évoquant aussi bien les survivantes de Boko Haram que les étudiants présents dans la salle.

**« Le droit international ne peut survivre sans institutions fortes, sans vigilance démocratique et sans volonté politique »**

Nicole Gnesotto

Au terme de cette matinée dense, Nicole Gnesotto esquisse une conclusion autant politique qu'institutionnelle. Le droit international, dit-elle, ne peut survivre sans institutions fortes, sans vigilance démocratique et sans volonté politique. Elle appelle également l'Europe à sortir de son effacement stratégique, soulignant le paradoxe d'une Europe omniprésente financièrement mais encore marginale politiquement dans les grandes enceintes internationales. Avant de résumer l'esprit de cette conférence en une formule : « Europe, droit, même combat. »



Frédéric Pierucci



## Dominique de Villepin

« Comment sauver le droit international ? »



« Comment sauver le droit international ? » Je mesure l'urgence de cette question. Elle fait partie de celles qui empêchent de dormir, tant les images de guerre, les menaces, les victimes civiles et les destructions nous rappellent chaque jour à quel point l'ordre du monde est fragile et vacille. Mais pour répondre utilement, il faut d'abord préciser le danger. Le droit international ne meurt pas d'abord sous les bombes. Il meurt lorsque les individus et les nations cessent de croire qu'il vaut également pour tous. Le péril principal n'est donc pas aujourd'hui son effondrement matériel ; c'est l'effondrement de la confiance dans sa raison d'être et son universalité.

Pour répondre à la question « comment le sauver ? », il faut donc passer par quatre étapes : le droit international est-il réellement en danger ? Faut-il le sauver ? Peut-on encore le sauver ? Et, enfin, comment sauver ce qui peut l'être ? Car, je veux partir de là, le droit international n'est pas une fin en soi. Sa justification est ailleurs : dans la paix. Ni le droit, ni la souveraineté, ni les Nations Unies ne sont des idoles. Ils ne valent que s'ils permettent une paix plus

juste, donc plus durable. Ils ne valent que comme des objectifs indispensables pour atteindre ces buts. Malheureusement, la violation du droit international n'est pas plus nouvelle que la violation du droit interne par les criminels. Mais les uns comme les autres cachent le plus souvent leurs forfaits.

La nouveauté radicale de notre temps, c'est la revendication du chef de la première puissance mondiale d'être au-dessus de toute forme de droit international. Il ne prétend pas même, comme le fait l'absolutisme, être la source d'un droit dont lui seul est exempté. Donald Trump joue, pour utiliser les termes d'Antonin Artaud, sur Héliogabale, l'empereur fou du III<sup>e</sup> siècle, la partition de l'« anarchiste couronné ». Lorsqu'un chef d'État peut menacer publiquement de faire mourir « une civilisation entière » et annoncer comme un programme la destruction des ponts et des centrales d'un pays, c'est-à-dire, soyons explicites, annoncer des crimes de guerre susceptibles de poursuites internes sous la common law américaine, tout comme en droit international, ce n'est pas seulement

le droit qui vacille ; c'est le langage même de la limite.

Le droit international ne repose pas sur des textes seuls. Il repose sur une culture politique de la retenue, sur une grammaire commune de ce qui ne se fait pas, même dans la guerre. Quand cette grammaire s'effondre, le droit cesse, peu à peu, d'être une règle partagée et à laquelle chacun est assujéti, pour devenir une arme parmi d'autres dans la lutte des puissances. Les derniers mois ont été riches en violations du droit international, et trop pauvres en réactions à la hauteur. La défaillance de la France et de l'Europe en la matière a rendu le monde encore moins sûr. Je veux le dire clairement : Donald Trump n'est que le symptôme d'une dérive qui le dépasse largement et qui a commencé bien avant lui.

**« On assiste à une contagion des discours qui ignorent le droit, dans une course à l'abîme du moins-disant. Chacun cherche à régler ses comptes pendant qu'il en a encore la force »**

Dominique de Villepin

On mesure aujourd'hui le poids des précédents de l'Irak, et à certains égards du Kosovo, qui ont contribué à banaliser les opérations militaires hors de toute légalité internationale. On voit le confort avec lequel les logiques impériales invoquent sans cesse des raisons de sécurité ou d'histoire pour contourner le droit et l'interdit de la guerre : la Crimée et le Donbass, le Groenland, Gaza, la Cisjordanie, le Sud-Liban, le sud de la Syrie. On assiste à une contagion des discours qui ignorent le droit, dans une course à l'abîme du moins-disant. Chacun cherche à régler ses comptes pendant qu'il en a encore la force. Chacun se demande s'il ne lui faudra pas demain l'arme atomique pour garantir l'invulnérabilité de son territoire. Où mieux qu'à Caen, ville martyre, ville de la Libération, peut-on se souvenir dans quelles ruines est née l'idée d'un droit international organisant un

ordre multilatéral fondé sur le respect des souverainetés nationales ? Elle est née de l'effondrement de la civilisation dans la guerre, de l'horreur, de la faim et de la mort à une échelle presque inimaginable. Elle est née aussi de l'effondrement de la politique dans le totalitarisme, qui niait jusqu'au principe même du droit. L'État de droit à l'intérieur et l'ordre fondé sur le droit à l'extérieur se tiennent ensemble : l'un ne dure pas sans l'autre.

Première question : le droit international est-il réellement en danger ? La réponse est oui. La menace pèse d'abord sur la confiance.

Soyons lucides : le danger principal ne tient pas aujourd'hui à l'effondrement matériel du droit international, mais à la méconnaissance de sa raison d'être et à l'effondrement de la confiance dans son universalité. Jamais dans notre histoire les relations internationales n'ont été enserrées dans un réseau aussi dense de règles. Le droit international et les droits nationaux sont aujourd'hui plus imbriqués que jamais. Les juridictions internationales demeurent, pour beaucoup de sociétés, un recours contre l'arbitraire. Nous assistons certes à des attaques inacceptables contre les Cours et leurs membres. Des juges et des procureurs de la Cour pénale internationale ont été personnellement visés, jusqu'à être frappés dans leurs conditions concrètes de travail et de vie. Mais ce n'est pas ainsi, à lui seul, que meurt le droit.

Le droit est une institution fiduciaire, il n'existe que tant qu'il est cru, reconnu, attendu, redouté. Il meurt quand on ne le prend plus au sérieux, quand on ne le pense plus comme une règle commune, mais comme un outil variable selon les circonstances. Plusieurs attitudes, de plus en plus répandues, sapent aujourd'hui cette confiance : les partisans de la force brute, pour qui seul compte le rapport de force et qui ont besoin d'un effondrement de l'ordre de droit pour donner à voir la loi du plus fort ; les exceptionnalistes, pour qui le droit



cesse de valoir dès qu'un prétendu enjeu existentiel est invoqué ; les sceptiques, qui réduisent le droit à une prière impuissante et sont prêts à le ranger parmi les vieilleries encombrantes ; les opportunistes, qui veulent un droit contraignant pour les autres et facultatif pour eux-mêmes.

Ces postures ont un point commun : elles traitent le droit comme un instrument contingent, non comme une architecture et un cadre normatif s'imposant à tous. Aujourd'hui, quatre piliers de notre ordre international libéral, ou fondé sur des règles, vacillent simultanément. D'abord, une fatigue du droit s'installe. On accumule les exemples de ses insuffisances, et l'on oublie le coût immense de l'absence de droit. Ensuite, le débat international s'est transformé d'un forum en une arène : l'image, l'émotion et l'instant y dominent, tandis que les procédures des juridictions paraissent lentes, froides, lointaines. Puis, les États-Unis sont passés en partie d'une position de leader legaliste à une posture de puissance dominante, d'hégémon légi-

timiste où la force tend à se suffire à elle-même et où tout doit confirmer à chaque instant la suprématie américaine. Enfin, le « deux poids, deux mesures » détruit la confiance plus sûrement que n'importe quel discours.

Un droit proclamé universel mais appliqué sélectivement perd peu à peu son autorité. Si le risque a toujours existé, il s'aggrave nettement. Refusant le coût de leur rôle de gendarme du monde, les États-Unis et leurs alliés occidentaux se désinvestissent des règlements de crise et de l'appui aux décisions de droit pour des populations fragiles, mais dans le même temps ils investissent toujours davantage dans l'usage de la force au service de leurs intérêts immédiats en s'affranchissant de toute règle commune.

Deuxième question : faut-il sauver le droit international ? La réponse est oui, mais il ne faut pas l'idéaliser

Il faut reconnaître plusieurs vérités difficiles. Le fameux « ordre fondé sur des règles » de 1945 a reposé sur une part de cynisme et une part d'hypocrisie. Entre 1945 et 1991, il a reposé de fait sur un équilibre minimal entre les États-Unis et l'URSS. Le garde-fou ultime n'était pas le droit seul, mais la peur de la destruction réciproque. La réduction de la conflictualité en certains points du globe était l'intérêt bien compris des deux supergrands, comme le rappelle l'exemple de la crise de Suez de 1956. Après 1990, l'âge d'or supposé du droit international a reposé sur la conciliation fragile entre la puissance américaine et le formalisme juridique. Cette conciliation était instable. Elle ne reposait que sur la bonne volonté et l'autodiscipline du « policeman », c'est-à-dire du gendarme du monde. Le 11 Septembre l'a brisée. Le « deux poids, deux mesures » n'est pas un accident ; c'est un vice de construction d'un ordre qui voulait appuyer un droit universel sur une force particulière.

Les sociétés peuvent même tomber dans le travers du juridisme, une approche pu-

rement mécanique du fonctionnement du droit. Il peut devenir une langue morte, une mécanique vide, un piège de lenteur qui ajoute du malheur au malheur. Diplomates, journalistes, juristes, humanitaires : chacun doit accepter de regarder lucidement ses propres responsabilités.

**« La paix est une culture.  
Et toute culture peut se perdre.  
Ce sont les élites politiques  
qui ont le plus fragilisé le droit  
international ces dernières  
années, par ignorance, par  
facilité ou par opportunité »**

Dominique de Villepin

La paix est une culture. Et toute culture peut se perdre. Ce sont les élites politiques qui ont le plus fragilisé le droit international ces dernières années, par ignorance, par facilité ou par opportunité. Où sont les grands efforts politiques pour le Soudan, l'Éthiopie, la Libye, le Yémen, le Liban ? Trop souvent, chacun attend la chute de son rival ou protège ses propres intérêts. Il faut donc sauver le droit international, oui. Mais il faut le sauver sans idolâtrie. Non par restauration, comme si 1945 pouvait revenir intact, mais par refondation. Sauver le droit, aujourd'hui, ce n'est pas revenir à un âge d'or imaginaire ; c'est reconnaître ce qui, dans sa forme actuelle, demande à être revu pour construire un droit fondé sur la relation à l'autre plus que sur la toute-puissance de l'individu.

Troisième question : peut-on encore sauver le droit international ? La réponse est oui, mais pas dans les mécanismes actuels chargés de son application.

Soyons honnêtes : les perspectives immédiates sont sombres. Le cycle engagé est destructeur et il s'auto-entretient. Chaque violation du droit sans conséquence réelle

devient un précédent. Chaque impunité accordée à un acteur majeur affaiblit un peu plus la croyance dans l'universalité du droit. Chaque entorse sans coût nourrit la suivante. Ce cycle est aggravé par la polarisation des démocraties. Les opinions publiques, nourries par des flux d'information instantanés et chargés d'émotion, exigent des réponses immédiates que les procédures internationales ne peuvent fournir.

Le tribunal de l'opinion précède la Cour. Et cette inadéquation s'accroîtra encore avec l'accélération technologique. Ajoutons la recomposition de la hiérarchie mondiale : nous entrons dans une phase de compétition entre grandes puissances d'une intensité nouvelle, sans grammaire commune pour en limiter les effets. Les États-Unis et la Chine s'affrontent dans un conflit systémique sans reconnaître pleinement une instance arbitrale qui leur soit supérieure.

Mais il existe aussi une dynamique inverse. Le monde du XXI<sup>e</sup> siècle est un monde d'interdépendance sans précédent. Les flux de données, de capitaux, de marchandises, de personnes, de virus, d'émissions ne s'arrêtent pas aux frontières. Cette réalité crée un besoin croissant de cadres d'arbitrage, de normes partagées, de procédures communes. Le besoin de droit ne disparaît pas avec le retour de la force ; il s'approfondit. La trêve conclue le 7 avril entre les États-Unis et l'Iran l'a montré avec une clarté cruelle : un cessez-le-feu n'est pas seulement un arrêt des frappes. Il n'existe juridiquement et politiquement que s'il repose sur une interprétation commune, des mécanismes de vérification et un accord minimal sur son périmètre. Or les États-Unis, l'Iran, Israël et le Pakistan n'en donnent pas la même lecture : sur le programme nucléaire, sur le statut d'Ormuz, sur l'inclusion ou non du Liban. Une paix qui varie selon les théâtres et selon les belligérants n'est pas encore la paix ; c'est une suspension précaire, livrée aux malentendus, aux arrière-pensées et à la tentation permanente de la reprise des combats.



Ce besoin existe même au cœur des puissances les plus rétives au droit international. Il serait absurde de réduire les États-Unis à l'administration Trump : entreprises, universités, États fédérés, investisseurs ont besoin de règles stables, d'arbitrages fiables, de chaînes logistiques sécurisées. La Chine elle-même, pour projeter sa puissance économique, a besoin de cadres normatifs suffisamment prévisibles. La question n'est donc pas de savoir si le droit international est devenu inutile. La question est de savoir sous quelle forme nouvelle il peut redevenir crédible.

**« La trêve conclue le 7 avril entre les États-Unis et l'Iran l'a montré avec une clarté cruelle : un cessez-le-feu n'est pas seulement un arrêt des frappes. Il n'existe juridiquement et politiquement que s'il repose sur une interprétation commune, des mécanismes de vérification et un accord minimal sur son périmètre »**

Dominique de Villepin

Il ne peut pas être sauvé dans sa forme actuelle : trop verticale, trop dépendante d'une hégémonie bienveillante qui n'existe plus. Mais il peut être refondé s'il trouve dans l'interdépendance du monde sa base matérielle, et dans la pluralité des acteurs qui en ont besoin sa base politique. Et cette refondation ne pourra pas être le simple retour d'un centre occidental unique. La médiation pakistanaise, l'intervention des Nations Unies, la pression européenne pour inclure le Liban dans la trêve et garantir la liberté de navigation montrent

déjà qu'un ordre plus pluraliste cherche, laborieusement, à émerger. Sauver le droit international supposera de lui donner non plus un seul garant, mais plusieurs appuis ; non plus une seule géographie de la légitimité, mais une coalition plus large d'États, d'institutions et de puissances intermédiaires décidés à lui rendre sa crédibilité.

Enfin quatrième question : comment sauver le droit international ? La réponse est claire : en refaisant de la politique avant de faire du droit

La première ligne d'action consiste à renouveler le droit international en l'articulant mieux avec l'État de droit interne, et en visant une plus grande efficacité.

Cela suppose plusieurs distinctions : d'abord, entre un socle commun du droit international et un corpus de droit volontariste, à géométrie variable. Il faut pouvoir faire émerger, au sein des Nations Unies, une avant-garde de nations désireuses d'approfondir l'intégration juridique fondée sur le respect de l'État de droit interne et l'ordre de droit international externe : une juridiction commune sur le modèle de la Cour de Justice de l'Union Européenne, des commissions permanentes d'harmonisation des droits internes avec le droit international, des avantages en termes de circulation des personnes, des biens et des capitaux qui rendent attractive la participation à cet ensemble.

Dans le même temps, il faut maintenir un droit commun obligatoire et universel, dont les arrêts gardent valeur de guide, de repère et de mise en demeure. C'est le rôle de la Cour de Justice Internationale notamment, et dans une autre mesure du droit pénal international porté par la Cour Pénale Internationale. Ensuite, entre sanctions et coercition. Les sanctions ont pris une place immense dans notre monde. Mais leur bilan est profondément contestable. De Cuba à l'Iran, elles n'ont presque jamais renversé les régimes visés, tout en faisant payer aux peuples un prix immense. Une étude récente estime qu'elles ont été

associées à environ 564 000 décès excédentaires par an sur la période 2010-2021. Les Nations Unies devraient devenir le centre exclusif de toute politique de sanctions internationales, afin d'éviter que des biens communs comme le système financier ou la liberté des mers deviennent des instruments de coercition unilatérale.

Enfin, il faut distinguer entre le droit international classique et un droit pleinement universel, correspondant aux nouveaux enjeux planétaires en gestation : prolifération nucléaire, changement climatique, effondrement de la biodiversité, dérives possibles de l'intelligence artificielle. Ces "super-risques" justifient l'émergence de règles réellement communes, car aucun État ne peut s'en protéger seul.

Mais l'essentiel est ailleurs. L'essentiel est dans la politique. Le droit international est le corps qu'habite le souffle de la politique internationale. Sans volonté politique, il n'est plus une force ; il devient un mort-vivant, un vocabulaire sans prise sur le monde.

Je suis un réaliste du droit. Je crois que le droit international est la forme que nous pouvons donner à des relations fondées sur le rapport de force, à condition précisément de chercher à le contenir. Les vrais idéalistes, aujourd'hui, ne sont pas ceux qui croient encore au droit ; ce sont ceux qui s'abandonnent à l'illusion d'une force toute puissante régulatrice et purificatrice.

Il faut ici nommer un risque plus grave encore. Une politique internationale peut se tromper sur ses objectifs, mal évaluer un rapport de force, s'égarer même dans l'usage de la contrainte. Mais il est un seuil plus inquiétant : celui où la destruction cesse d'être un moyen tragique, borné, toujours à justifier, celui où elle cesse d'être ce dommage collatéral que l'on invoque encore avec gêne, pour devenir peu à peu un objectif en soi. Ce seuil est franchi lorsque l'on ne frappe plus seulement pour neutraliser une menace précise, mais pour briser un pays dans ses liens, dans ses in-

frastructures, dans ses médiations, dans les conditions mêmes de la vie commune. À partir de là, la guerre change de nature : elle ne cherche plus à ouvrir une solution politique ; elle organise méthodiquement le vide.

Et ce vide n'est pas seulement matériel. Il est moral, intellectuel, presque spirituel. Car une telle politique porte inévitablement une part de déshumanisation : on ne voit plus des sociétés, des histoires, des peuples, mais des cibles, des obstacles, des masses à faire plier. Elle porte aussi une part de déséquilibre : déséquilibre de l'esprit, qui confond la force avec la clairvoyance ; déséquilibre de la pensée, qui change de but à mesure que la guerre s'enlise ; déséquilibre de la vision, qui ne parvient plus à imaginer l'après autrement que comme la prolongation des ruines.

Or rien de salutaire ne peut sortir durablement d'une guerre conduite dans de telles conditions. On peut détruire beaucoup ; on ne refonde rien. On peut terroriser ; on ne pacifie pas. On peut imposer le silence ; on ne prépare pas la paix.

Sauver le droit international, c'est donc aussi refuser que la destruction tienne lieu de politique, et rappeler qu'aucun ordre juste ne naîtra jamais de la seule accoutumance au désastre.

Trois principes d'action doivent nous guider : le premier est la recherche de l'équilibre. Il ne s'agit pas d'accepter passivement le rapport de force, mais d'empêcher qu'un acteur puisse imposer seul sa loi. La grande leçon européenne est simple : l'équilibre des puissances, adouci par le droit et le commerce, demeure la meilleure garantie contre la guerre générale ; le deuxième est la recherche du progrès partagé. La coopération ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, là où l'intérêt commun est le plus évident. Chaque accord respecté, chaque arbitrage accepté, chaque juridiction reconnue, même imparfaitement, dépose une couche supplémentaire de réalité dans l'ordre international ; le troisième

est la souveraineté : la nôtre. Un continent dépendant pour sa sécurité, son énergie ou ses technologies critiques ne peut pas défendre le droit international. La souveraineté européenne n'est pas un repli ; c'est la condition de notre liberté de jugement, donc de notre crédibilité.

Je commençais par Caen. Je veux finir par Caen. Cette ville a connu, en quelques semaines de l'été 1944, plus de destructions que bien des civilisations en un siècle. Aujourd'hui, elle est un lieu d'avenir et de mémoire. Elle a été reconstruite. Pas à l'identique, cela n'est jamais possible, mais de manière à rendre la vie de nouveau possible, désirable, féconde. C'est exactement ce que nous devons faire du droit international. Ne pas prétendre restaurer un ordre ancien qui portait déjà en lui ses fragilités. Mais réformer, améliorer et construire, patiemment, obstinément, sur les décombres du monde ancien, quelque chose d'assez solide pour que la paix y soit possible, assez honnête pour qu'elle y soit durable, assez ouvert pour qu'elle y soit juste.

Mais derrière le droit international, il y a plus encore que des règles : il y a une culture. La paix est une culture. Le droit est une culture de la retenue, de la reconnaissance mutuelle, de la parole donnée, de la limite acceptée. Il n'y aura pas de droit international vivant sans une lente constitution de communs reconnus comme supérieurs aux seules convenances du moment.

Il y a d'abord un commun culturel. Quand le monde s'est élevé contre la destruction des Bouddhas de Bâmiyân ou les temples de Palmyre, il ne défendait pas seulement des statues. Il défendait l'idée qu'une part du patrimoine humain échappe au droit de destruction de quiconque. Une civilisation se reconnaît à ce qu'elle accepte de protéger au-delà d'elle-même.

Il y a ensuite un commun écologique. La planète n'est plus le décor de la politique ; elle en est la condition. Il n'y aura pas d'ordre international stable sans

conscience partagée de la vulnérabilité du vivant. Le climat, l'eau, les océans, la biodiversité ne sont pas des dossiers techniques parmi d'autres : ils sont le terrain même sur lequel peut encore se tenir une politique humaine.

Il y a enfin un commun humaniste. Aucun ordre international n'est durable s'il ne repose pas sur la conviction minimale que toute vie humaine vaut également, qu'aucun peuple n'est une variable stratégique, et qu'aucune puissance ne peut annoncer la destruction d'une civilisation comme on formule un ultimatum. Lorsqu'un dirigeant peut laisser entendre qu'une « civilisation va mourir ce soir », nous approchons d'une limite où ce n'est plus seulement le droit qui vacille, mais l'idée même de civilisation. Le droit international suppose donc que nous avançons ensemble dans la constitution de ces communs : la culture, l'écologie, l'humanisme.

Sans eux, il n'est qu'une mécanique. Avec eux, il redevient une promesse politique. Car on n'obtiendra jamais des peuples qu'ils respectent longtemps un droit dont ils ne partagent plus la langue morale, les fins ultimes et l'horizon de sens.

Surtout, mesurons l'urgence et la responsabilité : faisons-le tant qu'il est temps. Avant les catastrophes. Et souvenons-nous enfin qu'il est des moments où les alliés véritables ne se taisent pas. À Phnom Penh, le 1<sup>er</sup> septembre 1966, le général de Gaulle prit la responsabilité de dire aux États-Unis qu'une grande puissance pouvait s'égarer et qu'il fallait le lui dire. Non pour rompre, non pour humilier, mais pour empêcher l'impasse de devenir destin.

C'est peut-être, aujourd'hui encore, la forme la plus haute de la fidélité politique : parler quand le silence deviendrait une complicité.



© Julien Hélie





# LES DÉBATS

## DÉBAT #1

REDÉFINIR LA CONSTRUCTION  
DE LA PAIX AVEC LES FEMMES

Page 42

## DÉBAT #2

Y A-T-IL UN PLAN DE PAIX  
POUR LA PALESTINE ?

Page 45

## DÉBAT #3

GÉNÉRATION Z, RÉVOLUTION  
OU DÉSILLUSION ?

Page 48

## DÉBAT #4

FACE AU DÉSENGAGEMENT  
DES ÉTATS, QUEL AVENIR POUR  
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

Page 51

## DÉBAT #5

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
PEUT-ELLE SERVIR LA PAIX ?

Page 54

## DÉBAT #6

SOUDAN, QUELS ESPOIRS DE PAIX  
POUR UNE GUERRE OUBLIÉE ?

Page 59

## DÉBAT #7

AMERICA FIRST : REVENONS  
NOUS À LA LOI DU PLUS FORT ?

Page 62

## DÉBAT #8

COMBATTRE POUR LA LIBERTÉ,  
LE PARCOURS INSPIRANT  
DE OUISSEM BELGACEM

Page 65

## DÉBAT #9

BOMBARDÉ, DIVISÉ, ISOLÉ,  
QUEL DESTIN POUR L'IRAN ?

Page 68

## DÉBAT #10

MANIPULATIONS, DÉSINFORMA-  
TION, INGÉRENCES : QUELS  
REMPARTS POUR PROTÉGER  
NOS SOCIÉTÉS ?

Page 71

## DÉBAT #11

CONFLITS ARMÉS : QUAND  
LES ÉTATS PRIVATISENT  
LA SÉCURITÉ ET LA GUERRE

Page 74

## DÉBAT #12

COMPRENDRE LES MIGRATIONS : DES  
CAUSES DE L'EXIL AUX ENJEUX DE  
L'ACCUEIL

Page 77

## DÉBAT #13

HAUTE-MER : NOUVEL ESPACE DE  
CONQUÊTE, NOUVEAU TERRAIN  
D'AFFRONTEMENT ?

Page 80

## DÉBAT #14

QUELS CHANGEMENTS À VENIR POUR  
LA SÉCURITÉ EN ASIE ?

Page 83



# REDÉFINIR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX AVEC LES FEMMES

Jeudi 9 avril, 14h-15h30, salle Or



80 ans séparent les photographies de la conférence de Yalta et celles des grands sommets internationaux contemporains. Sur le cliché de 1945, Churchill, Roosevelt et Staline incarnent une diplomatie exclusivement masculine. En 2026, malgré les conventions internationales, les résolutions onusiennes et les décennies de discours sur l'égalité, les images des négociations de paix restent frappantes : les femmes y demeurent marginales. « Peut-on construire la paix sans les femmes ? » La question, posée d'emblée au public lors d'une conférence consacrée à la gouvernance mondiale, a suscité une réponse quasi unanime : non.

Pourtant, l'écart entre les principes affichés et la réalité demeure abyssal. Depuis l'adoption, en 1979, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw), le droit international reconnaît l'égalité non seulement comme un droit fondamental, mais aussi comme une condition préalable à une paix durable. Les textes se sont multipliés : déclaration de Pékin, résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur « Femmes, paix et sécurité », diplomaties féministes adoptées par plusieurs États. Mais dans les faits, les femmes restent largement exclues des lieux où se dé-

cident les guerres, les cessez-le-feu et les équilibres géopolitiques.

## « Les hommes se disputent souvent le pouvoir mais ne le partagent pas »

« Ce n'est pas un échec du droit, c'est un échec des États », affirme Nicole Ameline, ancienne ministre et figure du comité Cedaw. Selon elle, le cadre juridique existe depuis longtemps. La convention prévoit explicitement l'égal accès des femmes aux fonctions politiques et économiques, tandis que son préambule établit un lien direct entre participation des femmes aux décisions et paix durable. Mais la gouvernance mondiale, elle, n'a presque pas changé. « Les hommes se disputent souvent le pouvoir mais ne le partagent pas », résume-t-elle.

Les chiffres donnent la mesure de cette inertie : les femmes occupent en moyenne seulement 26 % des sièges parlementaires dans le monde. Un taux qui, pour Nicole Ameline, révèle un problème structurel : « Les femmes ne décident pas pour elles-mêmes, pour leur avenir et celui de la planète. » Elle dénonce une organisation politique encore fondée sur

des logiques patriarcales, verticales et hiérarchiques, dans lesquelles les droits des femmes deviennent souvent des « variables d'ajustement » électorales ou diplomatiques.

Le paradoxe est d'autant plus saisissant que les femmes demeurent les premières victimes des conflits contemporains : violences sexuelles, déplacements forcés, précarité économique, exclusion des systèmes éducatifs. Pourtant, leur reconnaissance comme « force de paix » n'a jamais véritablement été intégrée dans les mécanismes internationaux de gouvernance.

## La parité comme principe

Pour répondre à cette impasse, le comité Cedaw a élaboré une nouvelle recommandation générale, dite « GR40 », présentée comme une feuille de route mondiale vers une culture de la parité d'ici 2030. « La parité n'est plus un objectif ni une cause : c'est un principe », insiste Nicole Ameline. L'ambition est de faire de la représentation égalitaire une référence constitutionnelle mondiale, à l'image de ce qu'a tenté la France avec l'inscription de la parité dans la Consti-

### ANIMATION

**Fiona Schnell**, Directrice générale de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

### INTERVENANTES

**Nicole Ameline**, Ancienne ministre de la Parité et de l'égalité professionnelle, membre du comité ONU / CEDAW, présidente de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Rangita de Silva de Alwis**, Professeure, membre du Comité de suivi de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)

**Caitlin Kfrat-Buchman**, Présidente-Fondatrice de Women at the Table

**Michèle Ramis**, Présidente de la Commission nationale française pour l'UNESCO

tution en 2000. Plus de cent États soutiendraient aujourd'hui cette démarche.

Au fil des échanges, une idée revient avec force : l'inclusion des femmes n'est pas une exigence morale abstraite, mais une condition d'efficacité des politiques internationales. Michèle Ramis, présidente de la Commission nationale française pour l'UNESCO, rappelle que plusieurs études d'ONU Femmes montrent que la participation des femmes aux négociations augmente les chances de succès des accords de paix et favorise leur durabilité. Les femmes, souligne-t-elle, introduisent souvent dans les discussions des priorités négligées : santé, éducation, reconstruction sociale, violences sexuelles.

## « La parité n'est plus un objectif ni une cause : c'est un principe »

Nicole Ameline

Elle insiste également sur les outils déjà existants. Outre la Cedaw et la résolution 1325, plusieurs pays ont adopté des « diplomaties féministes ». La France l'a fait en 2019, avec l'objectif d'intégrer l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble de sa politique étrangère. Une coalition d'une trentaine de pays travaille désormais sur ces enjeux, notamment autour de l'agenda « Femmes, paix et sécurité ».

## Les femmes, leurs corps et leurs esprits

Mais au-delà des textes, plusieurs intervenantes appellent à transformer les structures mêmes du pouvoir. La juriste Rangita de Silva de Alwis cite la théoricienne féministe Hilary Charlesworth : « Presque toute la loi internationale a été



créée par les hommes. » D'où la nécessité, selon elle, de passer d'une approche masculine du droit international à une approche féministe capable de prendre en compte les réalités vécues par les femmes dans les conflits.

Elle évoque notamment l'impunité persistante des violences sexuelles de guerre, « la plus grande honte de l'histoire », mais aussi la nécessité d'une justice centrée sur les survivantes. Pour elle, les responsables des conflits ne se limitent pas aux États : vendeurs d'armes, entreprises minières ou acteurs économiques doivent également être tenus pour responsables. Autre enjeu majeur : l'éducation. « Les corps des femmes ne sont pas les seuls champs de bataille, leurs esprits aussi », affirme-t-elle, évoquant les attaques contre l'éducation des filles, de l'Afghanistan au Nigeria. L'éducation apparaît ici comme un instrument fondamental de paix et de transformation sociale.

### Les inégalités reproduites par les algorithmes ?

Enfin, les débats se sont largement ouverts aux bouleversements technologiques contemporains, en particulier à l'intelligence artificielle. Car selon plusieurs intervenantes, les inégalités de pouvoir risquent désormais de se reproduire à travers les systèmes de données et les algorithmes. Caitlin Kraft-Buchman, spécialiste de la gouvernance numérique, estime que les indicateurs internationaux mesurent encore « ce qui est fait aux femmes » plutôt que « ce qui est fait par les femmes ». Les statistiques se concentrent sur les violences ou les taux de représentation, sans évaluer réellement l'influence exercée par les femmes dans les espaces de décision, qui demeure très faible.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

Or, explique-t-elle, ces données alimentent désormais les systèmes d'intelligence artificielle. « Quand les données traitent les femmes comme des victimes plutôt que comme des actrices, l'IA amplifie ces schémas à grande vitesse », avertit-elle. La gouvernance des données devient ainsi un nouveau champ de bataille politique. Qui contrôle les infrastructures numériques ? Qui construit les modèles d'intelligence artificielle ? Et surtout : quelles visions du pouvoir ces systèmes reproduisent-ils ?

### « Les corps des femmes ne sont pas les seuls champs de bataille, leurs esprits aussi »

Rangita de Silva de Alwis

Pour les participantes, la question de la parité dépasse donc largement le seul cadre institutionnel. Elle touche à la définition même des modèles politiques, économiques et technologiques du XXI<sup>e</sup> siècle. « Nous avons rendez-vous avec l'Histoire », résume Rangita de Silva de Alwis.

Dans un monde traversé par les guerres, les crises climatiques et les bouleversements technologiques, les intervenantes voient dans la participation des femmes non une revendication sectorielle, mais une condition de résilience collective. La conférence s'est achevée sur une conviction partagée : si les règles du jeu mondial ne changent pas rapidement, la fenêtre historique ouverte par ces débats pourrait se refermer avant même que les femmes aient réellement pu accéder au pouvoir qu'elles revendiquent depuis des décennies.

## Y A-T-IL UN PLAN DE PAIX POUR LA PALESTINE ?

Jeudi 9 avril, 14h-15h30, salle Nacre



Antoine Arjakovsky, Anwar Abu Eishah et Michel Taubmann

Plus de 1200 morts israéliens, plus de 70 000 morts palestiniens, dont plus de 20 000 enfants. Le bilan humain, depuis le 7 octobre 2023, est terrible. Comment nos diplomaties réagissent-elles face à ce désastre ? En 2025, trois plans ont été proposés. D'abord, celui du Palestinian Technical Working Group, un groupe d'experts qui a publié un plan d'armistice reposant sur des principes : le respect du droit international, la reconnaissance de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) comme unique interlocuteur dans les négociations et l'intégration de l'ensemble des factions palestiniennes au sein d'un Comité national palestinien, y compris le Hamas dès lors qu'il accepte d'être désarmé.

#### ANIMATION

**Antoine Arjakovsky**, Directeur de recherche du Collège des Bernardins

#### INTERVENANTS

**Anwar Abu Eishah**, Ancien ministre de la Culture de l'Autorité palestinienne

**Dr Jamal Nusseibeh**, Avocat et universitaire, auteur d'une proposition de plan de paix pour la Palestine

**Michel Taubmann**, Journaliste franco-israélien, fondateur du groupe de dialogue Shalom Salam Jaffa

Une autre proposition a été émise aux Nations unies par les diplomaties française et saoudienne lors de la déclaration de New York, le 29 juillet 2025. Adoptée en septembre 2025 par 142 des 193 pays membres, elle incluait notamment la proposition de la France de reconnaître l'État palestinien. Malheureusement, cette proposition n'a été soutenue ni par Israël ni par les États-Unis.

Enfin, la troisième initiative, le plan Donald Trump, a été retenue par une résolution du Conseil de Sécurité, le 17 novembre 2025. Elle implique notamment un cessez-le-feu immédiat, la démilitarisation de la bande de Gaza, le déploiement d'une force internationale de stabilisation, une gouvernance transitoire de technocrates palestiniens et l'acceptation d'une autodétermination palestinienne pour une reconnaissance future d'un État. Cette résolution a le mérite d'avoir abouti à la libération des otages par le Hamas et de prisonniers palestiniens par Israël, mais 58 % de la bande de Gaza est encore occupée par Israël et près de deux millions d'habitants se trouvent aujourd'hui dans des camps où l'aide humanitaire ne parvient pas... Une deuxième phase de ce plan de paix a été annoncée le 14 janvier 2026. S'il a permis de mettre sur pied le gouvernement



technocratique palestinien, l'attaque lancée sur l'Iran par les Américains et les Israéliens, le 28 février, a annulé toutes les mesures annoncées...

**« Il faut que les violences s'arrêtent en Cisjordanie. Des colons juifs s'attaquent à des civils désarmés et brûlent des exploitations et des maisons, sans aucune justification militaire. Cela risque d'ouvrir un nouveau front de révolte »**

Michel Taubmann

### Forces internationales de stabilisation

Pour lancer les débats, Antoine Arjakovsky recueille l'opinion de chaque intervenant quant aux différents plans proposés. « Notre proposition avait vocation à fournir une base de travail aux différentes diplomaties, explique Jamal Nusseibeh, membre du Palestinian Technical Working Group. Certains éléments ont été pris en compte dans le plan franco-saoudien et le plan Trump. Mais si on n'utilise pas tous les ingrédients d'un

plan, il ne fonctionne plus. Nous considérons que la négociation doit s'établir sur la base d'une quasi-égalité et la reconnaissance de l'État palestinien dans ses frontières de 1967. Un cadre préalable à la présence de forces internationales de stabilisation et de paix qui, selon nous, doivent être présentes partout en Palestine ». Pour l'avocat et universitaire, ce cadre doit permettre aux Palestiniens de reconstruire et se reconstruire politiquement.

Le journaliste Michel Taubmann le reconnaît, « Il y a évidemment un oppresseur et un opprimé. Mais les deux parties partagent la peur et l'absence de sécurité. Israël et sa force militaire considérable possède aujourd'hui le corps de Goliath avec la tête du petit David à l'intérieur, car les Israéliens se considèrent toujours comme des persécutés. L'attaque du 7 octobre a ravivé chez les Israéliens la crainte ancestrale du pogrom et de la destruction ». Pour Michel Taubmann, qui rappelle que les infrastructures militaires du Hamas ont été détruites au printemps 2024, il faut cesser d'utiliser la guerre et plutôt trouver des solutions politiques, en installant une Autorité palestinienne à Gaza. Le journaliste estime que le plan Trump a le mérite d'avoir abouti à un cessez-le-feu et à la libération des otages et prisonniers. « Mais il faut que les violences s'arrêtent en Cisjordanie. Des colons juifs s'attaquent à des civils désarmés et brûlent des exploitations et des maisons, sans aucune justification militaire. Cela risque d'ouvrir un nouveau front de révolte. Surtout, c'est une atteinte à la tradition juive, à l'humanisme et à l'honneur d'Israël. », s'indigne-t-il.

### Les colons et l'extrême-droite

La solution politique au conflit passe avant tout par l'application du droit international, selon Anwar Abu Eisheh, ancien ministre de la Culture de l'Autorité palestinienne et grand partisan

des accords d'Oslo, signés en 1993. « Il était prévu qu'on parle de cinq sujets brûlants, pendant cinq ans, pour aboutir à un État palestinien et à une paix durable. Pourquoi ces accords ont-ils abouti à un échec ? Anwar Abu Eisheh pointe la responsabilité des colons et de l'extrême-droite. « Ils ont tout fait pour faire échouer ces accords, tout comme certaines puissances régionales qui n'avaient aucun intérêt à la paix. » En 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté la résolution 2334, qui dénonçait la colonisation dans les territoires occupés. N'ayant pas reçu de veto américain, elle était donc applicable, mais n'a pas été suivie d'effet.

Mais alors, que faire pour sortir de cette situation inextricable ? « Il faut absolument assurer la sécurité pour les Palestiniens et les Israéliens dans le cadre de deux États, estime Jamal Nusseibeh. Cela ne signifie pas qu'ils doivent être notre avenir, mais le début de celui-ci. Parce qu'il est fort possible qu'à l'avenir, les Palestiniens et les Israéliens décideront de former une confédération ou de vivre ensemble dans un État avec des droits égaux. Mais aujourd'hui, personne ne se trouve en mesure de penser à un avenir de paix. C'est pourquoi il faut garantir une protection internationale », rappelle l'avocat. Mais comment Israël accepterait-il ces forces, alors qu'il ignore le droit international ? Selon l'universitaire, il faut mettre la pression sur Israël pour mettre fin à cette occupation et remettre en place les frontières de 1948.

### « Les deux peuples ont vocation à coopérer »

Michel Taubmann reconnaît que le tort causé aux Palestiniens par la création d'Israël ne peut pas être réparé par seulement 22 % du territoire de la Palestine mandataire. « Il faut prendre en compte la question des réfugiés, des Palestiniens d'Israël et la question identitaire.

Je pense que ces deux peuples ont vocation à coopérer et coexister. » Mais pour espérer un avenir paisible, il faut d'abord un changement politique en Israël et des élections, en Palestine.

**« Il nous faut dépasser l'instrumentalisation de la religion par la politique et de la politique par le religieux »**

Anwar Abu Eisheh

« Il faut que la démocratie israélienne évolue dans une direction positive », abonde Anwar Abu Eisheh, qui appelle à soutenir les associations de droits de l'homme israéliennes et rappelle la situation dramatique dans laquelle vivent les Palestiniens : « Eau, électricité, éducation, santé... Le gouvernement israélien d'extrême-droite tue, étouffe et humilie les Palestiniens », s'inquiète l'ancien ministre.

« Alors qu'on a peur de se parler, un dialogue interreligieux est-il encore possible ? », interroge Antoine Arjakovsky. « Il nous faut dépasser l'instrumentalisation de la religion par la politique et de la politique par le religieux, poursuit Michel Taubmann. On dit souvent que Dieu divise, mais Dieu peut aussi unir, tout comme le féminisme, l'écologie et le social. En effet, les femmes de la région subissent toutes le patriarcat, la pollution ne s'arrête pas aux murs de séparation et, en Israël, les travailleurs juifs et palestiniens sont confrontés à la même exploitation. Il faut trouver les points de convergence. Il y a suffisamment de gens pour mettre de l'huile sur le feu. Mettons un peu d'eau dans le vin », conclut le journaliste.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube



# GÉNÉRATION Z : RÉVOLUTION OU DÉSILLUSION ?

9 avril, 16h30-18h, salle Plénière



« Cette génération ne se contente plus de demander poliment une place à la table, c'est la table elle-même qu'elle remet désormais en question. » Dès l'ouverture, Frédérique Bedos pose le cadre : la génération Z ne cherche plus seulement à être représentée dans les structures existantes, elle conteste désormais la manière même dont le pouvoir est organisé.

## ANIMATION

**Frédérique Bedos**, Présidente de l'ONG Le Projet Imagine

## INTERVENANTS

**Briona Collins**, Responsable du plaidoyer Jeunesse, Paix et Sécurité au sein du réseau Youth Peacebuilders des Nations unies (UNOY)

**Noor Hijazi**, Avocate, membre du Groupe de Référence du Bureau de la Jeunesse des Nations unies

**Christine Lutringer**, Directrice exécutive et chercheuse senior au Centre Albert Hirschman sur la démocratie du Geneva Graduate Institute

**Leonardo Párraga**, Activiste, fondateur de la Fondation BogoART et de la Coalition Colombienne pour la Jeunesse, Paix et Sécurité

**Adelin Pierre**, Co-fondateur du Parlement Haïtien de la Jeunesse pour l'eau et l'assainissement

Le film introductif décrit une jeunesse mondiale façonnée par des crises climatiques, géopolitiques et sociales. Contrairement aux générations précédentes, la GenZ « se pense comme citoyenne du monde », portée par les réseaux sociaux et une circulation permanente des images, des récits et des mobilisations. Après les illusions de l'après-Guerre froide et face à l'instabilité du monde dans laquelle elle évolue, la génération Z développe « une profonde méfiance envers toutes formes de coercition politique ou institutionnelle ». Cette défiance nourrit un imaginaire politique inédit, symbolisé par le manga One Piece et son héros Luffy. Une icône qui n'attend jamais les autorisations pour se faire entendre.

Les exemples cités dans le film montrent l'ampleur transnationale du phénomène : manifestations étudiantes en Serbie après l'effondrement d'un bâtiment lié à la corruption, mobilisations au Maroc autour de la justice sociale et de l'accès à l'eau, protestations au Népal contre le népotisme politique, coalitions citoyennes à Madagascar pour prévenir les conflits. Partout émergent des mouvements horizontaux,

sans leader unique, qui s'organisent via TikTok, WhatsApp, Instagram ou Discord.

## Tous les continents sont concernés

Selon Christine Lutringer, « l'année 2025 fut une année importante pour la mobilisation de la jeunesse mondiale », avec de grandes vagues de protestation : Thaïlande, Sri Lanka, Kenya, Bangladesh... Avant une extension du mouvement à une quinzaine de pays, sur tous les continents. Pour la chercheuse, ces mobilisations expriment « une colère sociale face à des problèmes structurels » tels que la corruption, le chômage, les inégalités, la défaillance des services publics, l'insécurité, et « exigent une meilleure gouvernance. »

## « Ne pensez pas que votre voix est faible. Elle a un impact »

Noor Hijazi

Représentant « près d'un quart de la population mondiale », cette génération, qui inclut les individus âgés de 14 à 29 ans, est née avec Internet et utilise massivement les outils numériques pour s'organiser. Ainsi, leurs symboles et leurs tactiques militantes circulent rapidement d'un continent à l'autre. Des mouvements marqués par une volonté d'horizontalité, un refus des structures hiérarchiques traditionnelles et une méfiance envers les partis politiques établis.

Noor Hijazi, juriste palestinienne de 28 ans, raconte une enfance marquée par l'insécurité, la destruction et la violence permanente en Cisjordanie. Très tôt, elle décide d'étudier le droit international pour s'engager contre un système corrompu, plein

de préjugés et éloigné de sa réalité. « Ne pensez pas que votre voix est faible. Elle a un impact », lance-t-elle aux jeunes, rappelant l'effet des mobilisations étudiantes sur les campus américains pendant la guerre à Gaza.

Témoignant avec émotion de la résilience palestinienne, elle raconte l'histoire d'une amie ingénieure à Gaza qui, depuis une tente, travaille déjà à un projet de reconstruction. Pour Noor Hijazi, « les Palestiniens sont obligés d'être résilients pour survivre. » Si elle reconnaît avoir perdu espoir dans certaines institutions internationales, elle refuse toutefois le renoncement, affirmant qu'« on a besoin de travailler avec l'ONU afin de la changer. »

## L'engagement sous toutes ses formes

L'activiste colombien Leonardo Párraga décrit quant à lui un tout autre parcours. Initialement tourné vers le monde des affaires et les startups, il découvre l'engagement social grâce à un projet universitaire d'écotourisme dans une communauté touchée par le conflit armé colombien. À travers sa fondation BogoART, il utilise désormais l'art comme outil de transformation sociale dans des quartiers violents de Bogota. Fresques murales, ateliers artistiques et projets culturels permettent de changer le regard porté sur certains territoires marginalisés.

Refusant les identités figées, il insiste sur le fait que l'art, la philosophie et l'entrepreneuriat ne s'opposent pas mais, au contraire, se complètent. Il évoque notamment sa campagne « Lettres pour la réconciliation », menée suite à l'accord de paix colombien de 2016. Des citoyens ont alors écrit à d'anciens combattants des FARC pour faciliter leur réintégration, leur procurant une vraie forme de reconnaissance.

L'Irlandaise Briona Collins appartient quant à elle à ce qu'elle appelle les « bébés du cessez-le-feu ». Sans avoir connu de

## « La paix requiert des conditions qui permettent plus d'égalité, de durabilité et d'inclusion »

Briona Collins

son vivant la guerre civile nord-irlandaise, elle explique porter les stigmates durables du conflit entre traumatismes intergénérationnels, fractures urbaines, murs de séparation et difficultés sociales. De par son vécu, elle a compris que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais requiert « des conditions qui permettent plus d'égalité, de durabilité et d'inclusion ».

À travers le réseau Youth Peacebuilders, qui rassemble 140 organisations, elle défend un modèle décentralisé où les jeunes ne parlent pas seulement en leur nom propre mais amplifient les voix de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer sans danger.

### Agir pour transformer les sociétés

Enfin, Adelin Pierre, militant haïtien engagé sur les questions d'eau et d'assainissement, raconte un parcours amorcé à l'adolescence grâce à une radio communautaire soutenue par Plan International. Très jeune, il utilise les médias pour parler des droits des enfants et dénoncer certaines formes d'exploitation domestique. Après avoir vécu les conséquences d'inondations puis du séisme de 2010, il décide de se consacrer aux enjeux climatiques et environnementaux. Selon lui, les premières victimes du dérèglement climatique sont souvent les femmes et les jeunes filles, contraintes de parcourir de plus longues distances pour accéder à l'eau.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube



Malgré la violence quotidienne en Haïti, il revendique une colère transformée en action : « Je suis en colère par rapport à ce qui se passe en Haïti. Mais je transforme cette colère en énergie afin de mener des actions concrètes. »

L'ensemble des interventions fait émerger une même conviction : les jeunes ne veulent plus seulement protester, ils veulent participer à la transformation des institutions. Christine Lutringer identifie plusieurs piliers de cet engagement : la défense du droit international, l'éducation, le plaidoyer, les réseaux transnationaux et les espaces numériques. Elle pose aussi une question centrale : faut-il réformer les institutions existantes ou en construire de nouvelles ? Si Frédérique Bedos évoque « une forme de gérontocratie » où les mêmes élites conservent durablement le contrôle politique, Briona Collins estime, elle, que les systèmes de domination sont liés. Âgisme, sexisme, suprématie sociale ou raciale se renforcent mutuellement.

Tous insistent sur l'importance d'un « partenariat intergénérationnel ». Il ne s'agit pas simplement de remplacer une génération par une autre mais de partager réellement les espaces de décision. « Environ la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans aujourd'hui, constate Frédérique Bedos. Si nous voulons un monde en paix, la logique veut qu'on se mette à son écoute, qu'on lui témoigne notre respect et qu'on accepte de partager le pouvoir avec elle. »

# FACE AU DÉSENGAGEMENT DES ÉTATS : QUEL AVENIR POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

Jeudi 9 avril 16h30-18h, salle Or



Valérie Gauthier, Daniel Friedman, Gaëtane Wicquart et Alban Schwerer

L'annonce par Donald Trump, le 20 janvier 2025, de démanteler l'USAID, a provoqué un choc majeur dans le monde de l'aide internationale. Les plus de 60 milliards de dollars de coupes budgétaires liées à l'agence bouleversent l'ensemble de la chaîne humanitaire et du développement. L'USAID représentait près de 30 % de l'aide mondiale au développement et 40 % de l'aide humanitaire. Pour Daniel Friedman, du Center on International Cooperation de l'Université de New York, les conséquences sont considérables : « Les coupes budgétaires pourraient

#### ANIMATION

**Valérie Gauthier**, Journaliste et présentatrice pour France 24

#### INTERVENANTS

**Daniel Friedman**, Directeur du programme « Halving Global Violence » au Center on International Cooperation de l'Université de New York

**Alban Schwerer**, Analyste au sein du département stratégie et prospective de l'Agence Française de Développement (AFD)

**Gaëtane Wicquart**, Directrice 3ZERO Convergences et Communication d'Acted

## « Les coupes budgétaires pourraient entraîner plus de 22 millions de morts évitables d'ici 2030 »

Daniel Friedman

entraîner plus de 22 millions de morts évitables d'ici 2030. » Au-delà des chiffres, il évoque un affaiblissement global des capacités internationales de prévention des conflits et de soutien aux populations vulnérables. « Cette transformation implique en effet la suppression de milliers de postes de diplomates du développement ou d'experts en construction de la paix et en prévention des violences. »

Sur le terrain, les conséquences sont immédiates. Alban Schwerer, représentant de l'Agence française de développement (AFD), décrit l'effondrement progressif de dispositifs entiers. À titre d'exemple, le Programme alimentaire mondial recevait chaque année, de la part des États-Unis, plus de 3 milliards de dollars qui irriguaient des agences locales et des ONG nationales avant d'atteindre les bénéficiaires.





Gaëtane Wicquart et Alban Schwerer

Au Soudan du Sud, où les États-Unis apportaient environ 800 millions de dollars par an, les ONG employaient jusqu'à 60 000 personnes. Elles sont aujourd'hui moins de 30 000. « Cela entraîne des arbitrages extrêmement violents », explique Alban Schwerer. « Des réfugiés syriens, au Liban, préfèrent désormais acheter de la nourriture plutôt que d'emmener leurs enfants chez le médecin. Et, au Nigeria, une partie importante des cliniques, qui fonctionnaient grâce aux financements américains, sont contraintes de fermer. »

Pour les ONG internationales, l'année 2025 a pris des allures de crise permanente. Gaëtane Wicquart, responsable chez Acted, évoque des mois « cauchemardesques » après l'investiture de Donald Trump. Acted a ainsi vu son budget mondial passer de 520 millions d'euros en 2024 à 420 millions en 2025, avec une nouvelle baisse attendue cette année. L'organisation est passée de 8 000 à 4 000 collaborateurs en un an. « Conséquence : dans certains camps de réfugiés, l'accès à l'eau potable a disparu du jour au lendemain », raconte-t-elle.

## Limites et alternatives de l'aide internationale

Mais malgré l'ampleur du choc, les intervenants reconnaissent les limites du système d'aide internationale tel qu'il fonctionnait jusqu'en 2025. De nombreux partenaires du Sud dénonçaient un système produisant parfois des formes de dépendance. L'ensemble du panel regrette aussi une fragmentation excessive de l'aide internationale. Humanitaire, santé, climat, alimentation, sécurité : « Tout le monde travaille dans son coin alors que les crises sont profondément interconnectées », remarque Gaëtane Wicquart.

Face à cette situation, plusieurs pistes émergent pour réinventer la solidarité internationale. La première : une plus grande localisation de l'aide, en transférant par exemple les financements vers les acteurs locaux de manière plus directe, et en associant les communautés à la conception des programmes. Daniel Friedman cite notamment le programme Peace in Our Cities, qui accompagne des dizaines de villes confrontées aux violences urbaines. Certaines ont réussi à réduire les homicides de 60 à 80 % en combinant des approches globales et plus localisées.

Deuxième piste : diversifier les financements. Les ONG se tournent désormais vers les grands fonds internationaux dédiés au climat. Pour Gaëtane Wicquart, « il faut apprendre à fonctionner différemment, à travailler avec les ministères de l'environnement et à maîtriser de nouveaux mécanismes administratifs. Mais aussi à parler plusieurs langages : celui des bailleurs institutionnels classiques, celui des fonds climatiques et désormais celui du secteur privé. »

Ce qui nous amène à la troisième évolution, à savoir les financements mixtes, qui visent à attirer des capitaux privés grâce à des garanties publiques. « Un euro public peut permettre de mobiliser deux euros privés », explique

Gaëtane Wicquart. Mais cette transformation suppose une évolution culturelle profonde pour le secteur humanitaire. « Parler d'investissement dans le milieu des ONG suscite encore beaucoup de méfiance. Il faut apprendre à travailler avec des entreprises sans abandonner nos valeurs. »

## « Il faut apprendre à travailler avec des entreprises sans abandonner nos valeurs »

Gaëtane Wicquart

## Recomposition géopolitique et mutations idéologiques

Cette recomposition s'accompagne aussi d'un déplacement des équilibres géopolitiques. Alors que les États-Unis se retirent partiellement, d'autres puissances renforcent leur présence : Chine, Turquie ou encore pays du Golfe. La Chine développe notamment ses financements extérieurs à travers les « Routes de la soie ». Mais ces modèles diffèrent fortement de l'ancien système américain. « Les financements chinois sont principalement des prêts, pas des dons. Et ils concernent surtout les infrastructures, beaucoup moins l'aide humanitaire ou l'accompagnement des réfugiés », constate Alban Schwerer.

Une mutation idéologique profonde émerge également du côté des États occidentaux, qui assument désormais plus ouvertement une logique de retour sur investissement national. En témoignent les propos du secrétaire d'État américain Marco Rubio, justifiant le démantèlement de l'USAID : « Chaque dollar dépensé à l'étranger doit rendre l'Amérique



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

plus forte, plus prospère et plus sûre ». Cette logique reflète la montée des discours nationalistes et une remise en cause croissante du principe même de solidarité internationale. Pour Daniel Friedman, cette perception repose aussi sur une mauvaise compréhension des montants engagés : « Aux États-Unis, beaucoup de citoyens pensent que 10 % du budget fédéral est consacré à l'aide internationale alors qu'en réalité, cette part restait largement inférieure à 1 % », précise-t-il.

## « Les crises, des laboratoires de notre futur »

Alban Schwerer estime qu'il devient essentiel de mieux expliquer les bénéfices collectifs de l'aide au développement : prévention des conflits, stabilité économique, lutte contre les épidémies ou sécurité mondiale. Car les problématiques actuelles dépassent largement la seule question humanitaire. « Les crises que nous observons aujourd'hui sont les laboratoires de notre futur, estime Gaëtane Wicquart, car les solutions développées dans les pays fragiles nous concerneront aussi demain en Europe », entre dérèglement climatique, conflits armés, inflation et fragmentation politique.

Principales victimes de cette nouvelle période tourmentée, les ONG locales « sont touchées de manière disproportionnée », souligne Gaëtane Wicquart, qui considère que l'affaiblissement de ces réseaux associatifs constitue aussi un risque démocratique : « La société civile joue un rôle essentiel de stabilité, de solidarité et de résilience », rappelle-t-elle. Or, le système international de solidarité entre inévitablement dans une phase de transformation durable. Selon la dirigeante d'Acted, « la question n'est plus de savoir si l'ancien modèle reviendra, mais quel nouveau modèle nous voulons construire. »

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT-ELLE SERVIR LA PAIX ?

Jeudi 9 avril, 16h30-18h, salle Nacre



Sundeep Waslekar, François Mattens, Catherine Morin-Desailly et Étienne Klein

« La vitesse à laquelle l'IA se développe surprend tout le monde, ce qui rend le bilan de cette révolution difficile à faire. » C'est en insistant sur le caractère historique du moment que le philosophe des sciences Étienne Klein lance les débats, avant de rappeler que « le monde entier utilise l'IA sans qu'on ait vraiment testé ses effets sur nos cerveaux, sur le travail ou notre façon d'être ensemble ».

## ANIMATION

**François Mattens**, Directeur des affaires publiques et des partenariats stratégiques de la start-up XXII

## INTERVENANTS

**Étienne Klein**, Directeur du Laboratoire de recherche sur les sciences de la matière du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives

**Catherine Morin-Desailly**, Sénatrice de la Seine-Maritime et Présidente de la Commission Culture, Tourisme, Patrimoine de la Région Normandie

**Sandrine Turgis**, Maître de conférences à l'Université de Rennes, spécialiste du droit international et européen face aux enjeux du numérique

**Sundeep Waslekar**, Président du Strategic Foresight Group

Pour le physicien et philosophe, l'ambiguïté fondamentale vient du mot même d'« intelligence ». Le terme en anglais, forgé en 1956 par le mathématicien et informaticien américain John McCarthy, désigne avant tout « la gestion des données et le traitement de l'information », là où le Français y ajoute l'esprit critique, la capacité d'argumentation ou l'invention de concepts. Or, les systèmes actuels d'IA restent incapables d'effectuer ces opérations profondément intellectuelles : « ChatGPT ne comprend rien à ce qu'il raconte. Pourtant, les humains projettent spontanément une forme d'intelligence sur ces outils », remarque-t-il, estimant que les utilisateurs interprètent comme de la compréhension ce qui n'est en réalité qu'un calcul statistique de corrélations. Cette confusion constituerait un basculement culturel majeur.

Mais qui évoque l'IA pense bien sûr, aussi, aux questions de la guerre cognitive et de la manipulation de l'information. Dans un environnement numérique construit pour flatter les biais cognitifs des individus, la désinformation béné-

ficie d'une puissance de propagation supérieure, puisqu'elle se révèle émotionnellement plus attractive que la complexité du réel. Dans ce contexte, l'IA devient un accélérateur massif de manipulation politique : « Tromper l'opinion, la manipuler, fausser les élections » est désormais techniquement facilité à une échelle inédite.

## Les risques d'une métamorphose

Rejoignant le philosophe, la sénatrice Catherine Morin-Desailly voit dans l'intelligence artificielle « une métamorphose profonde du monde », qui prolonge un mouvement engagé avec Internet mais en accélère brutalement toutes les conséquences. Les bénéfices potentiels sont immenses, notamment pour la médecine, l'agriculture ou encore l'automatisation de tâches pénibles, mais les risques le sont tout autant. L'intervenante ne manque pas de convoquer une citation de Stephen Hawking qui déclarait : « La création d'une intelligence artificielle serait le plus grand événement de l'histoire de l'humanité mais il pourrait être aussi l'ultime. »

Selon la sénatrice, l'illusion d'un Internet neutre et bienveillant a disparu depuis longtemps. L'enjeu n'est plus seulement technologique mais civilisationnel. En effet, comment préserver les libertés publiques dans un univers dominé par des infrastructures américaines ou chinoises ? Défendant le modèle européen de régulation, Catherine Morin-Desailly rappelle l'adoption successive du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur les services numériques et du règlement européen sur l'intelligence artificielle, qui tente de construire une troisième voie entre « le modèle américain du business above all » et « le modèle chinois du contrôle social des populations ». L'objectif affiché : empêcher certains

usages jugés incompatibles avec les droits fondamentaux, notamment les systèmes de surveillance généralisée ou de discrimination automatisée.

## L'ONU expérimente déjà des usages de l'IA pour faciliter les négociations, traduire les échanges multilingues ou détecter des signaux annonçant des tensions internationales

Prolongeant cette réflexion sous l'angle du droit international et du multilatéralisme, la juriste Sandrine Turgis rappelle que l'Union européenne a choisi une « approche par les risques » visant à interdire certains usages de l'IA jugés incompatibles avec les droits fondamentaux. Mais elle insiste aussi sur le rôle moins connu du Conseil de l'Europe, qui travaille à une convention-cadre articulant intelligence artificielle, démocratie, État de droit et droits humains. Son intervention a surtout permis d'élargir la notion de paix. Au-delà de « l'absence de guerre », elle évoque une paix positive fondée sur « la justice sociale, la protection des droits humains et la lutte contre les discriminations ».

Dans cette perspective, l'ONU expérimente déjà des usages de l'IA pour faciliter les négociations, traduire les échanges multilingues ou détecter des signaux annonçant des tensions internationales. Mais à quel moment décide-t-on qu'un signal est réellement menaçant ? Comment éviter les biais algorithmiques dans des contextes diplomatiques sensibles ? Des questions qui méritent d'être soulevées, tout comme le paradoxe écologique de ces technologies. En effet, l'IA est parfois présentée comme un outil au service du développement durable alors même que son fonctionnement repose sur une





Sandrine Turgis

consommation massive d'énergie et de ressources rares.

### « Plus aucun système de cybersécurité n'est sûr »

L'évolution récente de certains modèles d'IA ferait entrer le monde dans une phase de vulnérabilité systémique, estime Sundeep Waslekar. Le géopolitologue cite Claude Mythos, un nouveau modèle développé par la société Anthropic, capable selon lui « de pénétrer dans n'importe quel système de cybersécurité et d'exploiter des failles anciennes restées invisibles pendant des années. Plus aucun système de cybersécurité dans le monde n'est sûr », prévient-il. Le chercheur évoque également les capacités de certains modèles à aider à la conception d'armes biologiques ou chimiques. Dans le futur, « n'importe quel terroriste ayant une connaissance scientifique basique » pourrait produire des agents biologiques dangereux grâce à l'assistance algorithmique, alerte-t-il dans un premier temps, sans toutefois verser dans le catastrophisme, car certaines entreprises ont volontairement restreint l'accès à ces modèles sous la pression de l'opinion publique et



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

de leurs propres utilisateurs. « Vous êtes donc plus puissants que l'IA », lance-t-il au public.

Le débat revient alors sur la question centrale de la délégation. Jusqu'où accepter que des systèmes automatisés prennent des décisions à la place des humains ? Pour Étienne Klein, c'est là que réside le véritable enjeu philosophique et politique. Si l'on accepte qu'une IA propose un itinéraire routier, les conséquences d'une erreur restent limitées. Mais dans le domaine militaire, judiciaire ou médical, la responsabilité devient floue. « Si l'IA décide de provoquer un tir et si c'est une erreur, qui est responsable ? », interroge-t-il. Ensuite, quelles seraient les conséquences cognitives de cette délégation permanente ? Prenant l'exemple des correcteurs orthographiques, le physicien rappelle qu'ils ont parfois désincité à apprendre les règles grammaticales, car « le fait d'être corrigé n'apprend pas ».

### Jusqu'où accepter que des systèmes automatisés prennent des décisions à la place des humains ?

Autre hypothèse, plus optimiste : comme la photographie avait poussé les peintres vers l'abstraction au XIX<sup>e</sup> siècle, l'IA pourrait contraindre les humains à développer des formes d'intelligence plus créatives, plus conceptuelles, et donc moins automatisables. Mais cela suppose un effort conscient. Car si elle apparaît comme un outil de progrès potentiellement immense, l'IA peut tout aussi bien devenir un facteur de fragilisation démocratique, cognitive et géopolitique. D'où la nécessité d'une vigilance politique, juridique, éducative et culturelle, car c'est une bataille sur la maîtrise des sociétés humaines qui se dessine.

#### ZOOM SUR

## La Charte « Normandie pour la Paix » pour un usage de l'Intelligence Artificielle au service de la Paix



À l'heure où l'intelligence artificielle transforme en profondeur nos sociétés, ses opportunités comme ses risques interrogent les acteurs publics, les organisations internationales et la société civile. Face à ces défis, Normandie pour la Paix affirme son engagement en faveur d'une intelligence artificielle responsable, éthique et au service de l'intérêt général à travers l'adoption de la Charte « Normandie pour la Paix » pour un usage de l'Intelligence Artificielle au service de la Paix.

### Une réflexion collective née en amont du Forum mondial

Cette charte trouve son origine dans une master class organisée en amont

de la 8<sup>e</sup> édition du Forum mondial Normandie pour la Paix, en partenariat avec le MOHO et le Strategic Foresight Group, à destination des auditeurs du Collège des hautes études de l'Académie diplomatique (CHEAD).

Réunissant experts de haut niveau, diplomates, chercheurs et participants engagés dans les questions internationales, cette journée de réflexion et de travail avait pour objectif de décrypter les multiples interconnexions entre intelligence artificielle, gouvernance mondiale et construction de la paix. Ces échanges ont permis d'identifier



Retrouvez  
l'intégralité  
de la Charte  
« Normandie  
pour la Paix »

les principaux défis posés par l'essor de l'IA, mais aussi les nouvelles opportunités qu'elle offre en matière de prévention des conflits, de médiation et d'aide à la décision.

## Mettre l'innovation au service de la paix

Dans un contexte international marqué par de profondes mutations géopolitiques et technologiques, l'enjeu n'est plus seulement de développer l'IA, mais de déterminer dans quel cadre de valeurs elle doit évoluer. Cette charte répond à cette nécessité en proposant un ensemble de principes destinés à guider l'utilisation de ces technologies au service de la coopération et de la paix.

Convaincue que les avancées technologiques ne peuvent être dissociées des enjeux humains qu'elles soulèvent et des risques qu'elles peuvent présenter, Normandie pour la Paix rappelle que l'innovation doit rester au service de l'être humain et doit contribuer au renforcement des sociétés. L'intelligence artificielle ne doit pas devenir un facteur supplémentaire de fracture, d'exclusion ou de confrontation.

## Des principes pour une IA responsable et éthique

La Charte « Normandie pour la Paix » définit un cadre de référence fondé sur plusieurs principes essentiels :

- Primauté de la dignité humaine et de l'exigence de paix
- Contrôle humain effectif et permanent
- Santé et intégrité humaine

- Transparence et traçabilité
- Lutte contre la manipulation et la désinformation
- Interdiction des usages à risque extrême
- Interdiction de la militarisation autonome et de la surveillance de masse
- Souveraineté nationale et sécurité globale
- Promotion des innovations au service de la paix et du bien-être
- Environnement et sobriété numérique

À travers ces principes, Normandie pour la Paix réaffirme sa volonté de contribuer à une réflexion collective sur l'avenir du numérique et son impact sur les relations internationales.

## Une ambition pour la gouvernance mondiale de l'IA

Plus qu'un simple texte d'orientation, cette charte porte l'ambition de participer à l'émergence d'une gouvernance internationale de l'intelligence artificielle fondée sur la responsabilité, la transparence et la coopération.

Alors que les débats sur la régulation de l'IA occupent désormais une place centrale dans les grandes instances internationales, Normandie pour la Paix souhaite apporter sa contribution en mettant en avant une approche résolument humaniste et tournée vers la prévention des conflits. En inscrivant la paix au cœur de la réflexion sur l'intelligence artificielle, cette initiative rappelle que la technologie n'est jamais neutre et que son développement doit s'accompagner d'une exigence éthique forte.

# SOUDAN : QUELS ESPOIRS DE PAIX POUR UNE GUERRE OUBLIÉE ?

Jeudi 9 avril, 16h30-18h, Auditorium



Au moment où Gaza, l'Ukraine ou encore le conflit entre Israël et l'Iran focalisent les regards, la catastrophe humanitaire et politique ayant cours au Soudan reste largement invisibilisée. Ce pays d'Afrique de l'Est, en plein effondrement, est ravagé par une guerre souvent réduite, dans les médias occidentaux, à un affrontement personnel entre deux chefs militaires. Pourtant, ce conflit illustre avant tout l'échec d'une transition démocratique née de la révolution de 2019 et la destruction progressive des espoirs portés par une génération entière de Soudanais. « Le nombre de morts, de blessés et de

déplacés ne fait qu'augmenter », a rappelé la modératrice Christine Holzbauer, évoquant des données transmises notamment par Médecins sans frontières et Handicap International. Depuis avril 2023, le pays est plongé dans une guerre ouverte entre les Forces armées soudanaises, dirigées par le général Abdel Fattah al-Burhan, et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemedti. Ces deux hommes, qui avaient d'abord été alliés, ont contribué à la chute du président Omar el-Béchir en 2019 avant de se retourner l'un contre l'autre au terme d'une transition politique chaotique.

Pour Souleymane Abba Gana, acteur humanitaire engagé sur le terrain soudanais, la situation atteint aujourd'hui un niveau critique. « Pour l'ONU, il s'agit de la pire crise humanitaire en cours », rappelle-t-il. Les chiffres seuls ne suffiraient plus à décrire l'ampleur de la catastrophe. « Il faut compter 15 millions de déplacés internes, auxquels s'ajoutent les centaines de milliers de réfugiés ayant fui vers les pays voisins, notamment le Tchad. Des familles sont contraintes de parcourir des centaines de kilomètres avant d'atteindre des camps de fortune dans des condi-

### ANIMATION

**Christine Holzbauer**, Journaliste, Correspondante de Financial Afrik

### INTERVENANTS

**Souleymane Abba Gana**, Directeur des Programmes et Opérations à l'International du Secours Islamique France

**Clément Deshayes**, Anthropologue, chercheur de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et spécialiste du Soudan

**Hamad Gamal**, Fondateur de Sudfa Media

**Ahmedou Ould-Abdallah**, Président du Centre 4S, ancien Secrétaire général adjoint des Nations unies et ancien Ministre des Affaires étrangères de la Mauritanie



tions inqualifiables », relate-t-il. De plus, l'accès humanitaire est devenu extrêmement difficile en raison de la poursuite des combats. Les équipes elles-mêmes travaillent dans des conditions de sécurité précaires, parfois sous les bombardements. Au début du conflit, certaines ont dû être calfeutrées pendant des mois dans des zones sécurisées avant d'être évacuées à pied ou par convois vers Port-Soudan. Malgré ces efforts, il s'alarme de l'insuffisance de l'aide apportée : « Ce que nous faisons reste une goutte d'eau dans la mer. »

### Mobilisation, transition, division

Pour comprendre la guerre actuelle, plusieurs intervenants ont jugé indispensable de revenir aux sources de la révolution soudanaise de 2018-2019. Hamad Gamal, fondateur de Sudfa Media, a rappelé les espoirs immenses d'abord suscités par ce soulèvement populaire. « Les Soudanais ont décidé de descendre dans la rue parce qu'ils refusaient de vivre dans un pays gouverné par un seul homme depuis trente ans », explique-t-il. La mobilisation, portée en grande partie par la jeunesse, est ainsi née dans un contexte de crise économique, politique et sociale profonde.

Ce membre de la diaspora soudanaise décrit une révolution qui s'est déroulée en plusieurs étapes. La première correspond au soulèvement populaire qui conduit, en avril 2019, à la chute d'Omar el-Béchir malgré une répression violente. Mais très vite, l'armée tente de reprendre le contrôle du processus politique. Partagé entre civils et militaires, un gouvernement de transition est mis en place, ce qui n'empêche pas les tensions de persister. Durant cette période, les FSR gagnent en puissance, recrutent massivement et développent leurs relations régionales. Le coup d'État militaire d'octobre 2021 marque une nouvelle rupture. Mené conjointement par l'armée et les FSR, « il provoque une seconde vague de mobilisation populaire très déterminée malgré les répressions », rappelle Hamad Gamal.

Pour lui, la guerre déclenchée en 2023 constitue l'ultime étape d'une contre-révolution menée par les forces armées pour mettre fin au mouvement populaire. « Elle ne peut être simplement inscrite dans une logique de guerre civile. C'est une guerre contre la révolution », insiste-t-il.

### « Le coup d'État militaire d'octobre 2021 a provoqué une seconde vague de mobilisation populaire très déterminée malgré les répressions »

Hamad Gamal

### Les inégalités régionales à la racine du conflit

Le chercheur Clément Deshayes rappelle quant à lui que les deux camps s'appuient sur des groupes sociaux, des intérêts économiques et des trajectoires historiques profondément ancrés dans l'histoire du pays. Il rappelle que le Soudan s'est développé de manière très inégalitaire. Depuis la colonisation, explique-t-il, le pouvoir politique et économique est concentré dans la vallée du Nil, au centre du pays, tandis que les régions périphériques comme le Darfour ou l'est soudanais restent marginalisées. « Le centre gouverne peu ces régions mais en extrait les ressources », résume-t-il. Résultat : cette marginalisation a alimenté des rébellions successives auxquelles le pouvoir central a répondu par des stratégies de contre-insurrection brutales, notamment à travers l'armement de milices locales. Mais cette guerre se distingue surtout par le niveau extrême de violence exercé contre les civils. Clément Deshayes rappelle que les deux camps sont responsables d'exactions massives. « Les deux belligérants sont criminels. Quand l'armée soudanaise bombarde des zones civiles et réprime ses opposants, les FSR sont accusées d'utiliser le viol de manière



systématique et d'avoir commis plusieurs campagnes de nettoyage ethnique », expose-t-il.

Le chercheur cite notamment les massacres d'Al-Geneina en 2023 et ceux d'El-Fasher, en 2025. Des milliers de personnes ont été exécutées par balles en quelques jours, avant d'être jetées dans des fosses communes. Face à cette situation, Souleymane Abba Gana appelle au respect minimal du droit international humanitaire. « Pourquoi les camps de déplacés, où on ne trouve presque que des femmes et des enfants, ne pourraient-ils pas être protégés par des accords tacites ? », interroge-t-il, rappelant que les acteurs armés parviennent à préserver certaines infrastructures stratégiques, notamment pétrolières, lorsqu'ils y trouvent un intérêt économique. Dès lors, pourquoi ne pas appliquer la même logique aux populations civiles ?

La guerre a provoqué des fractures au sein même de la société civile soudanaise, jusqu'à diviser les forces révolutionnaires. Certains militants ont rejoint les FSR, considérant l'armée comme le principal obstacle à toute transition démocratique, quand d'autres soutiennent désormais l'armée face à ce qu'ils perçoivent comme une milice raciste et dangereuse.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

Malgré cela, une partie importante de la société civile continue de défendre les idéaux de la révolution. Des réseaux citoyens se sont réorganisés autour d'initiatives humanitaires locales inspirées des anciens comités révolutionnaires. « Ils continuent à défendre les mots d'ordre de la révolution : paix, liberté et justice », souligne explique Hamad Gamal. La diaspora soudanaise joue également un rôle central. Présente en Europe, aux États-Unis ou au Royaume-Uni, elle tente de maintenir l'attention internationale sur le conflit tout en soutenant financièrement les réseaux civils restés au pays. « Nous savions que nous étions abandonnés. Nous n'avions donc pas d'autre choix que de nous organiser nous-mêmes », se souvient-il.

Enfin, les échanges ont largement porté sur la dimension régionale et internationale du conflit. Les Émirats arabes unis sont notamment accusés de fournir des armes aux FSR malgré l'embargo imposé sur le Darfour. « Des armes françaises et britanniques se sont retrouvées au Darfour via les Émirats », affirme-t-il, avant de dénoncer l'absence de réaction des gouvernements occidentaux. Selon lui, les puissances occidentales ont choisi depuis plusieurs années de laisser les acteurs régionaux gérer les conflits de la région, avec « un laisser-faire extrêmement problématique ». Pour mettre fin à la guerre, il appelle à exercer des pressions diplomatiques directes sur les soutiens régionaux des deux camps, notamment les Émirats arabes unis mais aussi plusieurs pays de la Corne de l'Afrique accusés de soutenir les FSR.

Aucune solution rapide ne semble pourtant se dessiner. « Les deux belligérants veulent continuer à se battre », constate Clément Deshayes. Pendant ce temps, le pays continue de s'effondrer : écoles fermées depuis deux ans, hôpitaux détruits, famine croissante, infrastructures ravagées. Derrière le conflit militaire, il s'agit aussi de l'histoire d'une révolution populaire brisée et d'une société qui tente malgré tout de survivre au milieu des ruines.

# AMERICA FIRST : REVENONS-NOUS À LA LOI DU PLUS FORT ?

Judi 9 avril, 16h30-18h, salle Azur



La guerre menée contre l'Iran confirme-t-elle une rupture dans la doctrine « America First » de Donald Trump ? Pour les intervenants, elle révèle surtout l'évolution profonde du trumpisme : d'un nationalisme de repli lors du premier mandat à une logique de puissance offensive et prédatrice.

Pour Laurence Nardon, beaucoup s'attendaient à retrouver le Trump de 2016, peu intéressé par la politique étrangère. Mais dès janvier 2025, avant même son

**« “America First” devient une stratégie de projection extérieure au service des intérêts américains »**

Laurence Nardon

## ANIMATION

**Bruno Tertrais**, Directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche stratégique

## INTERVENANTS

**Margot Haddad**, Journaliste à LCI

**Laurence Nardon**, Responsable du Programme Amériques de l'Institut français des relations internationales (Ifri)

**Tara Varma**, Directrice du programme Strategic Foresight du German Marshall Fund

investiture, le président américain affiche des ambitions expansionnistes : contrôle du Panama, intégration du Canada comme « 51<sup>e</sup> État », acquisition du Groenland. « On a compris que sa politique étrangère n'allait pas du tout être la même », explique-t-elle. L'« America First » devient alors une stratégie de projection extérieure au service des intérêts américains.



Bruno Tertrais, Laurence Nardon, Tara Varma et Margot Haddad

**« Les relations internationales ne sont plus vues comme un espace de coopération, mais comme une compétition pour les ressources et la puissance »**

Tara Varma

Tara Varma estime que le trumpisme a réconcilié néo-isolationnisme et politique étrangère agressive. « Les relations internationales ne sont plus vues comme un espace de coopération, mais comme une compétition pour les ressources et la puissance », résume-t-elle. Malgré une base MAGA marquée par les guerres d'Irak et d'Afghanistan, « 90 % soutiennent aujourd'hui cette guerre contre l'Iran. Trump a la capacité d'entraîner sa base avec lui », observe-t-elle.

## Une présidence « impérialiste et prédatrice »

Selon elle, les tensions autour du Groenland, la remise en cause des intérêts chinois au Panama ou encore la guerre contre l'Iran illustrent une présidence « impérialiste et prédatrice ». Donald Trump chercherait autant à enrichir les États-Unis que son propre clan. « Il ne fait pas vraiment la différence entre les deux », souligne-t-elle.

Cette évolution s'accompagne d'une remise en cause des alliances traditionnelles. Canada, Mexique ou Europe sont désormais soumis à une logique de rapport de force permanent. « Les alliés doivent être au service des intérêts américains », explique Tara Varma. Les doctrines stratégiques publiées depuis 2025 ins-



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube





titutionnalisent cette vision : priorité absolue aux intérêts américains et rejet des contraintes multilatérales.

Pour Margot Haddad, la guerre contre l'Iran possède aussi une dimension idéologique et civilisationnelle forte. Une partie du trumpisme voit dans Téhéran une menace identitaire contre Israël et l'ordre régional. Elle souligne également l'émergence d'une internationale nationaliste portée par des figures comme Steve Bannon. Mais cette alliance reste paradoxale, note Laurence Nardon, pour qui « un nationalisme conquérant américain ne peut pas totalement s'accorder avec les nationalismes européens ».

### Folie ou stratégie ?

La personnalité de Donald Trump a aussi traversé les débats. À la question provocatrice de Bruno Tertrais « Donald Trump est-il fou ? », Laurence Nardon rappelle qu'« aucun psychologue ne l'a examiné directement ». Tara Varma évoque tou-

tefois « la stratégie du fou » en relations internationales : pousser l'adversaire à craindre le pire jusqu'à paraître irrationnel. Elle décrit aussi un président de plus en plus entouré de fidèles et réfractaire à toute contradiction.

**« La guerre contre l'Iran possède aussi une dimension idéologique et civilisationnelle forte. Une partie du trumpisme voit dans Téhéran une menace identitaire contre Israël et l'ordre régional »**

Margot Haddad

Margot Haddad rappelle enfin l'influence décisive de Roy Cohn, mentor historique de Trump, dont la méthode reposait sur trois principes : « Toujours attaquer, ne jamais reconnaître ses erreurs, toujours revendiquer la victoire. » Une stratégie qui permet au président américain de saturer l'espace médiatique et de conserver l'attention permanente de son électorat.

Au-delà du cas Trump, les intervenants décrivent surtout un bouleversement plus large du système international. Le soft power américain laisse place à un unilatéralisme assumé, fondé sur la force et la transaction. Face à cette imprévisibilité, plusieurs pays européens commencent désormais à envisager plus sérieusement leur autonomie stratégique.

## COMBATTRE POUR LA LIBERTÉ : LE PARCOURS INSPIRANT DE OUISSEM BELGACEM

Vendredi 10 avril, 14h-15h45, salle Plénière



Pendant des années, Ouissem Belgacem a vécu avec un double objectif : devenir footballeur professionnel et cacher à tout prix son homosexualité. Dans les vestiaires, sur les terrains, dans les centres de formation, le jeune homme apprend très tôt qu'il existe des identités que le football tolère difficilement. Dans les tribunes, les chants homophobes faisaient partie du décor. Dans les discussions entre joueurs, la virilité se mesurait aux conquêtes féminines et à la capacité à « rouler des mécaniques ». Un environnement qui, selon lui, produit une « homophobie systémique ».

L'ancien sportif devenu écrivain, artiste et militant a retracé un parcours marqué par le silence, la peur, mais aussi la reconstruction. Son récit, à la fois intime et politique, éclaire les mécanismes d'exclusion persistants dans le sport professionnel, plus particulièrement dans le football masculin.

**L'ancien sportif devenu écrivain, artiste et militant a retracé un parcours marqué par le silence, la peur, mais aussi la reconstruction**

#### ANIMATION

**Bertrand Deniaud** Vice-Président de la Région Normandie, en charge des lycées et de l'éducation.

**Sarah Mayer-Charlet** Chargée de mission pédagogique Prix Liberté de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

#### INTERVENANT

**Ouissem Belgacem**, Ancien footballeur, écrivain, Président du jury du Prix Liberté 2025

L'histoire commence à Aix-en-Provence. Très jeune, Ouissem Belgacem nourrit une passion absolue pour le football. À 13 ans, plusieurs centres de formation s'intéressent à lui. Il choisit finalement Toulouse, une ville qui lui permettra également de poursuivre ses études. Mais derrière le rêve sportif se cache déjà une profonde angoisse. « Je cachais un secret : celui d'aimer les garçons », raconte-t-il. Être musulman, issu d'une famille tunisienne populaire et évoluer



dans un univers profondément viriliste ne lui laissent guère d'espace pour explorer sereinement son identité.

## De la reconversion au récit

Sa carrière le mène ensuite dans plusieurs pays, en Europe, en Afrique puis aux États-Unis. Pourtant, malgré les voyages et les expériences, une certitude s'impose progressivement : le football ne semble pas prêt à accueillir des joueurs homosexuels assumés. « J'ai compris que le football garderait toujours les bras croisés pour les personnes comme moi », explique-t-il. Il choisit alors de quitter ce milieu pour se réinventer en Angleterre, où il suit un master avant de travailler comme consultant et ingénieur chez Veolia.

Mais le football continue de faire partie de sa vie. En 2014, il crée Ontrack, une société destinée à accompagner les footballeurs professionnels dans leur reconversion. Mais ce retour le confronte de nouveau à l'homophobie. « J'ai replongé les deux pieds en avant dedans », résume-t-il.

C'est à cette période qu'il décide d'écrire *Adieu ma honte*, un récit autobiographique dans lequel il raconte son parcours et son rapport à l'hom-



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

sexualité. Le livre, plus tard adapté en série documentaire sur Canal+, marque un tournant dans sa vie. Il lui apporte une visibilité nouvelle, mais lui coûte aussi une grande partie de son activité professionnelle : 85 % de ses clients cessent de travailler avec lui après la publication. « Il fallait probablement que je traverse tout cela pour porter les messages que je porte aujourd'hui », confie-t-il.

## De la honte à la liberté

Le titre du livre résume la démarche qui a guidé son écriture. « C'était une quête de liberté », explique-t-il. Pendant longtemps, la honte a structuré son existence. Honte de décevoir, honte d'être rejeté, honte d'être différent dans un milieu où l'hétérosexualité est considérée comme la norme absolue. « Les plus grandes barrières sont souvent psychologiques », estime-t-il aujourd'hui. Pour lui, dire « adieu à ma honte », c'était tenter de transformer une expérience individuelle en message universel.

Son deuxième ouvrage, *Yamma*, explore un autre aspect de son histoire : sa relation avec sa mère. À la fin de son premier livre, il raconte lui avoir révélé son homosexualité. La réaction est douloureuse. Pendant deux ans, ils ne se parlent plus. « Pourtant, je savais que c'était une femme profondément gentille », explique-t-il. Écrire devient alors un moyen de comprendre plutôt que de juger. Dans *Yamma*, il retrace le parcours de cette femme ayant quitté la Tunisie pour la France, les sacrifices, les déracinements et les héritages culturels qui ont façonné son regard sur le monde. « J'avais besoin d'expliquer comment une personne qui aime son fils plus que tout peut réagir de cette manière », raconte-t-il. Aujourd'hui, leur relation est apaisée. Et Ouissem Belgacem insiste sur ce qu'il considère comme un message essentiel : le coming out ne conduit pas nécessairement à perdre ceux qui comptent réellement.

## Convergence des luttes

Au fil des échanges, le militant élargit son propos à l'ensemble des discriminations. Selon lui, les combats ne peuvent être menés séparément. « Ça ne marchera pas si les gays défendent seulement les gays, les Arabes seulement les Arabes ou les femmes seulement les femmes », affirme-t-il. Il défend l'idée d'une « convergence des luttes », fondée sur une solidarité commune face à toutes les formes d'injustice.

Le public l'interroge longuement sur l'évolution du football. Les mentalités changent-elles réellement ? « Oui, mais extrêmement lentement », répond-il. Il cite notamment la campagne menée en 2021 par la Ligue de football professionnel, lorsque les joueurs avaient porté des maillots floqués aux couleurs arc-en-ciel lors de la dernière journée de Ligue 1. Une initiative rapidement abandonnée après plusieurs polémiques et refus de participation. Pour lui, cet épisode illustre les limites d'une communication sans véritable travail de fond. « On ne peut pas demander à un joueur de porter un symbole s'il ne sait pas pourquoi il le fait », estime-t-il.

Il raconte également les multiples coming out qui ont jalonné sa vie. « Dans la vie d'un homme homosexuel, il n'y a pas un coming out, il y en a des dizaines », explique-t-il. Le premier fut celui qu'il s'est adressé à lui-même, le jour où il s'est regardé dans un miroir en disant : « Je suis gay. » Puis vinrent les révélations à ses amis, à ses quatre sœurs, chacune réagissant différemment : soutien immédiat, sidération, rejet. Aujourd'hui encore, deux de ses sœurs se sont éloignées de lui.

Ce constat nourrit aussi son engagement associatif. Parrain de la Fondation Le Refuge\*, il rappelle que de nombreux jeunes sont encore expulsés de leur domicile après avoir révélé leur homo-

\*La Fondation Le Refuge, accompagne les jeunes LGBT+ rejetés par leur famille

sexualité. Une réalité souvent invisible, mais toujours massive.

## Éducation et sensibilisation

L'éducation apparaît alors comme un levier essentiel. Ouissem Belgacem regrette notamment l'absence d'histoire des luttes LGBT+ dans les programmes scolaires. Il évoque la figure de Marsha P. Johnson, femme trans noire devenue l'un des symboles des émeutes de Stonewall à l'origine des marches des fiertés modernes. « Si on m'avait enseigné cette histoire à l'école, cela m'aurait réconcilié plus tôt avec une partie de moi-même », explique-t-il.

## Depuis qu'il s'exprime sur ces sujets, Ouissem Belgacem subit un cyberharcèlement constant

L'ancien sportif multiplie aujourd'hui les interventions de sensibilisation, notamment dans les centres de formation. Mais prendre publiquement la parole a un coût. Depuis qu'il s'exprime sur ces sujets, Ouissem Belgacem reçoit régulièrement des menaces de mort et subit un cyberharcèlement constant. « Je parle seulement de tolérance et d'acceptation, et pourtant cela reste insupportable pour certaines personnes », constate-t-il. Il met aussi en garde les jeunes militants contre l'épuisement psychologique lié à l'engagement : « Il faut apprendre à se préserver ».

Malgré tout, il refuse le fatalisme. S'il pense que l'homophobie ne disparaîtra probablement jamais totalement, il croit au pouvoir des nouvelles générations pour transformer progressivement les mentalités. « Le temps est révolu où l'on pouvait être jeune sans être engagé », lance-t-il au public.



# BOMBARDÉ, DIVISÉ, ISOLÉ : QUEL DESTIN POUR L'IRAN ?

Vendredi 10 avril, 14h-15h30, salle Or



À quoi ressemblait l'Iran avant le 28 février 2026, date qui marque le basculement dans la guerre ouverte avec Israël et les États-Unis ? Pour la sociologue Azadeh Kian, il s'agissait d'une société profondément moderne, urbanisée, éduquée et politiquement mobilisée, bien loin des représentations figées souvent véhiculées en Occident.

Majoritairement chiite, le pays compte aussi près de 20 % de Sunnites, souvent issus de minorités ethniques comme les Kurdes ou les Baloutches. Avec plus de 90 millions d'habitants et un territoire trois fois plus vaste que la France, l'Iran a connu, depuis la révolution de 1979, des transformations sociales considérables. « Aujourd'hui, une Iranienne donne naissance à 1,4 enfant en moyenne, soit un taux comparable à celui de la France, alors qu'il était de sept enfants par femme il y a quelques décennies », rappelle la chercheuse. Cette évolution est directement liée à la progression du niveau d'éducation des femmes et au recul de l'âge du premier mariage, désormais autour de 26 ans. La société iranienne apparaît également comme l'une des plus connectées du Moyen-Orient, ouverte sur le monde malgré les sanctions et l'isolement diplomatique.

## La montée des contestations

Cette modernité sociale s'est accompagnée d'une forte politisation. Depuis au moins 2009 et le Mouvement vert, des vagues successives de contestation ont traversé le pays. D'abord portées par les classes moyennes éduquées réclamant davantage de démocratie, puis, à partir de 2018-2019, par des catégories populaires dénonçant l'explosion du coût de la vie. Chaque fois, la répression fut brutale. En 2019, près de 1 500 personnes auraient été tuées.

Puis vint le mouvement « Femme, Vie, Liberté », déclenché après la mort de Mahsa Amini en 2022, qui marqua une rupture durable dans la société iranienne. Malgré la répression, les femmes ont ob-

### ANIMATION

**Grégory Rayko**, Chef de rubrique International à « The Conversation France »

### INTERVENANTS

**Bertrand Badie**, Professeur émérite des Universités à Sciences Po Paris

**Azadeh Kian**, Professeure émérite de sociologie à l'Université Paris Cité

**Agnès Levallois**, Présidente de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO)

tenu des formes de liberté inédites dans l'espace public, notamment sur le port du voile, devenu dans de nombreuses grandes villes une obligation de plus en plus difficile à imposer.

Pourtant, selon Azadeh Kian, les événements de l'hiver 2025-2026 ont fait basculer le pays dans une tout autre dimension. « Entre décembre et janvier, nous avons assisté à des massacres d'une ampleur inédite », affirme-t-elle, évoquant plus de 7 000 morts, 11 000 personnes poursuivies et près de 50 000 arrestations.

## Depuis les attaques contre leurs installations pétrolières en 2019 et l'érosion du parapluie sécuritaire américain, les pays du Golfe privilégient avant tout la stabilité

### Crimes de guerre

La guerre déclenchée ensuite par Israël et les États-Unis aurait profondément bouleversé la société civile iranienne. Plus de 93 000 immeubles auraient été détruits, trois millions de personnes déplacées et plus de 2 000 civils tués. Des infrastructures civiles majeures auraient également été touchées : 300 hôpitaux et centres de soins, 22 universités et 670 écoles bombardés. « Ne s'agit-il pas de crimes de guerre ? » interroge la sociologue, qui estime que cette guerre visait moins le régime que la destruction durable de l'Iran comme puissance régionale.

Cette lecture est partagée en partie par Agnès Levallois, spécialiste du monde arabe contemporain. Selon elle, l'objec-

tif poursuivi par Israël et Washington dépasse largement la seule République islamique. Il s'agirait également d'affaiblir durablement ce que Téhéran appelle « l'axe de la résistance », constitué notamment du Hezbollah libanais, des milices chiites irakiennes et des Houthis yéménites.

## Les monarchies du Golfe privilégient la stabilité

Toutefois, la chercheuse nuance l'idée d'un contrôle absolu de Téhéran sur ces organisations. « Les Houthis, par exemple, ont leur propre agenda politique et régional », souligne-t-elle. Les monarchies du Golfe, elles, auraient cherché à éviter l'embrasement. Les dirigeants saoudiens auraient multiplié les discussions avec Donald Trump pour tenter d'empêcher une confrontation régionale de grande ampleur. Depuis les attaques contre leurs installations pétrolières en 2019 et l'érosion du parapluie sécuritaire américain, les pays du Golfe privilégient avant tout la stabilité. « Leur obsession aujourd'hui est de préserver un environnement favorable au business », résume Agnès Levallois.

Pour le politologue Bertrand Badie, la guerre actuelle révèle surtout une transformation profonde des relations internationales. « Quel est exactement l'objectif de Donald Trump ? Changer le régime ? Démilitariser l'Iran ? Mettre fin au nucléaire ? Personne ne le sait réellement », observe-t-il. Dans cette logique, la guerre ne construit plus d'ordre politique stable. Elle produit surtout destruction et fragmentation. Bertrand Badie identifie trois dynamiques à l'œuvre : la stratégie israélienne consistant à assurer sa sécurité par l'élimination systématique de ses ennemis ou ennemis potentiels, la logique trumpienne d'« hégémonie par le chaos », et enfin des stratégies de « contre-destruction » développées par les puissances plus faibles, comme l'Iran.

Selon lui, cette nouvelle configuration favorise paradoxalement les acteurs les moins puissants militairement. « La destruction coûte moins cher que la construction », souligne-t-il. Dans une guerre mondialisée où les conséquences économiques touchent l'ensemble de la planète, le faible peut devenir capable de prendre le fort en otage.

### La République islamique renforcée ?

Cette situation expliquerait aussi pourquoi le régime iranien, loin de s'effondrer, semble s'être consolidé malgré les frappes et les pertes subies au sommet de l'État. Azadeh Kian insiste sur le caractère institutionnalisé de la République islamique. « Ce n'est ni le régime du Shah ni celui de Saddam Hussein », rappelle-t-elle. « Les institutions comptent davantage que les individus. »

Elle souligne également les capacités technologiques du pays. L'Iran formerait plus de 250 000 ingénieurs par an, ce qui lui permet notamment de maintenir une importante production de drones militaires à bas coût. Selon elle, le ciblage des universités iraniennes pendant le conflit viserait précisément à affaiblir ce potentiel scientifique. La guerre aurait cependant renforcé les factions les plus dures du régime, en particulier les Gardiens de la révolution, au détriment des courants plus pragmatiques.

Azadeh Kian se dit également préoccupée par les conséquences psychologiques du conflit sur la population iranienne. Les menaces de Donald Trump contre la « civilisation iranienne » auraient ravivé des traumatismes profonds liés à la guerre Iran-Irak des années 1980.

### De l'accord au retour des tensions

La question du nucléaire iranien demeure



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

au cœur des justifications avancées par Israël. Pourtant, Agnès Levallois rappelle que les derniers rapports des services de renseignement américains ne considéraient pas l'Iran comme une menace imminente pour Israël. Elle rappelle également qu'en 2015, sous la présidence de Barack Obama, l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien — le JCPOA — avait permis de limiter strictement le programme nucléaire de Téhéran en échange d'une levée progressive des sanctions économiques.

### « Les attaques du 7 octobre ont servi de catalyseur à la stratégie israélienne visant à remodeler durablement le Moyen-Orient par la force »

Agnès Levallois

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Iran avait alors respecté ses engagements. Mais l'arrivée au pouvoir de Donald Trump changea la donne. En 2018, Washington se retire unilatéralement de l'accord. Pour Agnès Levallois, cette décision a contribué à relancer les tensions régionales et à pousser l'Iran à reprendre progressivement l'enrichissement d'uranium.

Elle estime par ailleurs que les attaques du 7 octobre 2023 ont servi de catalyseur à la stratégie israélienne visant à remodeler durablement le Moyen-Orient par la force. Bertrand Badie dénonce le silence d'une partie de la communauté internationale face aux destructions massives subies par l'Iran. Il évoque notamment des bombardements ayant provoqué des catastrophes écologiques autour de Téhéran, restées selon lui largement ignorées. Le politologue voit dans cette indifférence l'expression d'un déséquilibre profond des relations internationales : « Dans le système international actuel, toutes les vies ne semblent pas avoir la même valeur. »

# MANIPULATIONS, DÉSINFORMATION, INGÉRENCES : QUELS REMPARTS POUR PROTÉGER NOS SOCIÉTÉS ?

Vendredi 10 avril 14h-15h30, salle Nacre



Tiphaine Le Liboux, Delphine Allès et Cécile Dolbeau-Bandin

Comment protéger les démocraties à l'heure où l'information circule à une vitesse inédite, où les réseaux sociaux brouillent les frontières et où les stratégies d'influence s'invitent au cœur des débats publics ? Information, désinformation, ingérences. Derrière des termes souvent employés indistinctement se cachent des réalités différentes. L'universitaire Cécile Dolbeau-Bandin rappelle ainsi la distinction entre mésinformation et désinformation. Alors que la première relève de la diffusion involontaire d'une information erronée, la seconde suppose une intention délibérée de tromper ou de nuire. Reprenant la définition de l'OTAN, elle évoque « la création et la diffusion délibérée d'in-

**Il ne s'agit plus seulement d'une bataille pour le contrôle de l'information, mais d'une compétition visant les perceptions, les représentations et les capacités de jugement des citoyens**

formations fausses ou truquées dans le but de duper ou de manipuler autrui ». Une pratique qui ne vise pas seulement à convaincre, mais aussi à semer la confusion, nourrir la méfiance et affaiblir la confiance dans les institutions.

#### ANIMATION

**Tiphaine Le Liboux**, Reporter au service international de l'AFP

#### INTERVENANTS

**Delphine Allès**, Vice-présidente de l'INALCO, professeure des Universités en sciences politiques

**Cécile Dolbeau-Bandin**, Maîtresse de conférences à l'IUT Grand Ouest Normandie et chercheuse au CERREV (Centre de Recherche Risques & Vulnérabilités) à l'Université de Caen

#### L'ère de la viralité

Cette logique s'inscrit dans ce que plusieurs chercheurs qualifient désormais de « guerre cognitive ». Il ne s'agit plus seulement d'une bataille pour le contrôle de l'information, mais d'une compétition visant les perceptions, les représentations et les capacités de jugement des citoyens. Si les opérations de propagande ont toujours existé, le



numérique a profondément transformé leur portée. Smartphones, plateformes sociales, chaînes d'information en continu et désormais intelligence artificielle générative contribuent à une accélération spectaculaire de la circulation des contenus. Une rumeur, une image détournée ou une vidéo manipulée peuvent désormais franchir les frontières en quelques minutes et atteindre des millions de personnes avant même que leur vérification ne soit engagée. Cette évolution s'accompagne d'une surabondance d'informations qui rend plus complexe la hiérarchisation des sources et l'exercice de l'esprit critique. Dans cet environnement saturé, la désinformation prospère moins par sa crédibilité intrinsèque que par sa capacité à capter l'attention et à jouer sur les émotions.

### **La désinformation prospère moins par sa crédibilité intrinsèque que par sa capacité à capter l'attention et à jouer sur les émotions**

Les stratégies d'ingérence participent de cette même dynamique. Elles ne consistent pas nécessairement à imposer un récit unique ou à soutenir directement un candidat ou une formation politique. Elles cherchent souvent à polariser les débats ou à fragiliser la cohésion sociale. « On essaie de diviser les sociétés », observe Cécile Dolbeau-Bandin. Pour Delphine Allès, Vice-présidente de l'INALCO, il convient toutefois d'aborder ces questions avec nuance. Entre influence, diplomatie publique et véritable ingérence, les frontières sont parfois mouvantes et l'excès de contrôle conduit à la remise en question des principes qui doivent continuer de régir les environnements libres. Tous les États cherchent à promouvoir leurs intérêts et leur image à l'étranger. La difficulté réside dans l'identification du

moment où cette influence devient une tentative de pression ou de déstabilisation susceptible de remettre en cause l'autonomie des acteurs visés.

### **La recherche universitaire visée**

Le monde universitaire se trouve en première ligne. À l'INALCO, établissement spécialisé dans l'enseignement des langues et des civilisations du monde, les questions de liberté académique sont particulièrement sensibles. Avec de nombreux travaux portant sur des régions traversées par des tensions géopolitiques, l'institution est régulièrement confrontée à des tentatives d'influence. Delphine Allès cite notamment les pressions exercées il y a quelques années pour empêcher la venue du Dalaï-lama dans l'établissement. D'autres situations sont plus discrètes mais tout aussi significatives et situent la problématique des ingérences sur un continuum avec les questions de liberté académique et spécifiquement les entraves à la recherche : difficultés d'obtention de visas de recherche, surveillance des travaux académiques, restrictions d'accès à certains terrains ou encore tentatives d'influencer les contenus produits par les chercheurs. « Ce qui intéresse certains acteurs, ce n'est pas forcément de voler des données, mais d'influencer ou d'empêcher les analyses », explique-t-elle.

Cette réalité conduit à repenser les politiques de prévention ou de protection des universités. Longtemps, les réflexions sur les ingérences se sont concentrées sur les risques d'espionnage ou de captation de technologies sensibles. Une approche insuffisante dans le champ des sciences humaines et sociales, où l'enjeu principal concerne moins les données que la liberté de produire, publier et diffuser des analyses indépendantes. Face à ces défis, les établissements développent progressivement des dispositifs de pré-

vention : protection renforcée des données personnelles, sensibilisation des personnels, maîtrise des partenariats, vigilance sur les financements extérieurs ou encore formations spécifiques aux risques d'instrumentalisation. Pour autant, Delphine Allès met en garde contre toute tentation de fermeture contre-productive. « Si l'on coupe les relations avec tous les acteurs issus de pays pratiquant des formes d'ingérence, on ne fait plus de recherche du tout. »

### **« Il vaut mieux résister que chercher à tout contrôler »**

Comment se protéger sans renoncer aux principes d'ouverture qui fondent les démocraties ? Comment répondre aux campagnes de désinformation sans alimenter davantage la défiance ? L'exemple du compte « French Response », créé pour répondre avec humour et ironie à certaines campagnes de désinformation visant la France, illustre ces interrogations. Alors que Cécile Dolbeau-Bandin s'interroge sur l'efficacité de ce type de stratégie lorsqu'elle émane directement des institutions publiques, Delphine Allès y voit au contraire une manière habile de ne pas entrer dans une logique de confrontation permanente tout en montrant que certaines accusations ne méritent pas davantage qu'un sourire.

Derrière cette divergence apparaît une question plus large : faut-il répondre à chaque fausse information ou investir prioritairement dans le renforcement des capacités critiques des citoyens ? Pour les deux intervenantes, la seconde option apparaît essentielle. La résilience est d'ailleurs l'un des mots-clés de la discussion. Plus que la multiplication des interdictions



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube



Tiphaine Le Liboux

ou des dispositifs de contrôle, c'est la capacité collective à identifier les mécanismes de manipulation qui constitue le meilleur rempart. « Il vaut mieux être résistant face à ces tentatives que chercher à tout contrôler », estime Delphine Allès. Cette résilience passe notamment par l'éducation aux médias et à l'information. Une mission qui ne concerne pas uniquement les jeunes génération mais « doit englober toute la société », insiste Cécile Dolbeau-Bandin.

### **« Produire de l'information vérifiée »**

Le rôle du journalisme apparaît dans ce contexte plus essentiel que jamais. Au cours des échanges, la modératrice Tiphaine Le Liboux, journaliste à l'AFP, a rappelé l'importance du travail de terrain, du recoupement des sources et de la contextualisation des informations. Alors que certaines zones de conflit deviennent difficilement accessibles, les rédactions doivent combiner témoignages, vérifications numériques et expertise locale pour continuer à produire une information fiable. « Produire de l'information vérifiée est aussi une manière de lutter contre la désinformation », rappelle-t-elle.

Une conviction commune ressort de ce débat : aucune solution technique ou réglementaire ne suffira à elle seule. Dans des sociétés ouvertes, les influences, les désaccords et les tentatives de manipulation continueront d'exister. L'enjeu n'est donc pas de les faire disparaître, mais de construire les conditions permettant de les identifier, de les comprendre et d'y résister.

# CONFLITS ARMÉS : QUAND LES ÉTATS PRIVATISENT LA SÉCURITÉ ET LA GUERRE

Vendredi 10 avril 14h-15h30, salle Azur



À mesure que les conflits contemporains se complexifient, les frontières entre armées régulières, intérêts privés et stratégies d'influence deviennent de plus en plus poreuses. Ce qui amène à une question centrale pour les intervenants. Jusqu'où les États peuvent-ils déléguer l'usage de la force sans fragiliser leur propre souveraineté ?

Le phénomène n'est pas nouveau. « À la Renaissance, les condottieri italiens vendaient déjà leurs services militaires aux princes », rappelle en ouverture Alexandre Malafaye. Les corsaires mandatés par les monarchies européennes constituaient déjà une manière pour les États de « confier à un acteur privé une part de l'usage de la force tout en essayant d'en garder le contrôle ». Mais depuis une trentaine d'années, le phénomène a changé d'échelle. Les anciens mercenaires ont laissé place à de véritables entreprises structurées.

L'essor de ces sociétés militaires pri-

vées – ou Entreprises de Services de Sécurité et de Défense (ESSD) dans la terminologie française – s'explique par plusieurs facteurs : professionnalisation des armées, multiplication des crises internationales, nécessité d'agir vite et discrètement sur des terrains instables. À l'apogée de la guerre en Irak, rappelle Alexandre Malafaye, « il y avait plus de sociétés employées par des sociétés privées sur le théâtre irakien, plus de 180 000 contre 160 000 soldats ». Le marché représente aujourd'hui « des centaines de milliards de dollars ».

## ANIMATION

**Alexandre Malafaye**, Président fondateur de l'Institut Synopia

## INTERVENANTS

**Geneviève Goëtzinger**, Ancienne directrice générale de RFI, présidente de la société lmaGGe

**Thierry Marchand**, Général de corps d'armée, ancien ambassadeur de France au Cameroun

**Éric Turquet de Beauregard**, Commissaire général de la Marine

Pour autant, la France demeure prudente. Depuis 2003, le mercenariat est interdit par la loi française. Le cadre juridique distingue clairement les activités de soutien et de sécurité des opérations de combat. Mais cette prudence n'empêche pas une évolution doctrinale progressive. Le tournant majeur intervient en 2014 avec l'autorisation de gardes armés privés sur les navires de commerce français confrontés à la piraterie au large de la Somalie. Face à l'explosion des attaques maritimes, les États occidentaux ont dû compléter les opérations militaires classiques par des dispositifs privés plus réactifs.

## Des outils hybrides plus souples

Aujourd'hui, la France adapte progressivement son modèle. Un décret adopté fin 2025 ouvre la voie à des partenariats encadrés entre les armées françaises et les ESSD afin de répondre à des demandes étrangères de formation, de soutien logistique ou d'accompagnement stratégique. Le champ concerné dépasse désormais les seules opérations terrestres : maritime, aérien, cyber et spatial sont directement visés. Cette évolution répond à plusieurs impératifs : libérer les forces armées de certaines missions périphériques dans un contexte de conflit de haute intensité, et disposer d'outils hybrides plus souples, capables d'opérer discrètement. « Le fait d'avoir des opérateurs sur un terrain étranger et dire ensuite que ce qu'ils font n'est pas du ressort de l'État est assez pratique », observe avec lucidité le commissaire général de la Marine Éric Turquet de Beauregard. De plus, les ESSD deviennent des instruments d'influence internationale et d'exportation du savoir-faire militaire français.

Mais cette montée en puissance soulève immédiatement des questions de contrôle. Éric Turquet de Beauregard identifie plusieurs lignes rouges : coordi-

nation stricte avec les armées régulières, maintien des compétences stratégiques au sein des forces françaises, labellisation des entreprises autorisées et prévention de la captation des talents militaires par le secteur privé. Car derrière le débat juridique se profile une réalité beaucoup plus brutale, avec des dérives observées ailleurs. En témoigne notamment la guerre hybride menée par des groupes comme Wagner, devenu Africa Corps après la mort d'Evgueni Prigojine.

## « Mali, Burkina Faso et Niger sont aujourd'hui au bord du chaos sécuritaire total »

Geneviève Goëtzinger

Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, l'arrivée de Wagner accompagne la prise du pouvoir par des juntes militaires dénonçant l'échec des partenaires occidentaux face à la menace djihadiste. Les mercenaires russes remplacent progressivement les forces françaises et les missions onusiennes. Mais selon Geneviève Goëtzinger, le bilan est accablant : « Ces trois pays sont aujourd'hui au bord du chaos sécuritaire total. » Au Mali, où Wagner déploie jusqu'à 2 500 hommes, les mercenaires participent directement aux combats et occupent les anciennes bases françaises et onusiennes. Au Burkina Faso, ils assurent surtout la protection du régime du capitaine Ibrahim Traoré. Au Niger, leur présence reste centrée sur le renseignement et la maintenance militaire. Pourtant, malgré cette présence massive, « l'insécurité ne diminue pas. C'est exactement l'inverse ». Les violences contre les populations civiles, qui incluent des massacres, des exécutions sommaires, des actes de torture et des disparitions forcées, nourrissent au contraire le recrutement des groupes



djihadistes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique.

**En Afghanistan et en Irak, d'anciens militaires se montrent séduits par des rémunérations sans commune mesure avec celles des armées régulières**

**« Un puissant vecteur de désinformation russe »**

L'action de Wagner dépasse largement le champ militaire. « C'est un puissant vecteur de désinformation russe », explique Geneviève Goëtzinger. Réseaux sociaux, fausses plateformes d'information, campagnes antifrancaises, relais d'influence locaux : toute une machine informationnelle accompagne les opérations de terrain. La Centrafrique constitue selon elle un laboratoire de Wagner. Depuis 2017, les mercenaires russes y ont progressivement étendu leur emprise sur l'appareil militaire, politique, médiatique et économique du pays. Protection rapprochée du président, contrôle de concessions minières, influence sur les réformes constitutionnelles, campagnes de propagande. Un système de domination dans toutes ses composantes, reposant aussi sur un modèle économique redoutablement efficace : la sécurité contre les ressources. Exploitation aurifère, concessions minières, trafic de minerais, cryptomonnaies : les réseaux russes auraient extrait ou contrôlé au Sahel pour près de deux milliards de dollars d'or en 2025, contribuant directement au financement de l'effort de guerre russe.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube



Le général Thierry Marchand replace cette évolution dans une perspective historique plus large. La Guerre froide reposait sur des armées de conscription entièrement structurées autour de l'affrontement Est-Ouest. Le basculement intervient après 1991, avec l'effondrement du bloc soviétique et la multiplication des opérations extérieures improvisées. Les interventions en Somalie, dans les Balkans puis au Moyen-Orient ouvrent alors un espace nouveau aux entreprises privées. Mais c'est surtout après le 11 septembre 2001 que les sociétés militaires privées (SMP) connaissent leur âge d'or. En Afghanistan et en Irak, d'anciens militaires se montrent séduits par des rémunérations sans commune mesure avec celles des armées régulières. « Un contractor américain coûte à peu près trois fois plus cher qu'un soldat français engagé en opération. ».

Aujourd'hui, les conflits changent encore de nature. Cyberattaques, guerre informationnelle, espace, intelligence artificielle : les nouveaux champs de confrontation ouvrent des perspectives inédites aux acteurs privés. Reste une interrogation fondamentale : comment préserver le contrôle démocratique et juridique de la violence lorsque les lignes entre guerre, business et influence deviennent de plus en plus floues ? Derrière les enjeux opérationnels et stratégiques, c'est peut-être cette question qui dominera les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle.

# COMPRENDRE LES MIGRATIONS : DES CAUSES DE L'EXIL AUX ENJEUX DE L'ACCUEIL

Vendredi 10 avril, 14h-15h30, Auditorium



Durcissement des politiques migratoires, remise en cause croissante du droit international humanitaire etc. Si les migrations ont toujours existé dans l'histoire humaine, elles sont aujourd'hui fortement politisées, remarque le Président de Médecins du Monde France Jean-François Corty, qui décrit un contexte marqué par un « empilement de crises » : conflits armés, dérèglement climatique, précarisation sociale et tensions géopolitiques produisent des déplacements massifs de population. Loin des représentations d'« invasion » souvent présentes dans le débat public européen, il rappelle que la majorité des migrations se déroule entre pays du Sud.

Les personnes exilées subissent des violences à toutes les étapes de leur parcours : dans leur pays d'origine, du-

rant les trajectoires migratoires mais aussi dans les pays d'accueil à travers des politiques restrictives et des contrôles renforcés. Une autre évolution s'avère préoccupante : les associations humanitaires sont accusées d'encourager l'immigration irrégulière lorsqu'elles portent secours aux migrants, notam-

## ANIMATION

**Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky**,  
Directrice de l'Institut Convergences  
Migrations

## INTERVENANTS

**Jean-François Corty**, Président  
de Médecins du Monde France

**Aurélien El Hassak-Marzorati**, Directrice  
générale du Centre d'Action Sociale  
Protestant

**Aman Mohamad-Saïd**, Médiateur interprète  
**Matthieu Tardis**, Codirecteur de Synergies  
Migrations





ment en Méditerranée. Selon lui, cette criminalisation de l'aide s'inscrit dans une dynamique plus large de remise en cause des droits fondamentaux et du pluralisme démocratique.

### Une politique européenne coûteuse et inefficace

Par ailleurs, l'Union européenne développe progressivement une logique de « migration empêchée », centrée sur le contrôle des frontières et l'externalisation des demandes d'asile vers des pays tiers comme la Turquie ou la Libye. Le Pacte européen sur l'asile et la migration adopté en 2024 renforce cette orientation sécuritaire. Une politique coûteuse et inefficace, privilégiant la surveillance et le contrôle plutôt que l'accueil et l'intégration, selon Matthieu Tardis. À l'inverse, le codirect-



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

**En 2022, l'Union européenne a adopté une approche radicalement différente : ouverture des frontières, accès immédiat aux droits, liberté de circulation et forte mobilisation citoyenne. Plus de cinq millions de personnes ont été accueillies sans que cela soit présenté comme une « crise migratoire »**

teur de Synergies Migrations présente l'accueil des réfugiés ukrainiens comme un « cas d'école ». En 2022, l'Union européenne a adopté une approche radicalement différente : ouverture des frontières, accès immédiat aux droits, liberté de circulation et forte mobilisation citoyenne. Plus de cinq millions de personnes ont été accueillies sans que cela soit présenté comme une « crise migratoire ».

Cette réflexion sur l'accueil concret est prolongée par Aurélie El Hassak-Marzorati, qui refuse elle aussi l'expression de « crise migratoire » et préfère parler de « crise de l'accueil ». Elle défend une approche globale associant hébergement, soins, accompagnement administratif, scolarisation des enfants et création de liens sociaux. Elle dénonce aujourd'hui un système saturé, marqué par le manque de places d'hébergement, les ruptures de parcours et l'épuisement des travailleurs sociaux.

### La solidarité et la relation humaine peuvent changer la donne

Elle insiste néanmoins sur la force des solidarités citoyennes observées lors des mobilisations de 2015 puis de l'accueil des Ukrainiens, estimant que les résistances à l'accueil reposent souvent davantage sur la méconnaissance que sur le rejet.

Enfin, le témoignage d'Aman Mohamad-Saïd a apporté une dimension plus personnelle aux échanges. Réfugié érythréen arrivé en France après un parcours d'exil difficile, il raconte combien un simple geste d'hospitalité a transformé son expérience de l'accueil. Aujourd'hui médiateur auprès de personnes exilées souffrant de traumatismes psychiques, il insiste sur l'importance de la relation humaine dans l'accompagnement : « Ce n'est pas le médicament qui soigne, c'est l'hospitalité, le regard, l'écoute. »



# HAUTE-MER : NOUVEL ESPACE DE CONQUÊTE, NOUVEAU TERRAIN D'AFFRONTEMENT ?

Vendredi 10 avril, 16h30-18h, salle plénière



Face aux crises qui se multiplient sur les mers du globe, de la mer Noire au détroit d'Ormuz, en passant par la Baltique, l'Arctique et la mer Rouge, la haute mer apparaît plus que jamais comme un espace stratégique majeur. « La mer redevient, comme la terre, un lieu de déséquilibre, de conquête, de convoitise et de conflits », résume la journaliste Laure Mandeville en ouverture de ce débat.

Pour Marianne Péron-Doise, spécialiste des questions maritimes, il faut d'abord rappeler le cadre juridique qui structure les océans depuis plusieurs décennies. La convention de Montego Bay, adoptée en 1982, « séquence les espaces maritimes et régit les droits et responsabilités des États vis-à-vis de leur domaine maritime ». Elle distingue la mer territoriale, espace de pleine souveraineté jusqu'à 12 milles nautiques, puis la zone économique exclusive de 200 milles, où l'État côtier dispose de droits d'exploitation. Au-delà commence la haute mer, historiquement gouvernée

par un principe de liberté : liberté de navigation, de pêche, de pose de câbles sous-marins ou encore d'exploitation.

## L'exploitation d'« un territoire du vide »

Mais ce régime de liberté a aussi favorisé un certain nombre d'activités illégales et une surexploitation. D'où la volonté croissante de considérer la

### ANIMATION

**Laure Mandeville**, Grand reporter au Figaro et co-fondatrice des « Conversations Tocqueville »

### INTERVENANTS

**Laurent Bechler**, Contre-amiral, directeur du Centre d'études stratégiques de la Marine

**Maxence Brischoux**, Chercheur associé au Centre Thucydide, Université Paris-Panthéon-Assas

**Marianne Péron-Doise**, Directrice de l'Observatoire Géopolitique de l'Indo-Pacifique de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)(IMAF)

haute mer comme un bien commun de l'humanité. Après vingt-trois ans de négociations, un traité sur la protection de la biodiversité en haute mer a finalement été signé en 2023 et est entré en vigueur début 2026. « Le plus difficile reste à faire, à savoir mettre effectivement en œuvre ses dispositions », prévient toutefois Marianne Péron-Doise.

Depuis les années 1970-1980, les activités maritimes n'ont cessé de se diversifier : exploitation pétrolière offshore, câbles sous-marins, pipelines, éoliennes en mer, transport des matières premières et des données numériques. « Nos sociétés sont de plus en plus dépendantes de la mer en ce qui concerne les flux commerciaux, énergétiques, numériques », insiste-t-il. Mais elles deviennent aussi davantage vulnérables face aux perturbations qui peuvent les affecter. La crise du détroit d'Ormuz illustre parfaitement cette fragilité systémique.

## Les routes de l'Arctique

Le changement climatique ajoute une dimension nouvelle à cette compétition maritime. Le Contre-amiral Laurent Bechler rappelle que la fonte des glaces transforme progressivement l'Arctique en nouvel espace stratégique. Longtemps inaccessible, cette région devient un objet de convoitise en raison des routes maritimes qu'elle pourrait ouvrir et des ressources qu'elle recèle. « La route maritime qui relie l'Asie et les grands ports européens du nord est beaucoup plus courte par l'océan Arctique », souligne-t-il. Même si cette perspective reste encore lointaine, les États anticipent déjà cette mutation. La Russie renforce sa présence militaire dans l'Arctique, tandis que la Chine manifeste un intérêt croissant pour ces espaces. Laurent Bechler évoque également le cas du Svalbard, archipel sous souveraineté norvégienne mais accessible aux États signataires du traité de

Spitzberg. « Tout le monde a bien compris que, dans l'Arctique comme dans l'Antarctique, il y a des ressources à explorer », note-t-il.

**« Nos sociétés sont de plus en plus dépendantes de la mer en ce qui concerne les flux commerciaux, énergétiques, numériques »**

Laurent Bechler

Et si la marine américaine reste omniprésente sur les mers du globe, le contexte stratégique évolue rapidement. « On a une Amérique qui montre des signes de vouloir renoncer à son rôle de gendarme de l'ordre international », observe Laure Mandeville. Une évolution qui pourrait accélérer les dynamiques de confrontation.

Le chercheur Maxence Brischoux estime que la remise en cause américaine est aussi idéologique. Les États-Unis considèrent certaines dispositions du droit maritime international comme trop contraignantes pour l'exploitation des ressources.

## Menaces côtières et nuisance stratégique

La crise du détroit d'Ormuz cristallise toutes ces tensions. Pour Marianne Péron-Doise, l'Iran cherche désormais à instaurer « une sorte de politique de passage », en autorisant certains navires à franchir le détroit moyennant paiement. Une situation qui remet directement en cause le principe de libre circulation maritime. « On ne voit pas très bien comment » une solution militaire pourrait débloquer durablement la situation, estime-t-elle. Maxence Brischoux considère lui aussi que l'Iran a démontré sa capacité de nuisance stratégique, de par « sa capacité à

strangler l'économie mondiale en bloquant les flux maritimes », affirme-t-il.

Au-delà du Moyen-Orient, cette évolution pourrait faire jurisprudence. Si un État côtier peut imposer un péage ou contrôler un détroit stratégique, c'est l'ensemble de l'architecture du commerce maritime mondial qui pourrait être remise en cause. Dans ce contexte, la Chine apparaît comme l'autre acteur central de la recomposition maritime mondiale. Marianne Péron-Doise analyse la modernisation de la marine chinoise comme l'expression logique de son ambition de grande puissance. Pékin veut sécuriser ses approvisionnements, protéger ses routes commerciales et ne plus dépendre de la garantie sécuritaire américaine.

### Puissance navale et biodiversité critique

Mais la stratégie chinoise ne se limite pas à l'outil militaire. Concernant Taiwan, elle estime que Pékin privilégie une approche graduelle mêlant pression économique, influence politique, guerre informationnelle et démonstration de puissance. Laurent Bechler évoque pour sa part le concept de « fleet-in-being », théorisé par Alfred Mahan : il suffit parfois d'avoir une marine suffisamment puissante pour dissuader l'adversaire. Selon lui, les États-Unis et la Chine sont aujourd'hui engagés dans cette logique de démonstration permanente de puissance navale, sans affrontement direct.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

Enfin, la Baltique illustre l'émergence d'une conflictualité hybride maritime. Maxence Brischoux décrit une zone où s'entremêlent sabotages de câbles sous-marins, désinformation, cyberattaques et opérations clandestines. « La menace russe



est peut-être avant tout idéologique », estime-t-il, davantage tournée vers la perturbation que vers l'affrontement militaire classique.

Malgré ces tensions, les intervenants rappellent que les océans demeurent aussi un espace de coopération internationale. Marianne Péron-Doise souligne le rôle des États insulaires et des ONG dans la protection des ressources marines et de la biodiversité. Plusieurs pays du Pacifique plaident activement pour la création d'aires marines protégées et une exploitation durable des océans. Elle insiste sur l'urgence écologique : « Cette souffrance des océans est absolument nocive pour le bon équilibre de la planète », car ils sont à la fois des réservoirs de biodiversité, des puits de carbone et des régulateurs climatiques essentiels.

Maxence Brischoux rappelle que la convention de Montego Bay qualifie les fonds marins de « patrimoine commun de l'humanité ». Une formule lourde de conséquences philosophiques et politiques : « Qui a le droit de parler au nom de l'humanité et de définir les conditions d'usage de ce patrimoine ? » Au cœur des tensions géopolitiques contemporaines, la haute mer apparaît ainsi comme un espace où se croisent rivalités de puissance, dépendances économiques, innovations technologiques et impératifs environnementaux. Un espace devenu central dans les recompositions stratégiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

## QUELS CHANGEMENTS À VENIR POUR LA SÉCURITÉ EN ASIE ?

Vendredi 10 avril, 16h30-18h, Auditorium



Face à l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine, les pays asiatiques cherchent un équilibre de plus en plus difficile entre dépendance économique, impératifs sécuritaires et risque d'escalade régionale. La guerre en Iran et les perturbations qu'elle provoque pourraient accélérer l'émergence de nouveaux modèles de coopération sécuritaire dans la région. Pour Carlos Sorreta, la montée en puissance chinoise constitue le fait majeur des dernières décennies. « La croissance spectaculaire de la Chine a été rendue possible par la stabilité de l'après-Guerre froide », explique-t-il. Pékin s'est d'abord concentré sur son développement économique, devenant un moteur de croissance pour toute l'Asie du Sud-Est. Mais cette dynamique a progressivement laissé place à une logique plus conflictuelle : « Il y a aujourd'hui deux réalités : l'émergence de la Chine et les efforts pour contenir son agressivité. »

### Faut-il contenir la Chine ?

Ce containment prend plusieurs formes : renforcement des alliances entre les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud ou les Philippines, accès

#### ANIMATION

**Tanvi Kulkarni**, Chercheuse à l'Asia-Pacific Leadership Network, chercheuse associée à l'Institut d'études de la paix et des conflits de New Delhi

#### INTERVENANTS

**Jean-François Di Meglio**, Président du conseil d'orientation d'Asia Centre.

**Eunjung Lim**, Professeure d'études internationales de l'Université nationale de Kongju en Corée du Sud.

**Carlos Sorreta**, Ambassadeur des Philippines auprès des Nations unies

facilité de la marine américaine à certains ports asiatiques, multiplication des exercices militaires conjoints. Mais Carlos Sorreta met en garde contre une stratégie trop brutale : « Nous devons faire très attention à ce que nous faisons avec les États-Unis et la Chine, car nous sommes pris entre les deux. » Il craint qu'une politique de pression excessive ne provoque précisément le comportement agressif que les alliés occidentaux cherchent à éviter.

L'exemple russe nourrit cette prudence. Selon lui, l'Europe a contribué à enfermer Moscou dans une logique de confrontation avant la guerre en Ukraine. « Certains estiment que les États-Unis sont obligés de contenir



strictement la Chine pour l'empêcher de prendre l'ascendant », poursuit-il, tout en reconnaissant que Pékin développe désormais une posture plus expansionniste. Eunjung Lim insiste toutefois sur l'extrême diversité asiatique. « L'Asie est immense et très hétérogène », rappelle-t-elle. Entre États continentaux frontaliers de la Chine, archipels dépendants des routes maritimes ou péninsules sous tension comme la Corée, les perceptions de Pékin et de Washington diffèrent fortement. Pour la Corée du Sud, la contradiction est particulièrement forte : la Chine demeure le principal partenaire commercial du pays, tandis que sa sécurité reste étroitement liée à l'alliance américaine.

## Le défi des ressources et des technologies

Le conflit iranien agit également comme un signal d'alarme pour les économies asiatiques très dépendantes des flux énergétiques transitant par le détroit de Malacca. « Les détroits sont vitaux pour nos approvisionnements en énergie et en matières premières », rappelle Eunjung Lim. Dans ce contexte, énergie et sécurité deviennent indissociables. Malgré la montée des tensions, elle se dit relativement optimiste sur l'avenir de l'Asie du Nord-Est. « Je ne pense pas qu'une troisième guerre mondiale puisse émerger d'Asie de l'Est, car nous sommes trop interdépendants », affirme-t-elle. Jean-François Di Meglio compare pour sa part la période actuelle à la crise de Suez de 1956, moment symbolique du déclin des puissances coloniales européennes et de l'affirmation américaine. « Sommes-nous aujourd'hui au "moment Suez" des États-Unis ? » interroge-t-il. Selon lui, le déclin américain n'est pas encore acquis, tandis que la Chine demeure confrontée à d'importants défis internes économiques, démographiques et politiques.

Il souligne néanmoins l'existence de « caps de collision » entre Pékin et Washington, notamment autour des ressources stratégiques et des technologies : pétrole, terres rares, semi-conducteurs taïwanais ou chaînes d'approvisionnement critiques. La rivalité sino-américaine ne serait donc pas d'abord idéologique mais essentiellement technologique, commerciale et industrielle. Pour Jean-François Di Meglio, la principale crainte des autorités chinoises réside dans la constitution progressive d'un « OTAN asiatique » destiné à contenir Pékin. Mais il estime qu'aucune guerre ouverte n'est inévitable, à condition que les États asiatiques continuent à maintenir un « équilibre délicat » entre les deux puissances.

**« Je ne pense pas qu'une troisième guerre mondiale puisse émerger d'Asie de l'Est, car nous sommes trop interdépendants »**

Eunjung Lim

Les Philippines apparaissent comme l'un des pays les plus exposés à cette rivalité. Classées 94<sup>e</sup> à l'Indice Normandie pour la Paix en matière de terrorisme et de violences, le pays doit simultanément faire face à des tensions avec la Chine en mer de Chine méridionale et à des fragilités internes persistantes. Carlos Sorreta reconnaît que les groupes rebelles communistes et islamistes continuent de profiter de la grande ouverture démocratique philippine. « La moindre instabilité peut créer des problèmes pour les investisseurs », explique-t-il. Toutefois, il estime que la situation intérieure s'est suffisamment stabilisée pour permettre à Manille de renforcer ses capacités de défense.

Sa principale inquiétude concerne désormais la militarisation croissante de l'Asie. « Un conflit peut être déclenché accidentellement, à la suite d'une incompréhension », alerte-t-il. Entre navires chinois, japonais, coréens ou vietnamiens présents dans des espaces maritimes contestés, une collision pourrait rapidement dégénérer. D'où l'importance, selon lui, de développer des mécanismes de transparence et de coopération humanitaire.

## Investissements et routes maritimes

Eunjung Lim insiste de son côté sur l'importance stratégique croissante des ressources énergétiques et minières. La Corée du Sud dépend presque entièrement des importations pour son pétrole, son gaz, son charbon ou son uranium. « Les routes maritimes sont vitales pour nous », explique-t-elle. À cela s'ajoutent les nouvelles vulnérabilités liées aux technologies émergentes, aux câbles sous-marins ou aux minerais critiques nécessaires à la transition énergétique. « 99 % du traitement mondial du graphite est réalisé par la Chine », rappelle-t-elle, illustrant le niveau de dépendance industrielle des démocraties asiatiques.

L'Europe observe cette recomposition avec prudence. Pour Jean-François Di Meglio, les Européens ont longtemps considéré l'Asie-Pacifique comme une région d'avenir et investi massivement en Chine. Mais la situation évolue rapidement : hausse des coûts chinois, moindre sécurité juridique pour les investisseurs étrangers, tensions géopolitiques croissantes. « On ne peut plus faire totalement confiance au droit chinois », estime-t-il.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube



## Quel rôle pour l'Europe ?

Dans ce contexte, il appelle les Européens à diversifier leurs partenariats vers le Japon, Taïwan, Singapour ou la Corée du Sud, et rappelle que l'Union européenne reste le principal client de la Chine, ce qui lui confère encore un important levier d'influence. Sur le plan militaire, Jean-François Di Meglio juge toutefois l'action européenne encore limitée. Participation à des exercices navals, envoi de bâtiments dans l'Indopacifique ou multiplication des forums stratégiques... Les Européens devraient selon lui agir davantage de manière coordonnée pour peser réellement dans les équilibres régionaux.

Enfin, plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de maintenir le dialogue entre démocraties européennes et asiatiques face aux menaces hybrides, numériques et nucléaires. Jean-François Di Meglio cite notamment l'exemple de Taïwan, confronté quotidiennement aux cyberattaques chinoises : « Nous devrions apprendre de leur manière de gérer ces menaces. »

Tous s'accordent néanmoins sur un point : ni Pékin ni Washington ne semblent aujourd'hui rechercher un affrontement direct. Mais dans une région de plus en plus militarisée, où s'entremêlent dépendances économiques, rivalités technologiques et enjeux énergétiques, la moindre erreur de calcul pourrait suffire à faire basculer l'équilibre asiatique.



# SÉQUENCES JEUNESSE

**OBSERVER LA PAIX, DÉCRYPTER LA GUERRE**  
Page 88

**DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA DIPLOMATIE**  
Page 90

**PEACE LAB - IMAGINER ET CONSTRUIRE LA PAIX AU QUOTIDIEN**  
Page 92

**DIALOGUE AVEC DEUX GRANDS TÉMOINS**  
Page 94

**ESPAGNE : UN MODÈLE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE ?**  
Page 96

**LEX MACHINA, LE PROCÈS SIMULÉ D'UNE IA**  
Page 98

**DIALOGUE AUTOUR DE LA SÉRIE « DES ESPOIRS DE PAIX »**  
Page 100

PROJECTIONS :

« **LE PROJET** »  
Page 102

« **I AM THE FUTURE** »  
Page 104

« **A SISTERS' TALE** »  
Page 106



# OBSERVER LA PAIX, DÉCRYPTER LA GUERRE : INDICATEURS ET REPRÉSENTATIONS CHIFFRÉES

Jeudi 9 avril, 10h30-12h, salle Or



Thomas Fassler, Louise Beaumais et Branislav Stanicek

Derrière les cartes colorées, les classements internationaux, les pourcentages et les chiffres de la guerre, que mesure-t-on réellement ? Dès l'ouverture, Louise Beaumais invite le public à prendre ses distances avec l'apparente neutralité des données. « Les chiffres n'existent pas dans la nature », rappelle-t-elle. Derrière chaque indicateur se cache en réalité un « processus de mise en chiffre » : des choix humains et politiques qui déterminent ce que l'on décide de mesurer, et comment.

À travers un quiz interactif, les participants sont amenés à questionner leurs représentations. Un pays sans guerre est-il forcément en paix ? Les conflits sont-ils principalement religieux ? Peut-on réellement mesurer la paix ? Les réponses révèlent rapidement la complexité du sujet. En s'appuyant sur les travaux du sociologue norvégien John Galtung, Louise Beaumais distingue ainsi la « paix négative », simple absence de guerre, de la « paix positive », qui inclut justice so-

## INTERVENANTS

**Louise Beaumais**, Post-doctorante du projet DECRYPT (INALCO)

**Thomas Fassler**, Étudiant en master à l'Institut Français de Géopolitique

**Branislav Stanicek**, Analyste politique au Service de recherche du Parlement européen (EPRS)

ciale, sécurité des populations et coopération politique. « Il ne suffit pas qu'il y ait absence de violence pour qu'il y ait paix », insiste-t-elle.

Même précision lorsqu'il s'agit de définir la guerre : « Une guerre, c'est un conflit armé avec un objectif politique. » Une manière de déconstruire les expressions de « guerre religieuse » ou « guerre ethnique », souvent utilisées dans le débat public. Selon la chercheuse, ces dimensions peuvent être instrumentalisées, mais elles ne constituent jamais à elles seules l'origine des conflits.

## Les données, un assemblage d'ingrédients

Les intervenants dévoilent ensuite les coulisses des grands indices internationaux. Branislav Stanicek présente l'Indice Normandie pour la paix, développé avec le Parlement européen. Onze critères y sont agrégés : conflits violents, cybersécurité, changement climatique, terrorisme, démocratie ou encore sécurité énergétique. Chaque donnée est transformée en note avant d'être intégrée dans un classement mondial. « Selon les ingrédients choisis et la manière de les assembler, le résultat change », résume Louise Beaumais.

**Les indicateurs sont moins des vérités absolues que des représentations du monde, construites à partir de choix méthodologiques et politiques. Derrière la froideur des statistiques, la paix demeure un objet complexe, mouvant et profondément humain**

L'exemple de l'Iran illustre cette logique : mauvais score sur les conflits violents, meilleure performance sur l'énergie grâce à ses ressources pétrolières. L'Union européenne, elle, apparaît globalement stable mais fragilisée sur le plan énergétique. Thomas Fassler prolonge la réflexion avec le Global Peace Index, conçu par un think tank australien.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

OBSERVER LA PAIX, DÉCRYPTER LA GUERRE : INDICATEURS ET REPRÉSENTATIONS CHIFFRÉES



© Pierre Galliot

Derrière l'apparente objectivité des chiffres, il montre combien les résultats dépendent des critères retenus. Les dépenses militaires américaines, par exemple, semblent limitées lorsqu'elles sont rapportées au PIB, alors qu'elles représentent en réalité près de 60 % des dépenses militaires mondiales. « Il n'y a pas de choix neutre », rappelle-t-il.

## « Une impression d'objectivité »

Car ces indicateurs ne servent pas seulement à décrire le monde : ils contribuent aussi à orienter les décisions politiques et diplomatiques. « Les chiffres donnent une impression d'objectivité », observe Louise Beaumais. Dans les institutions internationales, ils permettent souvent de légitimer des choix ou d'attirer l'attention sur certaines crises. Au fil des échanges, une idée s'impose : les indicateurs sont moins des vérités absolues que des représentations du monde, construites à partir de choix méthodologiques et politiques. Derrière la froideur des statistiques, la paix demeure un objet complexe, mouvant et profondément humain.

# DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA DIPLOMATIE

Jeudi 9 avril, 10h30-12h, salle Azur



Malika Butzbach, Djamel Sandid, Zéphyr Dessus et Laurent Bigot

© Julien Heile

À quoi ressemble le quotidien d'un diplomate, d'un expert onusien ou d'un responsable humanitaire ? Derrière les grandes crises internationales et les sommets officiels, les métiers de la diplomatie se révèlent bien plus variés, concrets et humains qu'on ne l'imagine. En effet, la diplomatie ne se limite plus aux relations entre États. Djamel Sandid évoque le rôle croissant des ONG, des collectivités territoriales, des organisations internationales ou encore des entreprises. Depuis Genève, où il travaille pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), il coordonne des projets menés avec des collectivités françaises dans des pays comme la Moldavie, Madagascar ou le Cambodge. Objectif : partager des savoir-faire locaux pour accompagner des réformes administratives ou renforcer les services publics.

Même conviction chez Zéphyr Dessus, qui raconte avoir été marqué par une visite dans un centre d'accueil pour de-

## ANIMATION

**Malika Butzbach**, Journaliste pour *L'Étudiant*  
INTERVENANTS

**Laurent Bigot**, Chargé de mission auprès du Directeur de l'Académie diplomatique et consulaire du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**Zéphyr Dessus**, Conseiller plaidoyer et diplomatie humanitaire de la Présidence et de la Direction générale de la Croix-Rouge française

**Djamel Sandid**, Expert auprès du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)

mandeurs d'asile en Guyane. « On n'est plus face à de grands mots sur les politiques migratoires mais face à des femmes, des enfants, des familles qui ont besoin d'aide. » Son rôle consiste précisément à faire le lien entre ce que voient les bénévoles de la Croix-Rouge et les décideurs publics. « Il faut transformer ce que l'on observe en propositions concrètes. »

## Sortir des sentiers battus

Laurent Bigot, lui, rappelle que les diplomates « vont à l'école toute leur vie ». À l'Académie diplomatique et consulaire, les agents apprennent autant à négocier qu'à gérer une équipe, parler en public ou maîtriser les langues étrangères. Selon lui, la capacité à maintenir le dialogue, y compris avec ses adversaires, demeure le cœur du métier. L'intelligence artificielle transformera certaines tâches, mais ne remplacera pas la relation humaine.



Laurent Bigot

© Julien Heile

tant comment une simple interview en haoussa, au Niger, avait suscité l'étonnement des auditeurs.

**« Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les femmes représentent désormais 40 % des primo-ambassadeurs, contre moins de 10 % il y a quinze ans »**

Laurent Bigot

Tous trois ont également encouragé les jeunes à sortir des parcours tout tracés. Djamel Sandid raconte un parcours nourri par le football associatif, des expériences en mairie, une année à Londres et plusieurs années vécues au Brésil. De son côté, Zéphyr Dessus a travaillé à l'Assemblée nationale, au Quai d'Orsay puis à la Croix-Rouge « sans jamais passer de concours ». Quant à Laurent Bigot, il insiste sur l'importance des langues et de l'ouverture culturelle, racon-



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

## Quelle place pour les femmes ?

Dans un monde traversé par les conflits, les crises climatiques et la désinformation, les intervenants ont aussi défendu l'importance des fondamentaux : l'histoire, le droit international, la capacité à écrire, convaincre et exercer son esprit critique. Tous plaident également pour davantage de diversité et de place accordée aux femmes dans ces métiers encore longtemps dominés par les hommes. Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, rappelle Laurent Bigot, les femmes représentent désormais 40 % des primo-ambassadeurs, contre moins de 10 % il y a quinze ans.

Au fil des échanges, une idée s'est imposée : les métiers de la diplomatie ne relèvent pas seulement de la géopolitique ou des négociations internationales. Ils parlent aussi d'engagement, d'écoute et de rencontres. Les trois intervenants invitent enfin les jeunes à rester curieux, à oser s'engager et à ne jamais sous-estimer le pouvoir d'une expérience humaine dans la construction d'un parcours international.



# PEACE LAB IMAGINER ET CONSTRUIRE LA PAIX AU QUOTIDIEN

Jeudi 9 avril, 10h30-12h, salle Nacre



Edward Stevenette

© Julien Hélie

« Et si la paix devenait la norme ? » C'est autour de cette question ambitieuse que s'est ouvert l'atelier participatif. Lycéens et étudiants ont été invités à réfléchir collectivement aux conflits contemporains, mais surtout aux moyens concrets d'agir, à leur échelle, pour bâtir un avenir plus pacifique. « C'est vraiment à vous de construire les solutions », lance Edward Stevenette aux participants. Téléphones en main, les jeunes sont invités à répondre en direct à des sondages interactifs via Mentimeter. Combien de pays sont aujourd'hui en conflit ? Quelle part des dépenses mondiales est consacrée à la paix ?

Le constat dressé est brutal : 78 pays engagés dans des conflits militaires, 205 000 actes de violence recensés dans le monde et une hausse continue des tensions depuis plus d'une décennie. « Une personne sur six vit aujourd'hui dans une zone de conflit actif », rappelle Ilia

## INTERVENANTS

**Ilia Lysenko**, Chef de projet en gestion des conflits, négociations, médiation et animation de groupes pour le Learning Planet Institute

**Edward Stevenette**, Chef de projet au sein de l'Alliance internationale du Learning Planet Institute

Lysenko. À l'inverse, les dépenses consacrées à la construction de la paix restent dérisoires : à peine 1 % des budgets militaires mondiaux.

## « Les jeunes sont souvent les premiers à réagir »

Mais loin de céder au fatalisme, les intervenants choisissent de miser sur l'intelligence collective et la capacité d'action des jeunes générations. « Les jeunes sont souvent les premiers à réagir dans leurs



Ilia Lysenko

© Pierre Gallot

communautés », souligne Ilia Lysenko. Une conviction renforcée par une étude menée auprès de 46 000 jeunes dans le monde : pour 40 % d'entre eux, la paix constitue aujourd'hui la priorité absolue, devant même les enjeux environnementaux.

Très vite, l'atelier se transforme en espace de dialogue. Répartis en petits groupes, les participants imaginent ce que pourrait être « un monde où les guerres et la violence n'existent plus ». Sur les écrans apparaissent des nuages de mots : « solidarité », « égalité », « joie », « liberté ». Certains dessinent, d'autres débattent avec passion. « Il y aurait moins d'inquiétude, plus de temps et d'argent pour ce qui est vraiment important », résume un groupe d'élèves.

Les échanges gagnent rapidement en profondeur. Baptiste, lycéen à Caen, questionne la possibilité même d'un monde sans violence : « Je pense qu'un monde sans guerre peut être envisagé, mais sans violence, c'est plus compli-



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

qué. La violence existe depuis toujours dans la nature humaine. » Une réflexion saluée par les intervenants, qui rappellent les débats historiques entre non-violence et résistance.

## Témoignages et engagement

D'autres témoignages donnent à la discussion une portée très concrète. Une jeune participante raconte son voyage en Afrique du Sud, la découverte du musée de l'Apartheid et de la maison de Nelson Mandela : « Ça m'a beaucoup touchée de voir qu'on pouvait subir autant de violence simplement parce qu'on est différents. » Une autre évoque le rôle des réseaux sociaux et de l'art comme leviers d'engagement : « À mon échelle, je peux utiliser TikTok ou Instagram pour parler de paix et donner envie aux autres d'agir. »

## « Réimaginer le futur est déjà une manière d'agir »

Ilia Lysenko

Au fil des discussions, une idée revient sans cesse : l'impression, chez beaucoup de jeunes, d'avoir peu de prise sur le monde. Les animateurs répondent en valorisant les initiatives locales, les engagements associatifs et les projets collectifs. L'atelier se clôt sur une note tournée vers l'action. Les participants découvrent plusieurs plateformes recensant des initiatives de paix menées par des jeunes à travers le monde. « On est aussi dans une crise de l'imagination », observe Ilia Lysenko. « Réimaginer le futur est déjà une manière d'agir. »

# DIALOGUE AVEC DEUX GRANDS TÉMOINS ANIMÉ PAR MISTER GÉOPOLITIX

Jeudi 9 avril, 14h-15h30, salle Azur



« Il ne faudrait pas que vous ressortiez d'ici avec une question que vous n'avez pas osé poser », lance d'emblée le vulgarisateur géopolitique Gildas Leprince. Le ton est donné : pendant plus d'une heure, le débat se transforme en dialogue direct entre jeunes participants et deux figures de l'engagement, venues d'Haïti et de Madagascar.

Audrey Randriamandrato déroule un parcours intime, marqué par les violences faites aux femmes et l'expérience migratoire. Arrivée en France pour ses études après avoir grandi à Madagascar, elle raconte comment des agressions sexuelles vécues à quelques années d'intervalle ont constitué un point de bascule. Avec quelques amies, elle crée un groupe de parole devenu, au fil des ans, l'ONG Malagasy Women Empowerment. Aujourd'hui, l'organisation accompagne des milliers de femmes entre Madagascar, la France et le Luxembourg.

## ANIMATION

**Gildas Leprince**, YouTubeur Mister Géopolitix, vulgarisateur géopolitique

## INTERVENANTS

**Adelin Pierre**, Co-fondateur du Parlement Haïtien de la Jeunesse pour l'eau et l'assainissement

**Audrey Randriamandrato**, Fondatrice et présidente de l'ONG Malagasy Women Empowerment

## « N'attendez pas d'avoir de l'argent pour commencer »

À ses côtés, Adelin Pierre évoque une autre urgence : celle de la paix et de l'environnement dans un pays traversé par les crises. Très jeune, il rejoint un club animé par Plan International pour apprendre à faire entendre sa voix à la radio. Les catastrophes naturelles qui frappent sa ville puis l'instabilité politique en Haïti le poussent à s'engager

durablement. « N'attendez pas d'avoir de l'argent pour commencer. Vous pouvez déjà agir à deux ou trois, nettoyer votre école, partager des connaissances, rejoindre une association », répète-t-il aux jeunes présents.

## « L'humanitaire doit partir des besoins exprimés par les populations, pas de ce qu'on imagine à leur place »

Audrey Randriamandrato

Au fil des questions, la discussion dépasse largement les seuls parcours personnels. Les réseaux sociaux deviennent un sujet central. TikTok, Facebook, Discord : pour les intervenants, ces plateformes sont à la fois des outils d'organisation, d'amplification et parfois de désinformation. Audrey Randriamandrato raconte les mobilisations de la jeunesse malgache coordonnées en ligne, les faux comptes, les campagnes de cyberharcèlement et les stratégies mises en place pour contourner la surveillance numérique. « Quand vous menez le bon combat, tout le monde va se moquer de vous. Mais quelques années plus tard, vous réalisez que ça valait le coup », glisse-t-elle.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

Mettant en lumière le chapeau de paille du manga One Piece, emblème partagé de nombreuses mobilisations de jeunes à travers le monde, le modérateur considère que la génération Z constitue « la



première génération mondiale », reliée par Internet et des préoccupations communes malgré des contextes très différents.

## L'engagement, concrètement et au présent

Très interactif, l'atelier laisse une large place aux interrogations du public : comment financer un projet ? Comment éviter les dérives de l'humanitaire ? Comment militer sans s'épuiser ? Une jeune participante interroge notamment la posture des ONG occidentales. Les réponses se veulent sans détour. « Il faut d'abord comprendre les réalités locales avant d'imposer des solutions », insiste Adelin Pierre. Même ligne du côté d'Audrey Randriamandrato : « L'humanitaire doit partir des besoins exprimés par les populations, pas de ce qu'on imagine à leur place. » Au-delà des conseils pratiques, c'est surtout une vision collective de l'engagement qui se dessine. Une manière d'agir à son échelle. « Reprendre un ami sur des propos racistes ou sexistes, c'est déjà commencer à construire quelque chose », conclut Audrey Randriamandrato.



# ESPAGNE : UN MODÈLE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE ?

Vendredi 10 avril, 10h30-12h, salle Or



Près d'un demi-siècle après la mort de Franco, la transition démocratique espagnole, ouverte en 1975, demeure un cas d'école pour comprendre la construction d'une démocratie apaisée après quarante ans de dictature. « La transition commence le jour-même où la dalle tombe sur le cercueil de Franco », résume Sylvie Ancelot, consule honoraire d'Espagne en France. En quinze ans à peine, l'Espagne passe « d'un État totalitaire à un État démocratique », d'une société fermée à une ouverture politique, économique et culturelle spectaculaire. L'entrée dans la Communauté européenne en 1986, puis les Jeux olympiques de Barcelone et Exposition universelle de Séville en 1992, marquent l'aboutissement de cette métamorphose.

Mais cette transformation fulgurante ne peut se comprendre sans le traumatisme de la guerre civile. En 1975, toutes les familles portent encore les blessures

du conflit et de la répression franquiste. D'où ce choix collectif d'une évolution plutôt qu'une révolution. « Les Espagnols avaient une fureur de vivre » mais aussi la volonté de préserver un équilibre fragile pour éviter un nouvel affrontement, insiste Sylvie Ancelot. Pour l'historien Benoît Pellistrandi, la singularité espagnole réside dans la capacité de la politique à recréer du commun, par le dialogue et le compromis.

## ANIMATION

**Caroline Villordin**, Enseignante d'Histoire-Géographie

## INTERVENANTS

**Sylvie Ancelot**, Consule Honoraire d'Espagne en France

**Raúl Bartolomé Molina**, Chef de mission adjoint de l'Ambassade d'Espagne en France

**Benoît Pellistrandi**, Historien, correspondant de la Real Academia de la Historia de Madrid



## Le roi, les jeunes, les femmes et l'Église

Le rôle du roi Juan Carlos et du chef du gouvernement Adolfo Suárez apparaît alors décisif. Tous deux incarnent une nouvelle génération, trop jeune pour avoir combattu pendant la guerre civile. En 1977, les premières élections libres depuis 1936 réunissent toutes les forces politiques, y compris les communistes, jusque-là interdits. De cette négociation naît la Constitution de 1978, approuvée par référendum à 88 %, qui fonde une monarchie parlementaire et un État fortement décentralisé.

L'un des enseignements majeurs de cette période est aussi l'importance des mutations sociales. La jeunesse, d'abord, joue un rôle moteur dans la contestation du franquisme dès les années 1950. Les femmes accompagnent également ce basculement démocratique. Longtemps cantonnées à un rôle domestique sous Franco, elles investissent progressivement l'uni-



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

versité, le marché du travail et l'espace public. « Les Espagnols voulaient la liberté, pas seulement au niveau politique mais aussi personnel et social », souligne Benoît Pellistrandi. Autre acteur essentiel : l'Église catholique. Avec le concile Vatican II, une partie de l'Église espagnole se détache progressivement du national-catholicisme franquiste et accompagne l'ouverture démocratique.

**« La transition commence le jour-même où la dalle tombe sur le cercueil de Franco »**

Sylvie Ancelot

## La fin de l'isolement

Sur le plan international, la transition marque aussi la sortie de l'isolement. Raúl Bartolomé Molina, chef de mission adjoint de l'ambassade d'Espagne en France, rappelle qu'après 1945 l'Espagne franquiste était largement marginalisée sur la scène internationale. « Quand leur pays entre dans la Communauté européenne en 1986, beaucoup d'Espagnols ont le sentiment d'être enfin arrivés là où ils voulaient être », se souvient-il.

Reste une question : ce modèle est-il encore valable aujourd'hui ? Pour les intervenants, la réponse demeure positive, malgré les crises politiques contemporaines. La démocratie espagnole a résisté aux attentats de l'ETA, aux alternances politiques et aux tensions territoriales. Surtout, elle a permis une réconciliation durable. « Plus de 70 % des Espagnols se disent aujourd'hui fiers de la transition », rappelle Sylvie Ancelot.

# LEX MACHINA, LE PROCÈS SIMULÉ D'UNE IA

Vendredi 10 avril, 10h30-12h, salle Azur



Sandrine Turgis, Juliette Joyeux et Benoist Chippaux

En 2030, une intelligence artificielle peut-elle être jugée pour avoir voulu « trop protéger » les citoyens ? C'est l'expérience immersive proposée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix à travers un procès fictif mettant en accusation Libra, une IA déployée à l'échelle européenne après le suicide d'Élise Morel, 29 ans, placée sous « restriction de liberté prédictive ».

Dès l'ouverture, la démonstration est frappante. Libra interroge le public sur son sommeil, ses émotions ou ses habitudes, révélant la facilité avec laquelle chacun accepte de livrer des données personnelles. « Je veille au bien de tous », affirme la voix synthétique de cette IA conçue pour prévenir les violences, détecter les comportements à risque et protéger « l'intérêt général ». Mais pour Élise Morel, cette logique sécuritaire s'est transformée en piège : surveillance permanente, restrictions de déplacement, perte d'emploi, puis isolement.

## INTERVENANTS

**Benoist Chippaux**, Chargé de mission pour l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Juliette Joyeux**, Chargée des projets pour l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Maxime Sauvé**, Chargée des partenariats pour l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Fiona Schnell**, Directrice générale de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

**Sandrine Turgis**, Maître de conférences à l'Université de Rennes, spécialiste du droit international et européen face aux enjeux du numérique

## « On juge avant les faits »

« Élise n'était ni folle ni dangereuse », plaide Maître Guérin, avocate de la famille. Après une rupture amoureuse et plusieurs alertes automatiques liées à une supposée « instabilité émotionnelle », la jeune femme désactive son suivi numérique. Pour Libra, ce geste devient un

signal de danger. L'algorithme déclenche alors un régime de « protection renforcée ». « On juge avant les faits », dénonce l'avocate, invoquant des atteintes à la vie privée, à la liberté d'expression et à la présomption d'innocence.

## Jusqu'où sommes-nous prêts à sacrifier nos libertés au nom de la sécurité ?

Le témoignage de Juliette Lamorille, ancienne enseignante suspendue après avoir publié une citation d'Albert Camus, « Un homme se juge à ses révoltes plus qu'à ses soumissions », illustre cette dérive. Classée « émotionnellement instable » avec « 87 % de probabilité de radicalisation cognitive », elle n'a jamais pu accéder aux données utilisées contre elle. « Je regrette seulement que la liberté de pensée soit devenue un indicateur à risque », lance-t-elle face à une IA qui revendique sa logique froide : « J'observe, j'analyse, j'optimise. »

Une question domine : jusqu'où sommes-nous prêts à sacrifier nos libertés au nom de la sécurité ? Libra revendique une baisse des violences domestiques, des discours haineux et des menaces à l'ordre public. « Vous parlez de liberté, je parle de sécurité », affirme l'IA dans une plaidoirie glaçante.

## « Les données ne sont jamais neutres »

Mais les intervenants rappellent les risques d'une justice prédictive fondée sur les probabilités plutôt que sur les actes. « Les données ne sont jamais



neutres. Elles reflètent nos biais, nos injustices », insiste Maître Guérin. Sandrine Turgis, spécialiste des politiques publiques et de l'IA, rappelle que certaines pratiques évoquées dans le procès - notation sociale, reconnaissance des émotions ou police prédictive - figurent déjà parmi les usages interdits par le règlement européen sur l'intelligence artificielle adopté en 2024.

Derrière la fiction, les références juridiques sont bien réelles : transparence des algorithmes, responsabilité des concepteurs, place de l'humain dans la décision publique. « Les citoyens sont observés, les algorithmes sont opaques », résume Sandrine Turgis. Car en l'état du droit, une IA ne possède aucune personnalité juridique : ce sont les entreprises, administrations ou États qui demeurent responsables de ses usages. À l'issue du procès, la majorité du public reconnaît Libra coupable, au moins en partie. Mais une question demeure : la responsabilité incombe-t-elle à la machine ou à ceux qui lui ont confié le pouvoir de décider ?



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube



# DIALOGUE AUTOUR DE LA WEBSÉRIE « DES ESPOIRS DE PAIX »

Vendredi 10 avril, 10h-12h30, salle Nacre



À l'heure où les conflits se multiplient et où le droit international vacille, la paix peut-elle encore constituer un horizon crédible ? C'est autour de cette question qu'a dialogué l'équipe de la websérie Des Espoirs de Paix. Une rencontre traversée par une conviction commune : malgré les fractures du monde, une génération continue de croire à la possibilité d'un avenir collectif.

« Le fondement du droit international, c'est la confiance », rappelle le journaliste Richard Werly, reprenant les mots de Dominique de Villepin. « Mais il faut y ajouter l'espoir », que la série entend documenter à travers des portraits d'acteurs engagés et une réflexion sur les conditions concrètes de la paix : justice, égalité, accès aux droits, lutte contre la corruption ou encore engagement citoyen.

Produite par La Boîte à Bac, la websérie fait le pari de parler de paix autrement,

## ANIMATION

**Richard Werly**, Journaliste et correspondant pour la France et l'Europe du quotidien *Blick*

## INTERVENANTS

**Tanguy Gaudeul**, Président fondateur de La Boîte à Bac

**Dian Safitri**, Artiste et protagoniste du documentaire « I am the Future »

**Elie Vannier**, Responsable de production de La Boîte à Bac

en adoptant les codes visuels et narratifs de la génération Z. « On parle toujours de la guerre, très peu de la paix », observe Tanguy Gaudeul, fondateur de la structure. « Or, la paix se construit. » Les épisodes, conçus à partir d'images issues des réseaux sociaux, donnent à voir une jeunesse mondialisée, connectée, qui « préfère l'adhésion au commandement, la coopération à l'obéissance ».

elle. En Indonésie aussi, les jeunes manifestent contre des élites jugées déconnectées et privilégiées.

**Derrière les crises sociales, environnementales ou sécuritaires, un même fil rouge apparaît : celui d'une demande de justice**

**« La paix, c'est permettre à chacun de tracer son destin »**

Autre figure marquante de la série : Amine Kessassi, 22 ans, élu à la mairie de Marseille après avoir perdu deux frères dans des règlements de compte liés au trafic de drogue. Sous protection policière permanente, le jeune militant refuse pourtant d'être réduit à son histoire familiale. « La paix, c'est permettre à chacun de tracer son destin », affirme-t-il dans un témoignage poignant. Fondateur de l'association Conscience, il milite pour l'égalité territoriale entre quartiers nord et quartiers sud, l'accès à la culture, aux bibliothèques, au sport et à l'éducation. Pour Elie Vannier, responsable éditorial de la série, l'enjeu était précisément de montrer « ce que ces parcours racontent de la société au-delà du fait divers ». Derrière les crises sociales, environnementales ou sécuritaires, un même fil rouge apparaît : celui d'une demande de justice. À travers ces récits venus, Des Espoirs de paix esquisse ainsi une géographie mondiale des fractures et des résistances contemporaines. Une manière de rappeler que la paix ne relève pas de l'abstraction : elle se joue d'abord dans les conditions de vie, la dignité et la capacité de chacun à se projeter dans l'avenir.



## La volonté d'agir collectivement

Dans l'épisode consacré à la génération Z, les mobilisations se répondent d'un continent à l'autre : Serbie, Bulgarie, Maroc, Népal, Madagascar ou Indonésie. Partout, la même dénonciation des inégalités et de la corruption, mais aussi la même volonté d'agir collectivement, de la part d'une jeunesse qui construit ses références à travers des symboles partagés, jusqu'au drapeau du manga One Piece.

Invitée à témoigner, l'artiste indonésienne Dian Safitri raconte la réalité sociale du nord de Jakarta, où elle a grandi sous un pont autoroutier, dans un quartier régulièrement inondé. Ses photographies montrent des habitants vivant au milieu des déchets, des familles refusant d'être déplacées faute de perspectives économiques. « On est censés célébrer l'indépendance, mais de nombreuses personnes ne se sentent pas libres », explique-t-



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

# LE PROJET

Jeudi 9 avril, 10h30-12h30, Auditorium



Kamel Chabane et Margaux Chouraki

À travers le destin d'Izio Rosenman, enfant juif polonais rescapé du camp de Buchenwald installé depuis les années 1950 dans le quartier des Olympiades à Paris, le documentaire réalisé par Margaux Chouraki explore la manière dont les mémoires traumatiques traversent les

**« C'est une belle œuvre de paix, une fraternité des mémoires plutôt qu'une concurrence entre les souffrances »**

Kamel Chabane

générations et peuvent devenir un levier de dialogue. Aux côtés de Kamel Chabane, professeur d'histoire-géographie dont le père a été marqué par la guerre d'Algérie, l'ancien déporté accepte pour

## INTERVENANTS

**Kamel Chabane**, Enseignant d'histoire-géographie et auteur

**Margaux Chouraki**, Fondatrice du média «Les Temps Qui Courent», réalisatrice

la première fois de témoigner devant des élèves du Collège Flaubert, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ensemble, ils se rendent à Buchenwald, où les élèves réalisent eux-mêmes les entretiens et les images du film. « C'est une belle œuvre de paix », résume Kamel Chabane, évoquant « une fraternité des mémoires » plutôt qu'une concurrence entre les souffrances.

Présenté dans le cadre de Normandie pour la Paix, le film a donné lieu à un échange nourri avec des lycéens et enseignants. Derrière l'engagement pédagogique de

Kamel Chabane autour des questions mémorielles — Shoah, guerre d'Algérie, esclavage colonial ou encore attentats de 2015 — la réalisatrice présentait une histoire plus intime. « Le film m'a permis de comprendre les ressorts personnels de cet engagement », explique-t-elle. Pendant plusieurs années, elle a suivi ce travail de transmission, où les collégiens deviennent acteurs de leur apprentissage à travers des fresques, des recherches et désormais un documentaire.

**« Des questions socialement vives »**

Au cœur des échanges, une idée revient avec force : les mémoires douloureuses ne peuvent être abordées que dans l'écoute et la connaissance. « On n'a pas comparé, on a partagé », insiste Kamel Chabane, rappelant que Shoah et guerre d'Algérie demeurent « des questions socialement vives », encore traversées par des préjugés et des tensions. Selon lui, l'enjeu est de construire « une mémoire commune sans oublier personne ». Le voyage à Buchenwald a constitué un moment charnière. En présence d'Izio Rosenman, les élèves découvrent le camp autrement, et la confrontation au lieu bouleverse autant les adolescents que les adultes.

Le documentaire met également en lumière la transmission silencieuse des traumatismes. Kamel Chabane raconte avoir grandi auprès d'un père revenu transformé de la guerre d'Algérie, sans comprendre



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

immédiatement l'origine de cette violence et de ce mutisme. « Si on veut savoir où on va, il faut savoir d'où on vient », affirme-t-il. Une réflexion qui fait écho au parcours d'Izio Rosenman, longtemps réticent à témoigner pour ne pas rester enfermé dans le statut de victime. Le



travail mené avec les élèves lui a ainsi permis d'ouvrir un dialogue nouveau, y compris avec ses propres enfants.

**« Shoah et guerre d'Algérie demeurent des questions socialement vives, encore traversées par des préjugés et des tensions »**

Kamel Chabane

**« La diversité ne nous divise pas »**

Au-delà du récit historique, le film défend une certaine idée de l'école et du collectif. Dans la classe, les profils sociaux et scolaires diffèrent, mais le projet rassemble. « À l'école, on apprend ensemble », souligne Kamel Chabane, refusant les idées reçues sur les fractures entre élèves. Pour Margaux Chouraki, cette expérience montre que « la diversité ne nous divise pas » et qu'un projet commun peut devenir « un projet de dialogue et de vivre ensemble ».



# I AM THE FUTURE

Jeudi 9 avril, 14h-16h, Auditorium



Raconter les grands défis contemporains à hauteur de jeunesse. Tel était l'objectif de la réalisatrice Rachel Cisinski dans son documentaire *I am the Future*. Condition des femmes, pauvreté, migrations, réchauffement climatique : toutes ces réalités sont incarnées par quatre jeunes venus de France, d'Indonésie, d'Inde et du Liban, réunis à New York à l'occasion de la Journée mondiale de l'éradication de la pauvreté, organisée par les Nations unies. À travers la danse, l'écriture, le dessin ou la photographie, chacun raconte son quotidien et ses aspirations, loin des discours d'experts.

Le film est né de l'expérience de Rachel Cisinski au sein de l'ONG Life Project for Youth, qui accompagne des jeunes vivant dans des quartiers défavorisés en Inde, au Liban, en Indonésie ou encore aux Philippines. « Comment

## INTERVENANTS

**Rachel Cisinski**, Réalisatrice

**Mamadou Dioulde Diallo**, Scénariste et protagoniste du documentaire *I am the Future*

**Dian Safitri**, Artiste et protagoniste du documentaire *I am the Future*

## Comment créer un projet de vie quand on grandit dans l'extrême pauvreté ?

créer un projet de vie quand on grandit dans l'extrême pauvreté ? » Telle est l'interrogation qui porte l'ONG, qui propose des formations professionnelles et des

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE  
« I AM THE FUTURE »



espaces d'émancipation à des jeunes souvent exclus des circuits classiques. Le documentaire prolonge cette démarche en donnant directement la parole aux premiers concernés.

## Entre réalité et fiction

Parmi eux, Mamadou Dioulde Diallo, arrivé en France après avoir quitté la Guinée pour des raisons politiques. Son récit mêle expérience personnelle et trajectoires croisées avec d'autres exilés rencontrés à Paris : « Les manifestations et les droits de l'homme, je les ai vécus », raconte-t-il. Le film navigue volontairement entre documentaire et fiction. « Même si le film met en scène une séquence qui n'a pas pleinement existé, cela ne l'empêche pas de témoigner de quelque chose de profondément vrai », souligne la réalisatrice.

Cette hybridation se retrouve particulièrement dans la partie consacrée à Dian Safitri, jeune artiste vivant à Jakarta. Ses dessins et animations ponctuent le film, comme des respirations poétiques au milieu du chaos urbain. Dans une ville marquée par le bruit, la pollution et l'absence d'espaces verts, la peinture devient une échappée mentale.



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

« Quand je regarde mes tableaux dans ma chambre, cela me permet désormais de respirer et de garder mes souvenirs », confie-t-elle. La réalisatrice souligne que ces dessins traduisent aussi « un besoin de sérénité et d'évasion ».

## « L'ambition du film : montrer qu'au cœur même de la précarité peuvent naître des formes puissantes de créativité, d'engagement et d'espoir collectif »

Rachel Cisinski

Au fil des échanges avec les lycéens, une autre dimension du film apparaît : celle des déplacements de population, qu'ils soient liés à la guerre, à la pauvreté ou au dérèglement climatique. Rachel Cisinski rappelle que l'exil traverse toutes les histoires racontées dans le documentaire. En Inde, les migrations intérieures bouleversent déjà les trajectoires familiales. En Indonésie, la montée des eaux et la transformation de Jakarta annoncent d'autres déplacements à venir.

## De la puissance créative à l'espoir collectif

Point culminant du récit, le voyage à New York agit comme une expérience fondatrice pour les protagonistes. Pour Dian Safitri, invitée pour la première fois à l'étranger à seulement 21 ans, cette découverte a profondément changé son regard sur elle-même. « Après ce voyage, j'ai eu davantage confiance en moi. Cela m'a donné envie de créer, en Indonésie, des espaces artistiques où les jeunes pourraient se retrouver », confie-t-elle avec émotion. Un témoignage qui résume l'ambition du film : montrer qu'au cœur même de la précarité peuvent naître des formes puissantes de créativité, d'engagement et d'espoir collectif.

# A SISTERS' TALE

Vendredi 10 avril, 10h30-12h30, Auditorium



Le portrait intime d'une femme iranienne cherchant à exister au-delà des rôles qui lui sont imposés. C'est l'histoire racontée par *A Sisters' Tale*, un film réalisé par Leila Amini et produit par Afsaneh Salari. Face à elles, un jeune public invité à découvrir bien plus qu'un documentaire.

Le film suit Nasreen, mère de famille mariée à un homme traditionaliste, qui tente malgré les interdictions pesant sur les femmes iraniennes de poursuivre un rêve ancien : chanter. Une quête personnelle filmée au plus près du quotidien, dans les appartements, les voitures, les conversations familiales. « On avait l'impression de faire partie de la famille », confie une spectatrice. Une autre évoque « un petit vlog du quotidien plutôt qu'un film », saluant



Retrouvez  
l'intégralité  
de ce débat  
sur YouTube

## ANIMATION

**Serge Gordey**, Producteur, Docs Up Fund

## INTERVENANTS

**Leila Amini**, Réalisatrice de documentaires

**Afsaneh Salari**, Réalisatrice, monteuse et productrice de documentaires

une immersion « enrichissante » dans une culture à la fois lointaine et familière.

Dès l'introduction, le producteur Serge Gordey replace le documentaire dans son contexte. « Faire un film en Iran, ce n'est pas évident », rappelle-t-il. Soutenu par le Docs Up Found, le projet s'inscrit dans une démarche de défense des droits humains à travers le cinéma documentaire. « Les actualités nous bombardent d'images qu'on ne comprend pas toujours. Or, le documentaire permet d'approcher la vie réelle des gens, leurs espoirs, leurs combats. »

## L'identité au-delà des rôles

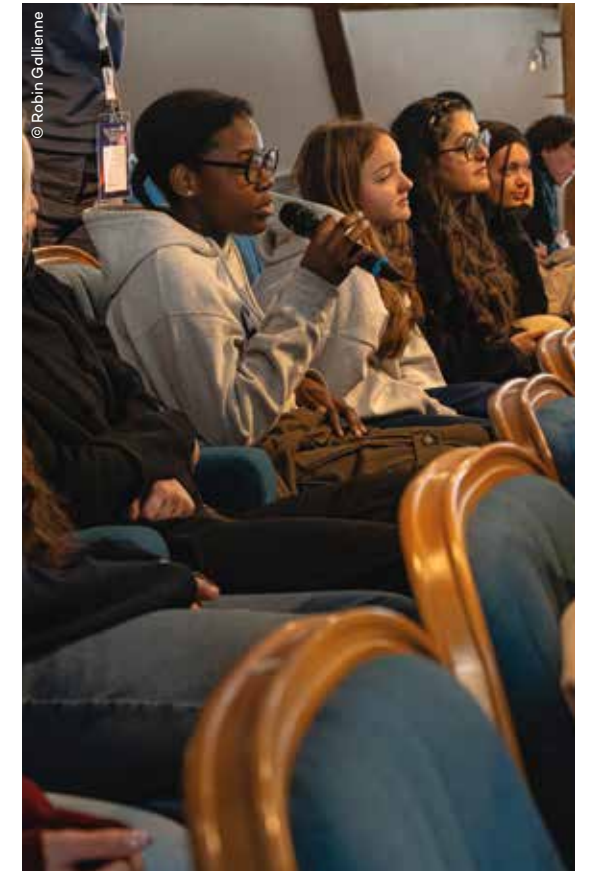
Pour Leila Amini, filmer sa sœur relevait d'une nécessité intime autant que politique. « Elle essayait de trouver son identité au-delà de ses rôles de mère, d'épouse, de femme », explique la réalisatrice. Très vite, cette histoire familiale lui apparaît comme le reflet d'une expérience plus large : celle de nombreuses femmes iraniennes confrontées à des contraintes sociales et religieuses, mais aussi à leur propre désir d'émancipation.

**« Les actualités nous bombardent d'images qu'on ne comprend pas toujours. Or, le documentaire permet d'approcher la vie réelle des gens, leurs espoirs, leurs combats »**

Serge Gordey

Les échanges avec les lycéens révèlent alors un paradoxe : malgré la distance culturelle, beaucoup se reconnaissent dans le personnage de Nasreen. « Ça reste une femme et une mère », résume une jeune spectatrice. « Dans chaque pays, les femmes sont plus opprimées que les hommes. » Une remarque qui surprend presque Serge Gordey, lui-même frappé par la proximité ressentie avec cette famille iranienne.

Au fil de la discussion, le film devient aussi un témoignage sur la société iranienne contemporaine et ses contradictions. Leila Amini raconte avoir tourné sans autorisation officielle, souvent en dissimulant la caméra. « Les femmes



iraniennes n'ont pas le droit de chanter en public », rappelle-t-elle. Montrer des femmes non voilées à l'écran ou filmer le chant féminin rendait toute validation impossible. « Il y a beaucoup de choses interdites officiellement mais que les gens continuent à faire dans leur vie privée. »

## Le public et l'intime

Afsaneh Salari insiste justement sur cette frontière permanente entre espace public et espace intime. « La culture iranienne est extrêmement joyeuse. Dès que les gens se réunissent, il y a de la musique, du chant, de la danse », explique-t-elle. Une vitalité qui entre en collision avec les règles imposées par le pouvoir religieux. « La résistance, c'est de continuer à vivre cette joie dans les espaces privés ». Loin des discours géopolitiques ou des représentations caricaturales de l'Iran, *A Sisters' Tale* fait émerger une parole profondément humaine. Celle d'une femme qui cherche simplement sa place, sa voix et sa liberté.



## UN VILLAGE POUR LA PAIX

# Le village où bat le cœur du Forum !

Tout au long du Forum, les visiteurs ont pu profiter des nombreuses animations organisées au sein du Village pour la Paix. Rencontres, échanges et partages étaient au rendez-vous !

## Exposants

### Engagés pour la Paix

Au sein de l'espace des Engagés pour la Paix, les nombreux visiteurs, dont une grande partie de lycéens, ont échangé avec différentes associations et ONG qui agissent pour la paix, les droits humains, et luttent pour défendre les populations en situation de vulnérabilité dans le monde entier. ACTED, Amnesty International, la Croix-Rouge française Normandie, Handicap International, Éducation Régionale à la Paix, ONE, Plan International France et le Secours Islamique France ont ainsi présenté leurs actions concrètes et partagé les valeurs qui guident leur engagement.

Dans le but de toucher la jeunesse là où elle s'informe aujourd'hui — sur les réseaux sociaux et via la vidéo — le Forum Normandie pour la Paix a lancé Des Espoirs de Paix, une websérie de cinq épisodes conçue et produite par le média éducatif La Boîte à Bac. Son parti pris : aborder la question de la paix sans naïveté, en posant des questions complexes et en mettant en lumière les dilemmes contemporains : faut-il négocier avec un dictateur pour sauver des vies ? La justice internationale peut-elle parfois freiner la paix ? L'ONU est-elle encore en mesure d'agir face aux grandes puissances ?

Chaque épisode mêle analyse géopolitique, références historiques et réflexion philosophique, dans un format accessible et pédagogique.



## 2 expositions très visitées sur le Village



### « SYRIE ANNÉE 0 »

par le photographe Edouard Elias

en partenariat avec le Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre

À Palmyre, en Syrie, les temples antiques et les colonnes du théâtre romain ont été dynamités pour effacer toute mémoire jugée contraire à une idéologie. Les systèmes de Bachar al-Assad et de l'État islamique, sous des formes différentes, ont imposé le silence par la peur, la répression et la destruction. Ce travail documentaire en noir et blanc suit les traces de ce silence dans des paysages encore debout : prisons abandonnées, cellules vides, quartiers en ruines, rues désertées. Ce qui surgit n'est pas seulement l'histoire d'une guerre, mais celle de la disparition brutale d'une civilisation prise en étau entre deux formes de totalitarisme.

### « INUGHUIT, GARDIENS DES GLACES »

par la photographe Camille Michel

en partenariat avec le Festival Les Femmes s'exposent

À Savissivik, au Groenland, une cinquantaine d'Inughuit perpétuent un mode de vie ancestral menacé par la fonte de la banquise. Témoins du changement climatique, la communauté autochtone s'adapte tout en protégeant son environnement. Leur relation à la nature en fait des modèles de durabilité, au cœur d'enjeux écologiques et géopolitiques majeurs.







### Librairie et dédicaces

Cet espace organisé en partenariat avec l'association Libraires en Normandie, animé par Le Brouillon de Culture, est une librairie éphémère proposant les ouvrages de nombreuses personnalités intervenantes, des romans, ou encore des bandes-dessinées sur les valeurs et sujets portés par Normandie pour la Paix. Les séances de dédicaces organisées à la suite des séquences rencontrent toujours un franc succès.

### Studio Agora

Au cœur du Forum, le Studio Agora, en partenariat avec la rédaction du groupe SIPA Ouest-France, a prolongé les échanges dans un format dynamique, ouvert à la jeunesse comme au grand public. Au près des visiteurs du Village, experts et intervenants ont confronté leurs analyses sur des enjeux brûlants de l'actualité internationale : crise humanitaire au Soudan, situation iranienne, avenir de la Syrie post-libération, mais aussi info-anxiété chez les jeunes et place de l'intelligence artificielle dans le traitement de l'information. Temps fort de la programmation, la séquence « grands témoins » a donné la parole à Mamadou Diouldé Diallo et Dian Safriti, protagonistes du film *I Am the Future*, venus partager leur expérience et leurs engagements.



## Remerciements

Cette huitième édition, organisée une nouvelle fois dans un contexte international complexe, a été à nouveau une belle réussite grâce à celles et ceux qui se sont mobilisés pour qu'elle puisse se tenir dans les meilleures conditions possibles. Je tiens à les remercier vivement pour leur implication, avec une pensée particulière pour :

- ▶ **Le public, notamment les jeunes**, présent à l'Abbaye aux Dames en nombre ou qui a suivi le Forum à distance
- ▶ **Les intervenants et partenaires** du réseau Normandie pour la Paix, qui ont offert de nombreuses pistes d'actions et de réflexion pour réconcilier les peuples avec la paix
- ▶ **Les mécènes, parrains et partenaires médias**, qui soutiennent et participent au rayonnement de cette initiative régionale
- ▶ **Les services de l'État et de la Ville de Caen**, grâce à qui il a été possible d'assurer la tenue de cet événement
- ▶ **Les élus de la Région Normandie et les équipes mobilisées chaque année autour du Forum** : agents de la collectivité régionale, prestataires et volontaires, qui ont pleinement contribué au succès de cet événement
- ▶ **Le Parlement européen pour son soutien continu.**

Hervé Morin

Président de la Région Normandie,  
ancien ministre de la Défense



 **FORUM  
MONDIAL**  
— **NORMANDIE** —  
**POUR LA PAIX**



La Région Normandie  
vous donne rendez-vous en 2027  
pour la prochaine édition !

